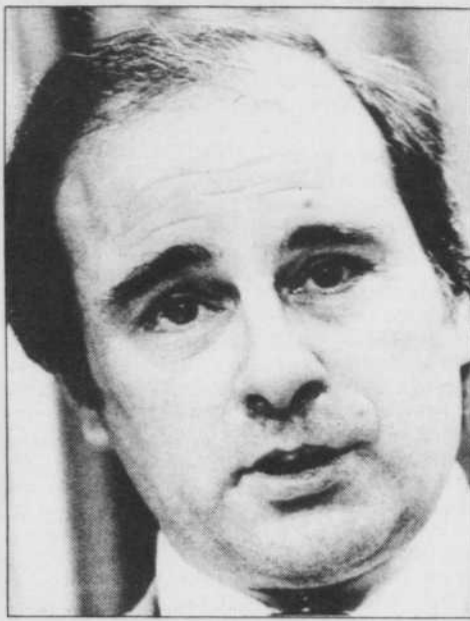




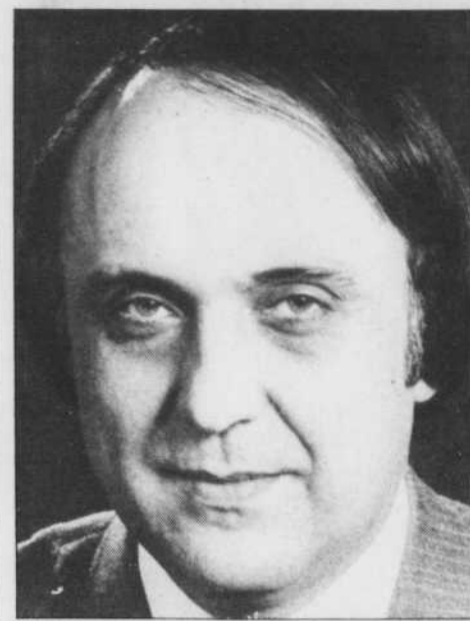
M. Jacques Parizeau



M. Camille Laurin



M. Jacques Léonard



M. Gilbert Paquette



Mme D. Leblanc-Bantey

La crise éclate au sein du gouvernement québécois

CINQ MINISTRES DÉMISSIONNENT

LE SALON DU LIVRE



La grande librairie

JEAN ROYER

Henri Tranquille, le libraire d'une révolution oubliée (celle de *Refus global*), me glisse sous le bras son dernier livre publié: *Des lettres sur nos lettres*. L'ouvrage annonce en sous-titre: « écrivains-éditeurs-critiques-libraires-lecteurs ». Cette correspondance à son ami le romancier Jean-Jules Richard rend compte des conditions de publication d'un livre et de la petite histoire littéraire d'une époque.

Nous sommes en 1948. Le libraire déjà légendaire qu'est Henri Tranquille se dévoue à faire publier le premier roman de son ami Richard de retour de guerre: *Neuf jours de haine*. Mais son éditeur, l'Arbre, où sont associés Robert Charbonneau et Claude Hurtubise, est au bord de la faillite. Les critiques de l'époque sont à couteaux tirés entre eux ou avec certains éditeurs. Berthelot Brunet a horreur de se faire manipuler par Charbonneau. Roger Duhamel « descend » *Au pied de la pente douce* de Roger Lemelin. Ce dernier, hurle pour se faire payer ses droits d'auteur.

Voir page 10: Librairie



Harcelé par l'opposition, le premier ministre René Lévesque avait l'air vraiment bouleversé par la tournure des événements au cours de la période de questions à l'Assemblée nationale.

Désarmement: Moscou confirme que Gromyko rencontrera Shultz

MOSCOU (AFP) — Les chefs de la diplomatie soviétique et américaine se rencontreront au début de l'année prochaine pour tenter de relancer les négociations sur le désarmement nucléaire et spatial.

La réunion de Andrei Gromyko et George Shultz aura lieu les 7 et 8 janvier 1985, a déclaré, hier soir, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Moscou.

Lisant un bref communiqué commun qui devait au même moment être publié à Washington, Vladimir Lomeyko, a déclaré que les deux pays s'étaient « mis d'accord pour entamer de nouvelles négociations dans le but d'atteindre des accords mutuellement acceptables sur l'en-

semble des questions concernant les armements nucléaires et cosmiques ». Les ministres se rencontreront « afin d'élaborer une approche commune de l'objet et des buts des négociations », indique encore ce texte.

Cet accord sur une rencontre des deux chefs de la diplomatie « est le maximum auquel on pouvait s'attendre actuellement » alors que les relations entre Washington et Moscou sont au plus bas, a estimé un diplomate occidental.

Dans un bref briefing qui a suivi l'annonce de la rencontre, M. Lomeyko a insisté sur le fait qu'il s'agissait de « nouvelles négociations ». Leur but, a-t-il déclaré, n'est « pas de

reprandre les anciennes négociations », mais d'en conduire de « nouvelles dont le contenu, l'objet et le but seront discutés à Genève. »

Cette insistance sur le caractère nouveau des futurs pourparlers, estime-t-on de source diplomatique, est destinée à montrer que les deux ministres des Affaires étrangères examineront les problèmes de contrôle des armements nucléaires et de l'espace avec la volonté de ne pas se heurter aux obstacles qui empêchent depuis un an les négociations soviéto-américaines sur le désarmement.

MM. Gromyko et Shultz, a expliqué une source soviétique, « feront »

Voir page 10: Désarmement

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec traverse une crise profonde, la pire en huit ans, dont l'issue restera imprécise pour au moins plusieurs jours encore.

En désaccord avec la mise en veilleuse de l'option souverainiste du Parti québécois, cinq ministres ont remis leur démission hier au premier ministre René Lévesque, dont le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui quittera également l'Assemblée nationale au cours de la semaine prochaine.

Les quatre autres sont MM. Jacques Léonard (Transports), et Gilbert Paquette (Science et Technologie), qui en ont fait part officiellement à la presse, M. Camille Laurin (vice-premier ministre et Affaires sociales) et Mme Denise LeBlanc-Bantey, qui ont accepté de suspendre leur geste jusqu'au début de la semaine prochaine. Tous quatre resteraient toutefois membres du caucus ministériel.

Il n'est pas exclu, loin de là, que quelques autres ministres, dits du groupe des Laurentides, imitent le geste de leurs collègues. L'on pense en particulier au ministre délégué aux Relations avec les citoyens, M.



M. Jean Garon



M. Yves Bérubé

■ Garon, Landry ou Bérubé aux Finances?

Denis Lazure, présentement en voyage en URSS.

D'autre part, un député a décidé de siéger désormais comme indépendant, tout en restant membre du PQ. Il s'agit de M. Jérôme Proulx (Saint-Jean), qui suit ainsi M. Pierre de Bellefeuille (Deux-Montagnes), pour les mêmes raisons. Des rumeurs persistantes veulent que quatre à cinq au-

tres députés ministériels traversent le parquet de l'Assemblée en guise de désapprobation de la déclaration faite par M. Lévesque, lundi dernier. Mais aucune autre défection n'était confirmée en soirée, et d'intenses tractations se poursuivent pour que cesse l'hémorragie ministérielle. Autrement, le gouvernement risque d'être

Voir page 10: Cinq ministres

Atmosphère de désarroi à l'Assemblée nationale

Lévesque espère que le gouvernement se tirera de la crise, mais il ne sait comment

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le premier ministre espère que son gouvernement pourra se tirer de la crise interne qui le secoue, mais il ne sait pas dire dans quel état il sera au cours des prochains jours.

Exprimant le désarroi et la confusion qui ont régné durant toute la journée sur la colline parlementaire, M. René Lévesque a dû faire ce double aveu, hier, à l'Assemblée nationale, au cours d'une période de questions chargée de tension et de fébrilité. Alors qu'il voulait procéder aux « vérifications » d'usage, en raison de l'avalanche de rumeurs et de bruits de couloirs, le chef du gouvernement a dû se présenter devant l'opposition, pour aussitôt faire face à un barrage de questions insistantes.

Entouré d'une dizaine de sièges ministériels vides, dont ceux de quatre démissionnaires officiels, le premier ministre n'a pu rendre compte de la composition exacte de son cabinet. « L'état de la situation, c'est qu'il y a un grave problème à l'intérieur de nos rangs et que ce problème va se résorber d'une façon ou d'une autre, mais de quelle façon précise, je ne serais pas en

mesure de vous le dire. » Le chef de l'opposition faisant état de la confusion et de l'ambiguïté de la situation, le chef du gouvernement refuse de dire s'il a reçu des lettres de démission (alors même que cinq ministres lui en avaient fait tenir en matinée), soutenant même que les démissionnaires sont encore à leur poste.

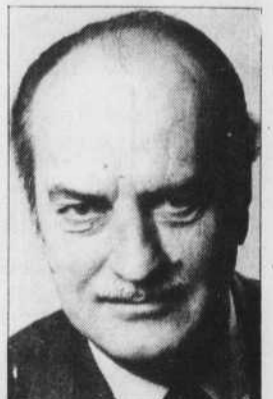
Talonné par l'opposition, M. Lévesque se ressaisit et dit: « Oui! il va y avoir un gouvernement jusqu'à la fin, je crois, du mandat qu'ils (les Québécois) nous ont confié. Dans quel état sera ce gouvernement d'ici quelques jours, quelques semaines? Je ne peux pas répondre à cela, je ne le sais pas... Cela va peut-être aller — je ne le sais pas — plus loin que j'aurais pensé... On demeure quand même, avec toutes les divisions, les déchirements, des gens de conviction, seulement, on ne les partage pas toujours sur tout... »

« On a un problème particulièrement difficile, ajoute le premier ministre; quelles que soient les décisions de certains de nos collègues éventuellement, si celles qu'on évoque se réalisent, je vais garder le même respect, la même amitié dans bien des cas, et j'espère qu'ils en feront autant. »

Voir page 10: Lévesque



M. Jérôme Proulx



M. P. de Bellefeuille

■ Voir autres informations —pages 4 et 5

■ L'éditorial de JEAN-LOUIS ROY —page 8

NOUVEAUTÉ

JEAN LESAGE ET LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

DALE C. THOMSON

Jean Lesage et La Révolution Tranquille

auteur: Dale C. Thomson (Professeur en sciences politiques à l'Université McGill)

Le premier grand livre de références (plus de 600 pages) sur l'étape la plus importante dans l'histoire politique du Québec des années 60. Plus encore qu'une biographie de Jean Lesage, le présent ouvrage fait une étude du gouvernement qu'il dirigea et des changements que ce gouvernement apportât à la société québécoise.

L'auteur sera présent au Salon du Livre de Montréal samedi de 19h à 20h stand 500.

24,95 \$

En vente dans toute bonne librairie

ÉDITIONS DU TRÉCARRE

À l'intention des bénéficiaires de l'assurance-chômage Ottawa s'associe avec les patrons des petites entreprises indépendantes

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Inaugurant une «importante ré-orientation» du réseau des centres d'emplois au pays, le gouvernement fédéral vient de s'associer au monde des affaires dans le but d'aider la petite entreprise à trouver des travailleurs pour des milliers d'emplois qui ne seraient pas comblés.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, a en effet conclu une première entente de principe avec la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, laquelle affirmait, il y a 10 jours, qu'il y avait 170.000 emplois disponibles, introuvables sur les listes des centres d'emplois auxquelles les prestataires de d'assurance-chômage doivent se référer.

«Nous nous sommes entendus avec la Fédération pour établir un système qui aidera le chômeur à trouver les emplois identifiés (par la Fédération)», a dit le ministre hier en Chambre.

La mesure a été dénoncée par le Nouveau parti démocratique qui craint qu'on force les travailleurs à accepter des emplois mal payés. Le NPD n'aime pas la Fédération parce qu'elle juge que le système, «trop généreux» d'assurance-chômage, encourage l'inactivité des chômeurs.

Pour sa part, le ministre a dit que les petites entreprises ne pouvaient pas toujours tirer le meilleur parti des centres d'emplois au pays, même s'il ne faisait pas de doute



Flora MacDonald

qu'avec les mutations de l'économie, elles seraient les principales dispensatrices d'emplois.

C'est pourquoi, dans les semaines qui viendront, le directeur de chacun des 450 centres d'emplois du pays rencontrera des dirigeants d'entre-

prises pour voir quelles sont les mesures les plus susceptibles de mieux les servir, spécialement ceux de moins de 100 employés.

Le nouveau service sera mis en place en janvier et inclura un système simplifié d'offres, un «tamisage plus serré des travailleurs» et un «suivi dans les 24 heures suivant une demande».

Dans son programme économique rendu public plus tôt ce mois-ci, le gouvernement faisait part de son intention de resserrer les contrôles (de meilleurs conseillers et davantage d'entrevues avec les chômeurs) à l'égard des bénéficiaires d'assurance-chômage et estimait à \$200 millions l'économie qui en résulterait.

Par la suite, le gouvernement a estimé à 700 environ le nombre de personnes qu'il faudrait employer dans les 450 centres d'emplois au pays, pour articuler le système de contrôle sur les prestataires. Hier cependant, Mme MacDonald a précisé que ses «mesures spéciales» seraient mises en place «avec les ressources actuelles».

Plus tôt dans la journée, le ministre avait indiqué qu'un représentant de la petite entreprise serait, dans chaque centre d'emploi, jumelé à un employé qui s'occuperait particulièrement de la petite entreprise mais, en soirée, elle a précisé que les arrangements varieraient selon les régions.

«Ensemble, ils (entreprises et centres d'emplois) vont placer les chômeurs dans les postes qui existent», a dit Mme MacDonald hier.

Le ministre avait aussi rappelé que le taux élevé de chômage était «dû en partie au fait que les vieilles méthodes n'ont rien donné» (il y a présentement 1,3 million de chômeurs au pays, soit plus de 11%).

«C'est pour cette raison que nous avons mis en place un processus de consultation, afin d'en arriver à de nouveaux programmes et une nouvelle approche», avait-elle lancé au député néo-démocrate Lorne Nystrom qui, comme son collègue John Rodriguez, était loin d'être convaincu de la sagesse de l'approche conservatrice.

En effet, le député Rodriguez trouve l'alliance pour le moins suspecte puisque la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante dénonce le présent système d'assurance-chômage. Dans un rapport récent, la Fédération attribue une partie du problème des postes non comblés à l'attrait des prestations de l'assurance-chômage. Son président, M. John Bulloch, souhaite que la durée maximale d'éligibilité des prestations soit réduite de 52 à 26 semaines et il faisait valoir récemment que «plusieurs des chômeurs qui vivent bien ne cherchent pas activement des emplois qui paieront moins».

Le prestataire peut recevoir jusqu'à \$255 par semaine.

«Le rôle du gouvernement fédéral n'est pas de forcer les chômeurs à accepter des emplois mal rémunérés mais plutôt d'inciter les employeurs à hausser les salaires», estime M. Rodriguez.

L'ombudsman peut enquêter sur toutes les activités d'un gouvernement

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — Les protecteurs du citoyen (ombudsmen) provinciaux ont le droit d'enquêter sur toutes les activités du gouvernement, même si celles-ci ont un caractère commercial.

C'est ce qu'a statué hier, la Cour suprême du Canada dans un jugement unanime, rédigé par le juge en chef Brian Dickson.

Les protecteurs du citoyen ont le droit de faire enquête sur «tout ce que les organismes gouvernementaux font pour mettre en oeuvre les politiques du gouvernement. À mon avis, seules les activités de l'Assemblée législative et des tribunaux échappent à l'examen de l'ombudsman», affirme le juge en chef.

Le plus haut tribunal du pays donne ainsi raison au protecteur du citoyen de la Colombie-Britannique, qui voulait entamer une enquête à la demande d'une société privée qui s'esti-

rait lésée par les activités de la British Columbia Development Corporation, une société de la Couronne.

La BCDC avait toutefois obtenu une injonction pour faire suspendre l'enquête et les tribunaux inférieurs avaient soutenu que cette question n'en était pas une d'administration et ne relevait donc pas de la compétence de l'ombudsman.

Le plus haut tribunal du pays estime que le fait que des activités du gouvernement ou d'une société de la Couronne aient une nature commerciale ou touchent des questions de propriété n'est pas suffisant pour empêcher le protecteur du citoyen de faire enquête.

Le juge Dickson rappelle que les lois créant le poste de protecteur du citoyen lui confèrent le droit d'enquêter sur toutes les questions d'administration, et que cela n'exclut nullement les activités de type commercial.

«En fait, un nombre ahurissant d'organismes gouvernementaux mettent régulièrement en oeuvre dans les marchés financiers des politiques et des programmes gouvernementaux. Les décisions prises par les mandataires du gouvernement dans ces domaines n'en sont pas moins administratives simplement parce que les politiques qu'elles mettent en oeuvre sont plus ou moins liées à des entreprises commerciales», affirme la Cour.

Selon le juge Dickson, il ne faut pas craindre d'abus de pouvoirs de la part des ombudsmen puisque leurs pouvoirs d'enquête, loin d'être redoutables — comme l'affirmerait la BCDC et le gouvernement de la Colombie-Britannique — sont en fait très limités.

Ceux-ci, rappelle la Cour, n'ont ni le pouvoir de renverser les décisions des fonctionnaires, ni celui de prescrire des mesures punitives.

«Les pouvoirs que possède l'ombudsman lui permettent d'aborder les problèmes administratifs que les pouvoirs judiciaires, législatif et exécutif ne peuvent résoudre efficacement», affirme le juge en chef.

D'autre part, la Cour suprême soutient qu'une société privée a tout à fait le droit de s'adresser au protecteur du citoyen même si elle ne constitue pas une personne physique.

«Après tout, les personnes morales ne sont que des moyens par lesquels les personnes physiques poursuivent des objectifs économiques. Lorsqu'une personne morale est traitée injustement ou qu'on lui refuse ce à quoi elle a droit, ce sont des personnes physiques qui en ressentent les effets», écrit la Cour.

Plusieurs provinces canadiennes, dont le Québec, ont nommé un protecteur du citoyen et la Cour affirme que sa décision aura des effets dans toutes ces provinces.

Mulroney s'engage à frapper d'un impôt minimum les revenus de \$50,000 et plus

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Brian Mulroney, s'est engagé hier aux Communes à respecter un des engagements électoraux et à présenter, dès le prochain budget, prévu pour le mois de février, des mesures fiscales établissant un impôt minimum pour les citoyens qui touchent des revenus supérieurs à \$50,000.

Mercredi, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, avait laissé entendre que son gouvernement était presque convaincu de la nécessité de poser ce geste et de faire payer les plus favorisés davantage.

Toutefois, cet engagement plus ou moins ferme du titulaire des Finances n'a pas suffi au chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui a exigé du premier ministre des éclaircissements.

«L'engagement que mon parti a pris, a indiqué M. Mulroney, d'établir un impôt minimum sera respecté».

À la question suivante, dans laquelle le leader du NPD demandait que le gouverne-

ment dépose un projet de loi dès maintenant pour qu'il soit adopté avant Noël, le premier ministre a répondu que ce problème serait réglé dans le premier budget conservateur.

«Je ne crois pas, a dit M. Mulroney, que le chef du NPD sera déçu d'apprendre que des provisions sur cette question de justice dans les lois fiscales seront présentées dans le budget».

Durant la dernière campagne électorale, les trois partis politiques étaient tous d'accord pour qu'une telle mesure soit adoptée. Les libéraux parlaient de l'imposition d'une taxe minimale de 13% pour les salariés dont les revenus sont supérieurs à \$60,000, le NPD promettait une taxe de 20 pour cent pour les salaires de \$50,000 et plus, pendant que les conservateurs, d'accord avec le principe, refusaient de fixer un pourcentage.

Au cours des débats télévisés du mois de juillet dernier, le leader conservateur avait clairement annoncé son intention d'agir dans les plus brefs délais dans ce dossier. «Ces citoyens, avait-il déclaré, devraient payer un montant de taxes plus impor-

tant et nous retrouvons une telle provision dans le premier budget d'un gouvernement conservateur».

Mercredi, toutefois, dans une entrevue, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, tenait un langage moins précis sur cette question et soulignait que le Cabinet n'avait pas encore de politique définie. «Si nous prenons la décision d'appliquer cet impôt minimum, je pense qu'il

y aurait moins de notre économie qui se retrouverait dans la clandestinité».

Selon le cabinet conservateur, la situation actuelle coûte au bas mot \$50 milliards à l'économie canadienne annuellement. M. Wilson a ajouté qu'il croyait que les salariés touchant \$50,000 et plus étaient les plus probables d'une révision fiscale, il a quand même refusé d'indiquer dans quelle

mesure ils seraient touchés.

Par contre, le nouveau gouvernement conservateur, grandement intéressé à favoriser les investissements et à rétablir un climat de confiance des entrepreneurs et milieux d'affaires, pourrait hésiter avant de frapper trop durement les salariés les plus favorisés qui se retrouvent en grand nombre dans le secteur privé.

Sans unanimité, Thatcher garde son siège de député

REGINA (PC) — Le seul député libéral de la Saskatchewan a brisé, jeudi, l'unanimité qui aurait permis de retirer immédiatement à Colin Thatcher son siège à l'Assemblée législative.

Thatcher, ancien ministre de l'Énergie, a été condamné à l'emprisonnement à vie, au début du mois, pour le meurtre de son ex-femme. Un appel est pend.

Il a commencé sa carrière politique comme député libéral de Thunder Creek, puis il s'est fait élire comme conservateur à partir de 1975.

Le projet de loi présenté par le ministre de la Justice, M. Gary Lane, aurait permis d'enlever im-

médiatement à Thatcher son titre de député. Mais M. Bill Sveinson a refusé l'unanimité nécessaire pour ce faire.

Il faudra maintenant suivre la procédure normale et attendre au moins deux séances avant de prendre le vote sur le projet de loi d'expulsion.

La décision de M. Sveinson a aussitôt reçu l'appui de l'Association des jeunes libéraux de la Saskatchewan.

Dans un communiqué, les jeunes libéraux vante leur député, qui a protégé «les libertés civiles et le droit à un plein recours judiciaire» de la personne.

La commission MacDonaldevra se hâter et limiter ses dépenses

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a demandé à la Commission royale d'enquête sur l'économie, présidée par l'ex-ministre Donald MacDonaldevra, de compléter ses travaux d'ici juin prochain et d'accepter de limiter ses dépenses.

Le président de la Commission, M. Mac-

Donald, a confirmé qu'il avait reçu une lettre du premier ministre lui demandant de limiter les dépenses de la commission à \$20 millions au lieu des \$21,8 prévus lors de sa formation.

«Nous avons dit que, selon nous, il est possible de respecter cette limite», a déclaré le président de la commission de 13 membres, qui voit son mandat maximum de trois ans amputé de six mois.

En outre, M. Mulroney soulève cinq questions «urgentes» auxquelles il souhaite voir la Commission proposer des solutions dans le rapport qui sera remis au gouvernement.

Ces points d'intérêt ne constituent cependant pas, pour le gouvernement, une façon de «rétrécir» le mandat original fort large qu'avait reçu la commission à sa formation, a précisé le ministre des Finances, M. Michael Wilson, interrogé hier à sa sortie du cabinet.

«M. Mulroney men-

tionne des aspects qui sont pour lui d'une importance primordiale», a précisé de son côté, M. MacDonaldevra, rejoint à son bureau de Toronto.

Dans sa lettre en date du 2 novembre, M. Mulroney demande à la commission d'apporter plus d'attention aux problèmes de la réduction

du déficit, de la stimulation de l'entrepreneuriat, et de l'expansion des marchés extérieurs.

Le gouvernement attend aussi des réponses sur les façons d'améliorer le niveau d'emploi dans les régions et les meilleures façons d'exploiter les talents des jeunes Canadiens, a précisé M. MacDonaldevra.

Tant pour le président MacDonaldevra que pour le M. Wilson, les précisions apportées par M. Mulroney ne constituent pas un changement au mandat initial de la commis-

sion.

guérin
l'éditeur qui édite

Maintenant disponible
Guide didactique des CARTES MUETTES EN SCIENCES HUMAINES AU PRIMAIRE
(réponses aux cartes muettes et aux activités d'apprentissage)

Auteurs: R. Damian/L. Deschênes-Damian/E. Pauly

CARTES MUETTES EN SCIENCES HUMAINES AU PRIMAIRE
Réponses aux cartes muettes et aux activités d'apprentissage

Guide didactique guérin

En vente dans toutes les librairies

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est. rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

guérin

4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél. (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Guide didactique — 25,00\$
ISBN-2-7601-1168-7 (146 pages)

Les cartes muettes portant les noms suivants:

- «Ma région» (4e année)
- «Le Québec» (5e année)
- «Le Canada» (6e année)

ont été élaborées en fonction des objectifs généraux et terminaux des trois nouveaux programmes de sciences humaines au primaire.

Le «Corrigé» de chaque carte muette est accompagné d'une feuille d'activités d'apprentissage. Celles-ci seront sélectionnées et adaptées par le professeur selon la capacité de compréhension de ses élèves.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

32\$ (13 semaines) 62\$ (26 semaines) 120\$ (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou postale sur surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

Pierre Rivard

YVON DESCHAMPS

C'est ça la vie!...

Venez rencontrer Yvon Deschamps et Pierre Rivard au salon du Livre de Montréal, aujourd'hui de 19h à 20h30 Stand 500

ÉDITIONS DU TRÉCARRÉ

«DONNONS ILS EN ONT BESOIN»

Le Tiers-Monde a les yeux tournés vers nous. Pour les lépreux, les affamés, les handicapés, les réfugiés, les vieillards et les plus pauvres du monde, il n'existe pas d'espoir de relance.

De plus en plus d'appels au secours parviennent chaque jour à l'Institut Fame Pereo pour les lépreux et à Le Cardinal Léger et ses Oeuvres. Nos dons représentent souvent le seul espoir de soulagement ou de soutien pour ceux et celles qui souffrent ou qui luttent pour vaincre la misère.

Donnons... ils en ont besoin. Faites parvenir vos dons à:

Le Cardinal Léger et ses Oeuvres Institut Fame Pereo pour les lépreux
130, ave. de l'Épée Outremont (Qc) H2V 3T2
Filiales de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger

Montant \$ _____

M. M. Mlle Rue App. _____

Ville Province Code Postal _____

Je désire un reçu pour fins d'impôt Oui Non

Une directive de la CAI

Les organismes publics devront déclarer leurs fichiers

ANGÈLE DAGENAIS

Quelle coïncidence que l'opération «déclaration de fichiers» que lance cette semaine la Commission d'accès à l'information (CAI) survienne en cette fin d'année orwellienne, 1984!

Les 3.600 organismes publics qui sont soumis à la loi d'accès à l'information et susceptibles de détenir des renseignements personnels sur un peu tout le monde devront en effet d'ici le 1er juillet prochain soumettre à la Commission d'accès à l'information la description de tous leurs fichiers, préciser la provenance des renseignements qui y sont contenus, l'usage projeté de ces renseignements, le mode de gestion des fichiers, l'identification des programmes informatiques utilisés, les mesures de sécurité prises pour assurer le caractère confidentiel des renseignements personnels qui y sont colligés, etc.

La loi 65 (sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels) stipule en effet, comme le faisait remarquer le président de la CAI, M. Marcel Pépin, hier à Montréal, qu'il ne saurait y avoir de fichiers personnels «secrètes» au sein de l'administration publique.

Leur contenu doit être tenu strictement confidentiel mais les citoyens doivent pouvoir connaître les organismes qui détiennent des renseignements personnels sur eux et avoir accès à leurs fichiers afin de vérifier leur contenu et rectifier des informations erronées qui les concerneraient au besoin.

«Un organisme public ne peut recueillir un renseignement nominatif si cela n'est pas nécessaire à l'exercice de ses attributions ou à la mise en oeuvre d'un programme dont il a la gestion», ajoute M. Pépin. Les administrations publiques devront donc faire le ménage dans les renseignements personnels qu'ils détiennent sur les citoyens et ne garder que ce dont elles ont strictement besoin.

Tous les fichiers seront répertoriés par la CAI à compter du 1er juillet 1985 (avec mises à jour à tous les deux ans). Les mouvements de fichiers d'une administration à l'autre — les organismes publics s'échangent souvent des renseignements — seront également contrôlés de près par la Commission d'accès à l'information pour protéger la confidentialité de leur

contenu. Pour effectuer des transferts de fichiers, les organismes publics devront prouver à la CAI que cet échange de renseignements constitue le «seul moyen raisonnable d'obtenir les informations dont ils ont besoin», précise M. Pépin qui ajoute que ce principe devra être considéré à la lumière de la «sensibilité» des renseignements échangés et de la compatibilité des fins pour lesquelles ils ont été recueillis.

Le couplage des fichiers — procédé par lequel on utilise l'ordinateur pour comparer deux ou plusieurs fichiers afin de déterminer si les noms d'individus y apparaissent simultanément — pose un problème spécifique.

Ces appariements peuvent en effet être utilisés, précise M. Pépin, pour «aller à la pêche». Les organismes publics qui voudront effectuer des couplages devront démontrer à la CAI que cette technique leur permettra «de dépister une bonne proportion de fraudes ou d'erreurs» dans le programme qu'ils gèrent. Les personnes qui, à l'issue de cette opération, pourraient se retrouver en «situation irrégulière», devront pouvoir s'expliquer, précise le président de la CAI, avant que des mesures correctives soient prises à leur endroit.

La loi 65 permet exceptionnellement l'établissement de fichiers «confidentiels» (non-accessibles aux personnes concernées par ces renseignements) mais dans les cas uniquement de prévention, détection ou répression de crimes ou d'infractions aux lois. À la suite de l'avis que donnera la CAI, ces fichiers devront également recevoir une autorisation gouvernementale par le biais d'un décret pour voir le jour. La CAI garde toutefois le pouvoir de faire enquête sur un fichier confidentiel pour vérifier si les renseignements colligés ont été utilisés conformément au décret.

La loi 65 ne concerne que l'accessibilité aux documents publics. Elle ne protège par la même occasion que la confidentialité des renseignements personnels détenus par ces mêmes administrations publiques. La loi ignore les nombreux fichiers des bureaux de crédits, compagnies d'assurance, institutions bancaires, etc. qui détiennent aussi un nombre considérable de renseignements personnels sur la plupart des citoyens.

Laurin annonce la création de 12 nouveaux CLSC

RENÉE ROWAN

À travers coups de théâtre et péripéties de la journée d'hier, M. Camille Laurin, encore pour l'instant ministre des Affaires sociales, a pris le temps d'annoncer la création de 12 nouveaux centres locaux de services communautaires (CLSC), dont six pour la région de Montréal métropolitain.

Ce sont les CLSC d'Ahuntsic, Anjou, Mercier, Mercier-Ouest, Saint-Léonard et Saint-Michel, tous situés dans le Nord-Est de la ville. Il n'y en a aucun pour l'Ouest de l'île.

Si Montréal a été privilégié, c'est que les besoins s'y faisaient de plus en plus pressants depuis quelques années, a noté M. Laurin. Déjà en 1979, des équipes multidisciplinaires mises sur pied par le Conseil régional de la santé et des services sociaux s'étaient unis pour assurer des services socio-sanitaires cou-

rants et notamment des services de maintien à domicile.

Les six autres seront mis en place dans les villes de Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Shawinigan-Grand-mère, Magog, Sainte-Adèle et Amos. En dotant le territoire d'Amos d'un nouveau CLSC, une cinquième région socio-sanitaire sera complètement pourvue de CLSC.

Ces cinq régions sont celles du Bas Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Sud de Montréal, l'Outaouais, le Nord-Ouest et la Côte Nord.

Un budget de \$3 millions sera directement affecté à l'implantation de ces 12 nouveaux CLSC. Cet ajout porte à 136 le nombre de CLSC pour l'ensemble du Québec. M. Laurin a rappelé l'engagement du gouvernement péquiste de compléter d'ici 18 mois le réseau promis de 166 CLSC.

Les sages-femmes reconnues?

(PC) — En affirmant qu'il s'agit d'une «nécessité sociale», la Fédération des syndicats professionnels de infirmières et d'infirmières du Québec bec (SPIIQ) a annoncé hier son intention de relancer le débat sur la reconnaissance légale des sages-femmes.

«La surmédicalisation de la grossesse mérite un questionnement en profondeur de toute la philosophie qui transpire de la pratique médicale. Il faut mettre un frein à cette industrie obstétricale qui place sur une voie d'évitement l'expérience humaine que veulent vivre les femmes, au profit de prérogatives économiques et voire même pseudo-scientifiques», déclare la Fédération dans un communiqué.

clame une rencontre avec le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, «afin d'accélérer les décisions», soutient que les sages-femmes sont la clef qui permettra d'imprégner notre système de santé d'un souffle nouveau en matière de périnatalité.

«Ce choix est un préalable pour démedicaliser la naissance et pour aider les femmes à vivre de façon plus autonome leur grossesse et leur accouchements», précise-t-elle.

Tout en reconnaissant que la médecine a consenti aux femmes quelques aménagements aux contextes hospitalier, tels les chambres de naissance, l'organisme syndical note que «le protocole standard de l'accouchement médicalisé s'y maintient en force».

Le conseil de la CUM doit s'en tenir aux questions budgétaires

ALAIN DUHAMEL

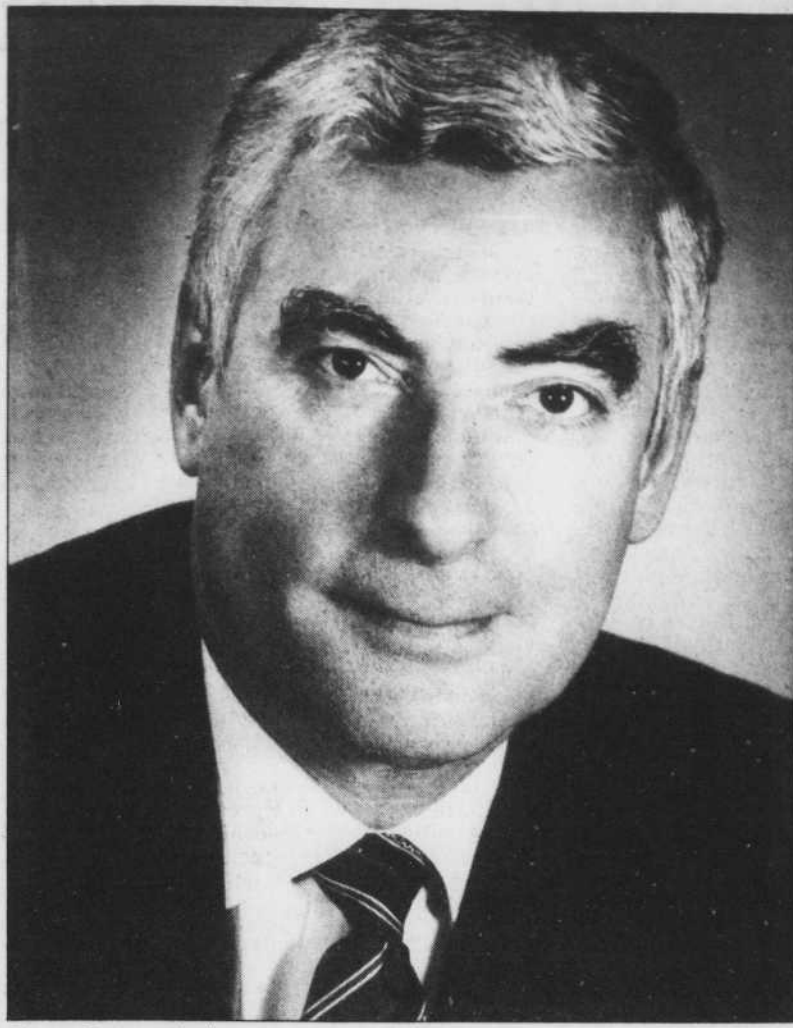
Les élus de la Communauté urbaine de Montréal n'auront pu débattre, cette semaine, des objectifs du service de la police comme ils avaient l'habitude de le faire depuis plusieurs années au moment de l'étude du budget annuel.

En s'appuyant sur une interprétation stricte de la loi de la CUM, le président du comité exécutif, M. Pierre Desmarais II, et le président de la Conférence des maires de banlieue, M. Maurice Séguin, qui agit à titre de président du comité plénier lorsque le Conseil entend des témoins, ont rappelé à l'ordre les conseillers du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), afin qu'ils limitent leurs questions aux aspects budgétaires, à l'exclusion des autres.

L'étude du budget d'un service de la CUM constitue, aux yeux des conseillers du RCM, un moment privilégié dans l'année où tous les élus ont l'occasion d'interroger les directeurs sur l'administration de leur service. Au cours des ans, cette tradition, malgré le texte de la loi de la CUM, n'avait jamais été remise en cause.

Le débat sur les objectifs du service de police a lieu, dans les faits, ailleurs et à un autre moment que pendant l'étude du budget annuel au conseil de la CUM.

La commission de la sécurité publique l'a entrepris il y a plusieurs mois



Pierre Desmarais II

par une audience publique au cours de laquelle elle a recueilli les points de vue des administrations municipales et de plusieurs groupes de citoyens.

En juin dernier, le comité exécutif de la CUM fixait, sur recommandation de la commission de la sécurité publique, une série d'objectifs à

atteindre en 1984 et en 1985 dans la lutte contre les crimes touchant les personnes et leurs biens, l'administration des règlements municipaux, la rationalisation des ressources humaines et matérielles et l'examen critique des opérations budgétaires.

En outre, le comité exécutif exigeait un rap-

port d'étape du SPCUM le 1er décembre 1984 et le 30 juin 1985.

La résolution du comité exécutif fait état d'une réduction de 5% dans les cambriolages, d'un effort de rapprochement avec les administrations municipales et avec les citoyens, du soutien aux programmes de surveil-

lance de quartier et de rigueur budgétaire. Elle commande même au directeur de la police une étude sur la formation d'un corps de cadets de la police.

Le directeur du SPCUM, M. André De Luca, a donc évacué de son document budgétaire tout commentaire se rapportant aux objectifs de son service, se contentant de justifier les fluctuations des coûts aux principaux postes de dépenses. Il rendra compte de l'évolution de son service à l'égard des objectifs en décembre dans un rapport qu'il transmettra au comité exécutif. Pour l'heure, nul ne peut dire à quel moment et dans quelle forme les élus de la CUM pourront débattre des objectifs de la police.

Le SPCUM a présenté un budget pour l'année 1985 de \$280,9 millions, en hausse de 4% sur ses prévisions budgétaires de 1984. Les dépenses pourvoient à un effectif policier autorisé de 4,515 personnes, le même que cette année.

La commission de la sécurité publique a recommandé l'adoption de ce budget, marquant ainsi la fin, à moins que

ce ne soit une pause, de la politique de compression des effectifs et de la croissance des dépenses du SPCUM en vigueur depuis plusieurs années.

Le budget tient compte de certaines recommandations de la commission de la sécurité publique formulées plus tôt cette année, notamment en ce qui a trait à l'amélioration des locaux et des équipements des policiers. Ainsi, il comporte une somme d'un million pour la relocalisation d'un poste de district, de \$600,000 pour la climatisation et la ventilation de trois postes et une somme de \$50,000 pour le renouvellement graduel des casques protecteurs des motards et du groupe tactique.

Au cours de sa comparution, M. De Luca a indiqué que l'expérience de la patrouille à un homme, tentée dans le nord de la ville depuis quelques mois, avait donné de bons résultats. «À ce jour, le projet pilote est très rentable du point de vue des opérations policières» a-t-il dit en rappelant que, à la fin de l'année, le SPCUM analysera le rendement de la première phase de ce projet.

Pour régler le problème des urgences, il faut augmenter les ressources

RENÉE ROWAN

Un pas important a été franchi hier vers une solution aux problèmes des urgences dans la région de Montréal: pour la première fois, il y a eu une véritable concertation entre le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSSRMM) et les administrateurs et médecins des 27 centres hospitaliers du territoire.

Les 110 participants au colloque organisé par le Conseil régional en sont arrivés à un consensus général: les solutions locales d'un établissement ne suffisent pas à régler le problème des urgences. Il faut augmenter les ressources: lits de soins de courte durée, lits de soins prolongés, les services de maintiens à domicile. La réponse à ce niveau ne peut venir que du ministère des Affaires sociales (MAS), constatent-ils.

«Sans une augmentation des ressources, on n'y arrivera jamais», ont répété chacun à leur tour et avec conviction les trois médecins participants à la conférence de presse: le Dr Claude Farah-Lajoie, vice-président du conseil d'administration du CSSSRMM; le Dr Louis Lapiere, chef de département de médecine du centre hospitalier de l'hôpital Notre-Dame et le Dr Georges Bélanger, chef du département de chirurgie du centre hospitalier de Verdun. Y prenait part également

M. Gérard Marcoux, directeur général du Conseil régional. Le colloque, rappelons-le, avait lieu à huis clos.

Le CSSSRMM a déjà déposé auprès du MAS une demande pour que 550 lits de plus en soins de courte durée, soit 250 lits de plus pour l'île Jésus et 300 de plus pour l'île de Montréal. L'ensemble des participants ont endossé sans équivoque cette demande.

Tous s'accordent à affirmer qu'il faut ouvrir les 200 lits qui, à cause des restrictions budgétaires, sont actuellement fermés dans les hôpitaux de la région: «Qu'on donne ces lits aux patients qui en ont besoin», a déclaré le Dr Bélanger.

Administrateurs et médecins ont fait un examen de conscience

collectif: «Il reste encore quelques petits efforts à faire du point de vue médical pour améliorer la situation», conviennent-ils. Cependant, affirment-ils, «il ne s'agit là que de la pointe de l'iceberg».

«Si on n'augmente pas les ressources, rien ne sera changé. Ainsi, par exemple, les personnes âgées qui attendent parfois des mois quand ce n'est des années pour se faire opérer pour des cataractes, continueront d'attendre», affirme le Dr Farah-Lajoie. «Quand ces cataractes deviennent hyper-mûres, on ne peut plus opérer», a renchérit le Dr Lapiere en signalant que la personne âgée qui aurait pu être maintenue chez elle après opération, devra être placée en centre d'ac-

cueil ou d'hébergement parce qu'elle ne verra plus clair.

Au niveau des ressources, a résumé M. Marcoux, il faut augmenter la disponibilité de lits de courte durée dans les secteurs est et nord-est en réduisant la fermeture de lits l'été et l'hiver, en améliorant la situation de tous les centres hospitaliers de courte durée en rééquilibrant les pourcentages d'occupation en soins prolongés.

Pour permettre ce partage, il faut rétablir le fardeau d'hospitalisation entre tous les centres hospitaliers par l'utilisation des lits fermés à cause des compressions budgétaires, créer des unités de gériatrie et augmenter les ressources pour les services à domicile.

"PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON LIT!"

Aujourd'hui encore, et jusqu'à dimanche, le 25 novembre, des activités de toutes sortes vous attendent. Venez assister, ce soir, à 19 h, à l'enregistrement de l'émission «ENTRE LES LIGNES», qu'anime Denise Bombardier, pour la télévision de Radio-Canada.

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
Du 20 au 25 novembre 1984 • Place Bonaventure

EN COLLABORATION AVEC **la presse**

RENAUD-BRAY Jusqu'à minuit! 7 soirs par semaine!

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

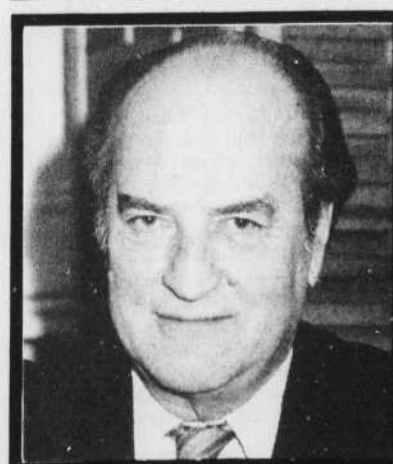
Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assésimé et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.

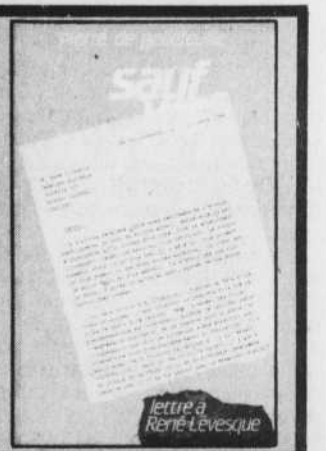
Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
TOUHAMI, Boumediene Au Tabac Soir 425, Du Mont Royal Est Montréal	1 Epicerie	425, Du Mont Royal Est Montréal
CELINE BIBEAU & AIME TOULY, Dépanneur A & C 3204, Jarry Est Montréal	1 Epicerie	3204, Jarry Est Montréal
LARIVIERE, Jacqueline Dépanneur Larivière & Lefebvre Enrg 607, de La Salle Montréal	1 Epicerie	607, de La Salle Montréal
121155 CANADA LTEE Restaurant Place du Nord Est 4121, Goun Est Montréal	1 Restaurant	4121, Goun Est Montréal
TAVERNE LAURENTIDE INC Taverne Laurentides Inc 445, Des Laurentides Laval	Changement de capacité de 1 Taverne	445, Des Laurentides Laval
2159-8032 QUÉBEC INC La Sorbonne 1176, St-Laurent Ouest Longueuil	1 Restaurant spectacles	1176, St-Laurent Ouest, Longueuil
130164 CANADA INC L'Interdit 2100, Crescent Montréal	1 Bar danse	2100, Crescent Montréal
ROGER Alberta Motel Repentigny 503, Notre-Dame Repentigny	Permis additionnel 1 Taverne danse et films	503, Notre-Dame Repentigny
MARCHE R.C. INC Marché R.C. Inc 5203, Bannantyne Verdun	Changement permanent de l'endroit d'exploitation 1 Epicerie	5203, Bannantyne Verdun
BOULANGERIE & PATISSERIE FREDDY INC Boulangerie & Pâtisserie Freddy Inc 131252 CANADA INC Restaurant Minute L.L. Enr 321, Place Jacques Cartier Montréal	1 Epicerie	1098, Jean-Talon Est Montréal
131252 CANADA INC Restaurant Minute L.L. Enr 321, Place Jacques Cartier Montréal	Permis additionnel 1 Bar terrasse	321, Place Jacques Cartier Montréal
APERGIS, Thomas Restaurant La Bella 1481, Laurier Est Montréal	1 Restaurant	1481, Laurier Est Montréal
MANDJEE INC Pastelli 1019, Ste-Catherine Est Montréal	1 Restaurant	1019, Laurier Est Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec



PIERRE DE BELLEFEUILLE
auteur de
SAUF VOT' RESPECT
(Lettre ouverte à René Lévesque)
sera au Salon du Livre de Montréal
Stands 104 - 105 - 203 - 204 QUÉBEC/AMÉRIQUE
ce soir à compter de 19h



Dossier constitutionnel

La crise québécoise renforcera la position de Brian Mulroney

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — La crise politique qui secoue le gouvernement Lévesque contribuera à renforcer la position du gouvernement conservateur de Brian Mulroney lorsque viendra le temps d'entamer des discussions constitutionnelles avec le Québec.

Tel est la réaction générale qui prévalait hier sur la colline parlementaire à Ottawa au fur et à mesure que se déroulait la séquence d'événements qui à Québec devait amener la démission de plusieurs ministres et députés péquistes.

Ainsi du côté ministériel, les conservateurs ne cachaient pas leur intérêt pour ces événements et leur impact sur le dossier constitutionnel. Et s'ils n'osent afficher trop ouvertement leur satisfaction, dans certains cas elle est évidente.

Le ministre des Communications, M. Marcel Masse, devait par exemple convenir que tout ce débat au sein du gouvernement Lévesque ne peut que réduire l'écart entre les positions québécoises et fédérales sur le plan constitutionnel. Ce que n'importe qui en négociation recherche, dit-il.

Aux yeux de M. Masse, il y a eu un rapprochement évident des positions. Mais il n'est pas pour autant question, ajoute-t-il aussitôt, que le gouvernement fédéral se précipite pour négocier des arrangements constitutionnels avec le Québec pour profiter de la nouvelle situation, reprenant ainsi des propos de la veille

du premier ministre Mulroney. Tant que le processus de relance économique n'est pas enclenché, il est en effet hors de question pour le gouvernement de se lancer dans des négociations constitutionnelles. Et compte-tenu de la série d'événements, cela ne saurait survenir avant le mois de juin pour sûr.

Le ministre des Communications a ajouté hier une nuance importante en disant que de toute façon, c'est le Québec qui est demandeur dans cette affaire. C'est au gouvernement québécois de faire des propositions d'abord, a-t-il dit, laissant entendre ainsi qu'Ottawa n'a l'intention de prendre aucune initiative contrairement à ce que pouvait laisser croire les déclarations de M. Mulroney durant l'élection et même le discours du trône.

Le député libéral de Saint-Maurice, Jean Chrétien, ne peut s'empêcher de noter à cet égard que M. Mulroney tire bien son épingle du jeu. « Quand les péquistes ont commencé à se sentir confortable dans le lit, Brian Mulroney a quitté le lit », déclare-t-il.

Pour le député libéral de Laval-des-Rapides, Raymond Garneau, tout cela « donne un sérieux coup de main au premier ministre Mulroney ». M. Garneau souligne que non seulement M. Mulroney a-t-il tout son temps pour négocier, mais qu'en plus il a maintenant l'assurance d'avoir comme vis-à-vis dans les négociations constitutionnelles un gouvernement québécois qui sera fédéraliste qui sera le Parti libéral ou un

nouveau Parti québécois dirigé par René Lévesque. Contrairement au premier ministre Trudeau, il n'aura pas à composer avec la menace de d'une possible sécession du Québec. Il ajoute que de l'expérience péquiste, le Québec ressort affaibli après l'échec référendaire et la perte du droit de veto.

Ni M. Garneau ni M. Chrétien ne sont montrés surpris outre-mesure des événements d'hier. Le député de Saint-Maurice, ironique, fait remarquer que René Lévesque qui est entré en politique pour combattre l'Union nationale terminera sa carrière en rebattant l'Union nationale. A son avis, deux partis naîtront de cette crise.

Pour le député de Laval-des-Rapides, cette situation n'est pas sans rappeler le départ de M. Lévesque du Parti libéral en 1967. Certains dans le Parti libéral voulaient alors que René Lévesque partent, mais pas le chef du parti, Jean Lesage. Dans ce cas-ci, on peut se demander si M. Lévesque n'a pas fait en sorte de forcer les radicaux du Parti québécois à quitter.

Le ministre conservateur Roch LaSalle partage pour sa part l'avis de Jean Chrétien que la crise au sein du Parti québécois favorise grandement les libéraux de Robert Bourassa. Selon M. LaSalle, il faut d'ailleurs prévoir des élections à court terme au Québec, tôt au printemps. Ce sera ingouvernable. Une division aussi profonde et aussi marquée est malsaine pour le gouvernement québécois et pour les Québécois. « Ceci

nécessitera un nettoyage rapide ».

Aux yeux de Roch LaSalle, ce « nettoyage » doit se faire entre les parties en cause. Le Parti québécois, sous une forme ou une autre, et le Parti libéral du Québec. Il serait inapproprié de tenter de relancer l'Union nationale ou de tenter de profiter des circonstances pour créer l'aile québécoise du Parti conservateur dont certains rêvent.

Du côté néo-démocrate, le député Lorne Nystrom s'interrogeait pour sa part sur la possibilité que le NPD profite de la circonstance pour créer enfin son aile québécoise. La décision devra se prendre au Québec, par les militants qui tiendront un congrès au début de l'année, note-t-il cependant.

M. Nystrom qui pendant quelques mois avait quitté son parti pour protester contre les positions de son chef Ed Broadbent dans le débat constitutionnel souligne que pour les hommes et les femmes en cause ce sont des moments tragiques qui se vivent lors d'une scission. Il ajoute que c'est probablement le schisme politique le plus important dans l'histoire du Canada.

Du côté ministériel, plusieurs autres ministres interrogés ont refusé hier de livrer des commentaires. C'est le cas du président du Conseil du trésor, Robert de Cotret, tout comme du premier ministre Mulroney. Le ministre des Finances, Michael Wilson, a pour sa part laissé tomber un « très intéressant ».

Prudent, Bourassa se dit prêt à faire face à une élection

MIVILLE TREMBLAY

MONTREAL (PC) — Au milieu de la plus importante crise ministérielle à survenir dans le gouvernement du Parti québécois, M. Robert Bourassa réagit avec circonspection. Selon lui, la crise actuelle s'explique par la politique de duplicité du gouvernement quant à son option fondamentale.

Il ne réclame pas d'élections mais se dit prêt à y faire face si nécessaire.

Ne disposant pas de tous les faits au moment d'une brève rencontre avec les journalistes, le chef de l'opposition est resté prudent dans ses commentaires.

« C'est un mouvement de protestation contre le manque de transparence et cette forme de duplicité du nouveau programme électoral du Parti québécois. » Nous en connaissons l'aboutissement au moment du congrès, estime-t-il.

Le Parti libéral compte examiner d'ici mardi la stratégie à adopter à l'Assemblée nationale. Il n'a pas voulu s'engager au début d'une motion de non confiance, ni à réclamer le déclenchement d'élections.

Nous allons attendre de connaître les faits, a-t-il affirmé. « On est toujours prêt à faire des élections, il n'y a rien de nouveau et ça ne s'impose pas depuis aujourd'hui », même si le « gouvernement est de moins en moins ca-

pable de gouverner ».

Relativement à la démission de M. Jacques Parizeau, qui n'était pas acquise officiellement au moment de l'interview, il a déclaré que la perte d'un ministre des Finances était toujours un signe de profond malaise dans tout gouvernement.

« Même si je n'étais pas d'accord avec M. Parizeau avec la plupart de ces décisions, je dois certainement dire qu'il a accompli ses fonctions avec brio et dévouement ».

M. Bourassa ne croit pas qu'un Parti québécois, qu'aurait quitté ses éléments radicaux, soit plus crédible lors d'une campagne électorale portant sur une dernière chance au fédéralisme.

« Tant que le PQ garde comme son premier article, que l'objectif fondamental c'est l'indépendance, la séparation du Québec, il n'est pas crédible quand il essaie à quelques mois des élections de l'écartier ».

Il n'a pas manqué de souligner que cet objectif de souveraineté figurait toujours à l'article premier du programme, même avec les modifications proposées par M. Lévesque.

Selon lui, le débat actuel oppose ceux « qui dans le PQ disent que la meilleure stratégie c'est la transparence et qui songent à démissionner et les autres qui trouvent meilleure une stratégie de duplicité ».

Le patronat reste muet

(Le Devoir) — Les associations représentant le monde des affaires ont préféré s'abstenir de commenter les démissions de cinq ministres hier à Québec, en expliquant qu'il s'agissait d'événements essentiellement politiques et qu'il ne leur appartenait pas de faire des commentaires à ce propos.

Les vice-présidents exécutifs du Conseil du patronat et de la Chambre de commerce du Québec, Mm. Ghislain Dufour et Jean-Paul Létourneau, ont eu cette même réponse, alors que les représentants de d'autres groupements ont jugé bon de rester tout à fait silencieux, du moins pour l'instant.

M. Dufour et Létourneau ont dit craindre que toute intervention de leur part pourrait être considérée comme partisane. Ils n'ont pas voulu davantage commenter la démission du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Pour ce qui est de la réforme de la fiscalité attendue depuis longtemps, M. Dufour a mentionné qu'il s'agissait d'une démarche gouvernementale, non pas seulement celle du ministre des Finances et que par conséquent, il y a lieu de croire que ce dossier suivra son cours comme prévu.

A la Chambre de commerce, qui attendait la participation de M. Parizeau à un colloque sur la fiscalité en janvier, on se voit dans l'obligation maintenant de s'en remettre à quelqu'un d'autre.

D'autre part, lors du récent congrès annuel de la Chambre, le premier ministre, M. Lévesque, avait invité les gens d'affaires à s'organiser pour venir vérifier à l'intérieur de l'administration publique comment la gestion était faite et de formuler des suggestions pertinentes, si nécessaire.

M. Létourneau a confirmé hier que cette proposition fait présentement l'objet d'une étude de faisabilité.



Sonneur, Jacques Parizeau quitte l'Assemblée nationale en compagnie de son épouse Alice

Les directeurs généraux d'hôpitaux applaudissent

CAROLE BEAULIEU

Deux cent directeurs généraux d'établissement de santé et de services sociaux ont accueilli hier par des applaudissements la nouvelle de la démission du ministre des affaires sociales, M. Camille Laurin.

Réunis à Montréal dans le cadre d'un colloque sur l'avenir du réseau, les administrateurs avaient déjà quelques minutes plus tôt fait connaître leur « amertume et leur déception » devant la décision du ministre de ne pas prendre part au colloque hier matin, comme prévu.

C'est d'ailleurs aux applaudissements de la salle qu'un drapeau du Québec, installé sur le podium, a été remplacé par l'unifolié rouge canadien.

Le directeur général du centre d'accueil Cartier, M. Ronald Tellier, a indiqué que l'Association des directeurs généraux de services sociaux et de santé du Québec « prenait la responsabilité du geste » qui se voulait le témoin du mécontentement des administrateurs face au gouvernement québécois.

« Nous avons mis beaucoup d'at-

tente dans cette rencontre », a déclaré le président de l'association et directeur du Conseil régional des services sociaux du Richelieu, M. Guy Bélanger qui a souligné l'hilarité de la salle en comparant son micro récalcitrant « à un autre qui ne se tenait pas ».

M. Bélanger soutient que les directeurs généraux sont « démobilisés, déçus, brisés », qu'ils en ont assez de « porter l'odieuse de décisions politiques qu'ils n'ont pas prises », et que les gîles assénés récemment aux directeurs généraux de l'hôpital Notre-Dame et de celui de St-Ferdinand d'Halifax ont fait déborder la coupe.

« Nous administrons deux cinquièmes des budgets de la province. Pourtant nos mandats deviennent de plus en plus incohérents. Quoique nous fassions nous avons tort ».

Rappelant que le gouvernement « éteint les feux mais laisse couvrir les braises partout », M. Bélanger en a appelé à un véritable bilan du réseau, de façons à voir si la société québécoise a encore les moyens de s'offrir les services « forts généreux » que la réforme a mis en place il y a 10 ans.

Pierre de Bellefeuille

« Une inquiétante ... schizophrénie »

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — Le député indépendant de Deux-Montagnes, Pierre de Bellefeuille, a dénoncé hier le patriotisme « creux » des membres du gouvernement qui mettent la souveraineté au rancart.

Profitant d'un débat lancé par son ex-collègue, le député Jacques Brassard (Lac St-Jean) pour souligner la journée des Patriotes qui sera célébrée dimanche, M. de Bellefeuille s'en est donné à coeur joie contre le gouvernement qu'il a quitté mardi.

Après que M. Brassard et le député de Verchères Jean-Pierre Charbonneau eurent rendu hommage à l'héroïsme des Patriotes de 1837-1838 en soulignant qu'ils avaient aussi mené un combat pour la liberté et l'indépendance politique, M. de Bellefeuille s'est demandé à quoi rimaient ces discours.

« Des banquettes ministérielles, d'entendre aujourd'hui des appels à l'indépendance et à la souveraineté, cela évoque une inquiétante schizophrénie. Cela ressemble, a poursuivi M. de Bellefeuille, à une simple fuite dans le passé ».

« Aujourd'hui, pour des gens qui mettent la souveraineté au rancart, de rappeler l'héroïsme des patriotes de 1837-1838, cela risque de ressembler à un geste creux, à un geste mécanique fait pour se donner bonne conscience, parce que c'est un bien vain patriotisme qui s'arrête à la glorification du passé ».

Pour le député de Deux-Montagnes, l'hommage aux Patriotes devrait plutôt représenter une volonté d'agir aujourd'hui comme eux, une volonté de les considérer comme des modèles à suivre.

M. de Bellefeuille a par ailleurs

souligné avec beaucoup de fierté une coïncidence pour le moins frappante. Les deux principaux comités de patriotes au Québec, Saint-Jean et Deux-Montagnes, viennent de voir leur député traverser le parquet de la Chambre.

Outre M. de Bellefeuille, le député de Saint-Jean Jérôme Proulx a décidé hier de siéger comme député indépendant.

Le député libéral d'Argenteuil, Claude Ryan, a condamné pour sa part les tergiversations du gouvernement devant ses propres slogans patriotiques.

Parlant des Patriotes, M. Ryan a dit qu'ils n'ont pas tergiversé autour des valeurs auxquelles ils croyaient. « Ils sont allés directement au but ».

Et s'adressant aux députés ministériels, M. Ryan a ajouté : « s'ils y croyaient de manière constante (à leurs slogans patriotiques), s'ils ne passaient pas leur temps à les contorsionner au gré de l'évolution de la conjoncture électorale, ils seraient plus d'avantage au sérieux ».

« Je pense que c'est une des leçons qu'on pourrait tirer de l'expérience des Patriotes, la constance dans la défense de leurs convictions, même au prix des plus grands sacrifices, y compris au prix du pouvoir », a déclaré M. Ryan.

Son collègue de Jean-Talon, Jean-Claude Rivest, a rendu hommage à ceux du gouvernement qui, ayant le choix entre un certain opportunisme et leurs convictions, ont choisi leurs convictions et il a invité les autres membres du gouvernement à faire de même.

« Je pense, a-t-il dit, que le présent rattrape singulièrement le passé pour nous apporter un message de fidélité et de loyauté au mandat profond que nous avons reçu chacun de nos électeurs ».

Députés et ministres demeurent dans l'attente

QUÉBEC (PC) — A travers les annonces de démission et de réunion d'urgence, les ministres et députés péquistes demeurent dans l'attente hier et la plupart hésitent à commenter les nouvelles, de crainte d'alimenter le débat qui divise le Parti québécois.

Plusieurs refusaient carrément de répondre aux questions des journalistes ou se montraient fort réticents à « commenter des rumeurs ».

Pratiquement tous ont refusé de commenter les démissions des ministres Jacques Parizeau (Finances), Denise Leblanc-Bantey (Condition féminine), Camille Laurin (Affaires sociales), Jacques Léonard (Transports) et Gilbert Paquette (Science et Technologie). Tous préféraient attendre qu'elles soient confirmées en Chambre ou rendues publiques par les personnes concernées.

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Harel, l'une des tenants de la ligne dure, citée par la rumeur comme une démissionnaire potentielle, n'avait pas encore achevé sa réflexion. Je commenterai quand je serai prête, dans quelques jours. Ce n'est ni le moment ni l'atmosphère »,

a-t-elle lancé, avant de se faufiler dans un ascenseur.

Le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson, n'a pas voulu commenter. « J'ai des dossiers fort importants qui m'occupent ».

Le leader du gouvernement et ministre des Communications Jean-François Bertrand n'avait rien à ajouter aux déclarations du premier ministre en Chambre.

De son côté, le ministre responsable des Affaires linguistiques, M. Gérard Godin, s'est rallié à la position défendue par le premier ministre René Lévesque.

« Il y a les principes et la réalité politique, qui sont deux choses différentes. Certains voient la réalité telle que vécue au niveau du sous-sol par les Québécois », M. Godin estime qu'en dernier ressort, « c'est le peuple qui va décider ».

Le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Gilles Baril, a laconiquement commenté : « M. Lévesque est un grand chef », avant de s'esquiver.

Le président du caucus péquiste et député de Nicolet, M. Yves Beaumier, a simplement avisé que lors de

la réunion extraordinaire des députés de 13h00 à 14h15, le premier ministre avait demandé « aux personnes concernées » de retarder leur décision. Celles-ci agront « selon leur conscience », a-t-il ajouté.

Quant à la démission du ministre des Finances Jacques Parizeau, M. Beaumier l'a qualifiée de « déplorable ». « C'est son problème, sa conscience et ses convictions ».

Le député de Vachon, M. David Payne, de son côté, a enregistré sa dissidence « face à la résolution soumise par le premier ministre Lévesque ».

Dans une lettre présentée à la presse avant la réunion extraordinaire et qui devait être remise au premier ministre lors de cette rencontre, M. Payne se dit prêt à demeurer membre du caucus des députés si le groupe en décide ainsi.

Il pose cependant comme condition de pouvoir y défendre sa position. La position de M. Lévesque ne représente d'aucune manière les origines du Parti quequois ni son option, ni son orientation nécessaire pour l'avenir. Il m'est toujours apparu évident qu'on devrait par tous les moyens promouvoir la souveraineté

du Québec. Je vais me battre sur ce point-là ».

Le député d'Arthabaska, M. Jacques Baril, a fait part à la Presse Canadienne de son intention de démissionner. Il ignore cependant à quel moment il en fera l'annonce officielle.

« M. Lévesque, a-t-il expliqué, m'a convaincu de la nécessité de l'indépendance, de la souveraineté. Il m'a tellement convaincu que je ne peux prendre le virage fédéraliste qu'il a choisi ».

« Je ne peux continuer à me cacher la tête dans le sable. Si le Parti québécois continue sur sa lancée, s'il persiste à tourner en rond, il ne sera plus le véhicule que j'ai choisi pour promouvoir la souveraineté ».

Tout en affirmant que sa décision est prise, M. Baril reste ouvert à toute possibilité de la réviser, vu l'évolution rapide de la situation.

Le député Hubert Desbiens, de Dubuc, a réagi vivement à la résolution de l'exécutif adoptée lundi. « Personne ne peut m'empêcher de parler de souveraineté », a-t-il lancé en interview téléphonique avec la Presse Canadienne.

Les démissionnaires

Jacques Parizeau

QUÉBEC (PC) — M. Jacques Parizeau qui vient de démissionner comme ministre des Finances à l'âge de 54 ans était un des travailleurs de la première heure du Parti québécois.

Docteur en sciences économiques, c'est un ancien professeur à l'École des Hautes études commerciales de Montréal. De 1961 à 1965, il a été conseiller des ministres des Finances, des Richesses naturelles et de l'Éducation.

Il a été conseiller économique et financier du cabinet à partir de 1961, sous les premiers ministres Lesage et Johnson, jusqu'en 1967, alors qu'il devient conseiller personnel du premier ministre Johnson.

Son adhésion au Parti québécois en 1969, avait donné beaucoup de crédibilité au parti et avait attiré nombre de militants. Il avait immédiatement été élu au Conseil exécutif du PQ qu'il a présidé en 1970 et 1971.

Directeur de la revue l'Actualité économique de 1955 à 1961, il a été président du conseil d'administration du quotidien indépendantiste *Le Jour*, en 1974 et 1975.

Camille Laurin

QUÉBEC (PC) — Pour l'ensemble des Québécois, Camille Laurin reste d'abord et avant tout le père de la loi 101. La Charte de la langue française demeure sans doute la pièce de législation la plus importante et la plus populaire adoptée par le gouvernement du Parti québécois.

Quand Camille Laurin parraine cette loi en 1977, il est déjà fort d'une expérience parlementaire dont ne jouissent pas la plupart de ses collègues du conseil des ministres.

Cet indépendantiste de longue date est élu une première fois à l'Assemblée nationale comme député de Bourget à l'élection du 29 avril 1970 avec six autres péquistes. Il devient chef de l'aile parlementaire du PQ.

Battu de justesse en 1973 par une vague libérale sans précédent, il est réélu dans Bourget en 1976 et en 1981 avec des majorités sans conteste.

Né le 6 mai 1922, Camille Laurin était à 62 ans, le doyen des ministres du gouvernement René

Défait dans le comté d'Ahuntsic en 1970 et de Crémazie en 1973, il est élu dans le comté de L'Assomption en 1976 et est immédiatement devenu ministre des Finances et du Revenu et président du Conseil du Trésor. À la suite des élections de 1981, M. Lévesque avait ajouté à ses responsabilités celles de ministre des Coopératives et des Institutions financières.

Il s'appretait à déposer un Livre blanc sur la fiscalité du Québec, en préparation depuis plus d'un an.

On avait cru qu'il allait démissionner, en 1982, quand le premier ministre Lévesque lui avait retiré la présidence du Conseil du Trésor pour la donner à M. Yves Bérubé. Mais il ne l'avait pas fait et avait annoncé qu'il allait se contenter de dîner avec M. Bérubé.

« Nous allons manger chaud, mais discuter froid », avait-il dit.

Il était venu bien près de démissionner quand le gouvernement avait rendu publique la question qui allait être posée au référendum, mais il s'était finalement rallié au gouvernement.

Lévesque dont il est l'ainé de moins de quatre mois.

Ce psychiatre de formation aura occupé de 1976 à 1984 les postes de ministre d'État au développement culturel, ministre de l'Éducation puis ministre des Affaires sociales.

À la suite de la démission de Jacques-Yvan Morin en mars 1984, il devient également vice-premier ministre.

Avant de se lancer en politique, M. Laurin était une sommité de la psychiatrie québécoise après des études spécialisées à Boston et à Paris.

Rattaché à l'Institut Albert-Prévost de Montréal dès 1957, il devient directeur scientifique de cette institution puis directeur du département de psychiatrie de l'université de Montréal en 1958.

Indépendantiste de la première heure, il a adhéré au PQ dès la fondation de cette formation politique en 1968.

Il devient rapidement membre de l'exécutif puis vice-président du parti en 1971.

Jacques Léonard

QUÉBEC (PC) — M. Jacques Léonard, qui a annoncé sa démission comme ministre des Transports hier, occupait ce ministère depuis mars 1984.

Comptable agréé et vérificateur de profession, M. Léonard est âgé de 46 ans. C'est un ancien professeur de l'école d'agriculture de Mont-Laurier, de l'École des Hautes études commerciales de Montréal et de l'Université nationale du Rwanda.

Entré en 1968 au service de l'Université de Montréal, il y occupe successivement les postes de directeur adjoint du service des budgets, d'adjoint au vice-recteur

à la recherche et de vice-doyen à l'éducation permanente.

Candidat du Parti Québécois dans l'ancien comté de Labelle, aux élections générales de 1970, et dans Laurentides-Labelle, en 1973, il est défait les deux fois. Mais il se fait élire dans Laurentides-Labelle aux élections de novembre 1976.

M. Léonard entre aussitôt dans le cabinet Lévesque comme ministre d'État à la Planification et vice-président du Conseil du Trésor. En 1980, il passe au ministère des Affaires municipales avant de devenir ministre des Transports, en mars 1984.

Gilbert Paquette

QUÉBEC (PC) — M. Gilbert Paquette, qui démissionne comme ministre de la Science et de la Technologie, était le premier titulaire de ce ministère créé l'été dernier.

Agé de 42 ans, M. Paquette est mathématicien de formation et auteur de plusieurs manuels scolaires en usage dans les cégeps. Il a publié plusieurs articles sur les mathématiques dans des revues internationales et est l'auteur de deux mémoires sur l'enseignement des mathématiques.

Il a été successivement directeur pédagogique à l'université du

Québec, coordonnateur provincial des mathématiques des cégeps du Québec et président de l'Association des mathématiciens, de 1970 à 1973.

Membre fondateur du Rassemblement des Citoyens de Montréal, il a été membre du conseil d'administration de l'hebdomadaire Québec-Press.

Membre de l'exécutif national du PQ à plusieurs reprises, il est candidat du Parti Québécois dans le comté de Rosemont, et défait aux élections de 1973. Mais il est élu aux élections de novembre 1976.

Denise Leblanc-Bantey

QUÉBEC (PC) — C'est une entrée spectaculaire en politique qu'a faite Mme Denise LeBlanc-Bantey lorsque le 15 novembre 1976 elle battait par 60 voix aux Îles-de-la-Madeleine l'institution que constituait le député libéral Louis-Philippe Lacroix.

Des lointaines îles arrivait une jeune députée âgée de 26 ans dont la voix menue contrastait avec le caractère tonitruant de son bouillant prédécesseur.

Mme LeBlanc s'est signalé rapidement par son franc parler et par l'ardeur qu'elle mettait à défendre ses commettants alors

qu'elle était nommée dès décembre 1976 adjointe parlementaire responsable du secteur des pêches.

La jeune députée était, avant son élection, enseignante et directrice d'un hebdomadaire local.

Réélue avec une confortable majorité aux élections d'avril 1981, Mme LeBlanc-Bantey était nommée ministre de la Fonction publique, puis ministre responsable de la Condition féminine à compter de novembre 1983. Elle cessa d'être ministre de la Fonction publique lors de l'abolition de ce ministère le 31 mars 1984.

Jérôme Proulx

QUÉBEC (PC) — M. Jérôme Proulx qui vient de quitter le caucus du Parti québécois à l'Assemblée nationale, est âgé de 54 ans, et est un ancien membre de l'exécutif national du Parti québécois.

Il a été professeur de littérature au Collège militaire royal de Saint-Jean de 1957 à 1966, puis jusqu'à ce qu'il se fasse élire député de Saint-Jean sous la bannière de l'Union Nationale.

Lors du débat sur le projet de

loi 63, il avait abandonné l'UN pour former une opposition circonstancielle à ce projet de loi aux côtés de MM. René Lévesque, Yves Michaud, Antonio Flamand et Gaston Tremblay.

Aux élections générales de 1970 et de 1973, il a été défait comme candidat du Parti québécois dans Saint-Jean, mais il est élu aux élections de novembre 1976. De 1976 à 1979, il a été whip du gouvernement à l'Assemblée nationale.

L'Association péquiste de St-Jean demande la démission de Lévesque

Laurent Soumis

Les instances régionales du Parti québécois n'ont pas tardé à faire connaître leurs réactions aux événements qui ont secoué hier, l'aile parlementaire et le cabinet des ministres du gouvernement Lévesque.

Quelques minutes à peine après l'annonce à l'Assemblée Nationale de la démission du député péquiste de St-Jean, M. Jérôme Proulx, qui siègera désormais comme indépendant, l'Association péquiste de son comté a réclamé la démission du président du parti, M. René Lévesque.

Dans un communiqué qui a été rédigé, mercredi soir, après une réunion du comité exécutif du comté en liaison permanente avec le député Proulx, l'Association a manifesté son désaccord face à la position du premier ministre « qui nie la nécessité de garder notre identité de souverainiste ».

« Si M. Lévesque persiste dans cette position, précise le communiqué, nous exigeons sa démission comme président du Parti ».

Selon l'Association de St-Jean, « seule la position du groupe des ministres dit « des Laurentides » paraît respecter les nécessités qui sont nôtres ».

Appuyant leur action sans réserve, l'exécutif de l'Association de St-Jean a enjoint les ministres de « poursuivre la promotion de notre souveraineté nationale ».

Un porte-parole du PQ de la circonscription de St-Jean nous a confirmé que l'exécutif connaissait depuis quelques heures les intentions du député Jérôme Proulx mais attendait avant de faire connaître sa position.

Rejoint par LE DEVOIR, le président de l'Association, M. Roger Paquin, a tenu à féliciter le député démissionnaire et exprimer « son ad-

miration à l'égard d'un député qui ne pouvait plus cautionner la position du chef de son gouvernement ».

M. Paquin, qui est demeurée en relation directe avec le groupe des 12 au cours des dernières heures, nous a indiqué que son exécutif « envisage la création d'une coalition pour la souveraineté du Québec en vue d'offrir une tribune aux indépendantistes, d'influencer les délégations au prochain congrès et, si nécessaire, d'offrir une alternative politique aux souverainistes ».

Le député démissionnaire a été invité à participer à l'assemblée générale des membres de l'association qui se tiendra le 9 décembre.

« En tant que président du PQ de St-Jean, j'ai maintenant le devoir de rappeler à l'ordre le chef de mon parti avec toute la vigueur nécessaire », a-t-il conclu.

De son côté, l'exécutif du Parti québécois de Deux-Montagnes a également indiqué « son désaccord total avec la position de René Lévesque de retirer l'option fondamentale du parti de l'enjeu de la prochaine élection ».

L'exécutif a demandé au gouvernement de se conformer à la volonté du parti telle qu'elle s'est manifestée lors du congrès national de juin. Dans la mesure du possible, l'association espère entre temps une entente avec le gouvernement central dans le traitement des affaires courantes et la défense des intérêts constitutionnels du Québec.

L'exécutif appuie la décision de son député, M. Pierre de Bellefeuille de se retirer du caucus du parti, tout en demeurant membre du PQ, et de siéger comme député indépendant « afin de faire triompher l'option fondamentale de notre formation politique ».

Président de l'Association péquiste de la circonscription de Bourget, M. Raymond Girard a qualifié de « perte tragique » la démission du

vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales, le Dr Camille Laurin, qui retournera sur les banquettes arrières du gouvernement dès le début de la semaine prochaine.

Bien qu'il se dise déçu de sa démission, M. Girard a tenu à souligner « qu'il hésitait à entériner la position du ministre ».

L'exécutif du parti se réunira au cours des prochains jours et sera appelé à définir clairement sa position. Pour l'instant, les membres préfèrent attendre « que retombe la poussière ».

M. Raymond Girard, qui s'identifie à l'aile modérée du parti, a dit craindre que le congrès national de janvier prochain « ne soit le théâtre de chocs encore plus brutaux si les radicaux sont mis en minorité ».

Par ailleurs, Mme Lise Vallée-Bernier, présidente de l'Association péquiste de L'Assomption a exprimé sa déception suite au départ de son représentant, le député Jacques Parizeau, qui annoncera, mardi prochain, son retrait de la vie politique.

Mme Vallée-Bernier a toutefois indiqué au DEVOIR que « cette décision ne surprend personne ». Le ministre Parizeau avait rencontré les membres de l'exécutif, lundi dernier, pour annoncer ses couleurs.

À la lecture du message de M. Lévesque, a expliqué Mme Vallée-Bernier, il était évident qu'il n'y avait plus de négociations possibles avec le groupe des Laurentides, auquel appartenait M. Parizeau.

Elle a dit comprendre que le ministre Parizeau ne soit pas intéressé à demeurer sur les banquettes du Salon de la race. « Siéger comme indépendant ne fait pas avancer les idées », nous a-t-elle déclaré.

« À l'heure actuelle, aucun parti n'offre encore ce qu'on croyait trouver dans le Parti québécois », a-t-elle conclu.

Depuis les Îles-de-la-Madeleine, le

président de l'association du comté, M. Hubert Arsenault, a loué « la franchise et l'honnêteté de la ministre, Mme Denise Leblanc-Bantey, qui préfère désormais siéger à titre de représentante indépendante ».

M. Arsenault s'est dit inquiet de « l'effet d'entraînement que pourrait avoir la démission des cinq ministres du parti ».

M. Hubert Arsenault s'est interrogé aussi sur la démobilisation possible des militants madelinots, « qui ont plus d'intérêt à gagner leur pain et leur beurre qu'à travailler pour un objectif à si long terme ». Les membres de l'exécutif devraient se réunir ce soir.

Par ailleurs, le président du PQ dans Arthabaska, M. Mario Bergeron, n'était pas en mesure, hier soir, de confirmer ou d'infirmer la démission de son représentant, le député Jacques Baril.

M. Bergeron nous a toutefois déclaré que la dernière assemblée générale de l'Association, samedi dernier, s'était prononcée en faveur de l'option indépendantiste comme thème de la prochaine consultation populaire.

« Si le député Proulx claqué la porte du parti et si le PQ s'écarte de l'article numéro un de son programme, je n'aurai d'autre choix que de signer ma lettre de démission dont le brouillon est déjà rédigé », a conclu M. Bergeron.

D'autre part, il nous a été impossible de recueillir les commentaires de l'Association du PQ dans Labelle sur la démission du conseil exécutif de M. Jacques Léonard, jusque là ministre des Transports et représentant de cette circonscription.

Présidente de l'Association du PQ de la circonscription de Rosemont, Mme Manon Ceno nous a indiqué qu'aucun commentaire ne serait formulé avant la réunion de l'exécutif qui devrait avoir lieu au cours de prochaines heures.



UN REGARD NEUF SUR LES AFFAIRES.

Avec la publication récente du Devoir économique — un nouveau cahier exceptionnel réalisé par une nouvelle équipe de journalistes chevronnés — le journal *Le Devoir* vient combler un manque et devient le seul quotidien à offrir un contenu économique et financier exhaustif.

Cotes boursières américaines et canadiennes, indice général individuel, taux d'escompte, devises étrangères, performance du dollar et des métaux, marché des options, contrats à terme, fonds mutuels, mercuriale, évaluation de la performance dans chacun des secteurs, statistiques

économiques, nouvelles des compagnies, résultats financiers, nouvelles émissions, avis de dividendes, conjoncture économique nationale et internationale, graphiques, analyses...

Tout y est! À tous les jours! Dans une mise en page intelligente, spécialement structurée pour un maximum d'efficacité et un minimum de temps de lecture.

Le Devoir, c'est aussi un regard franc sur le monde politique, social et culturel.

Abonnez-vous!

LE DEVOIR ESSENTIEL!

ARTS ET SPECTACLES

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Histoire sans fin" 6 h 10, 10 h 05 — "Cannon ball 11" 8 h
ASTRE II: — "Splash" 9 h 05 — "La nuit de l'évasion" 7 h 10
ASTRE III: — "Ghostbusters" 6 h 10, 9 h 40 — "Où sont les mecs" 8 h
ASTRE IV: — "The Terminator" 6 h 15, 10 h — "Lone Wolf McQuade" 8 h 05
BERRI I: (288-2115) — "La guerre des tuques" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
BERRI II: — "Femmes de personne" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 40
BERRI III: "Le choc" 1 h 30, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI IV: — "Le dernier glacier" 1 h 40, 3 h 25, 5 h 10, 7 h 8 h 45
BERRI V: — "Le bal" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20
BONAVENTURE I: — "Crimes de passion" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: — "Places in the heart" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h
BROSSARD I: (465-5906) — "Crimes de passion" 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD II: (465-5906) — "Mario" 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD III: "Ninja 111" 7 h, 9 h
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30 — "Le bombardier" 9 h 15
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Purple rain" 7 h 35, 9 h 45
CHAMPLAIN II: — "L'histoire sans fin" 9 h 55 — "Jamais plus jamais" 7 h 25
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "The terminator" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20 ven. dern. spect. 11 h 15
CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "Valley Boys" 13 h, 14 h, 21 h, 46 h 30, 18 h 15, 20 h, 25 h 15
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — 25 ans de

18 h 55, 21 h 10
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "The girl with red ribbons" 19 h — "L'homme bon" 21 h
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Viva la vie" 7 h 15, 9 h 25
DAUPHIN I: (721-6060) — "Mario" 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: — "Un dimanche à la campagne" 8 h, 10 h
DORVAL I: (531-8587) — "Just the way you are" 7 h 05, 9 h 05
DORVAL II: "Oh God you devil" 7 h 20, 9 h 20
DORVAL III: "Garbo talks" 7 h 20, 9 h 20
DECARIE I: (341-3190) — "Ninja 111" 7 h 20, 9 h 20
DECARIE II: — "Soldier's story" 7 h, 9 h
ÉLYSEE I: (842-6053) — "Laisse béton" 7 h 25, 9 h 25
ÉLYSEE II: "El Norte" 6 h 45, 9 h 20
ESPACE 9: (272-1080) — "La Traviata" 7 h
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Jigsaw man" 7 h 10, 9 h 10
FAIRVIEW II: — "Body Double" 7 h 15, 9 h 20
FLEUR DE LYS: (849-0041) — "Clockwork orange" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h
GREENFIELD I: (671-6129) — "Indiana Jones et le temple maudit" 7 h, 9 h 10
GREENFIELD 2: — "Invasion des insectes" 7 h 10, 7 h 55
GREENFIELD 3: — "Attention, une femme peut en cacher une autre" 7 h 25, 9 h 25
IMPERIAL: (288-7102) — "Gandhi" 1 h, 4 h 30, 8 h
JEAN-TALON: (725-7000) — "Purple rain" 7 h, 9 h 10
KENT I: (489-9707) — "Just the way you are" 7 h 30, 9 h 25
KENT II: — "Oh God, you devil" 7 h, 9 h
LA CITE I: (844-2829) — "The little drummer girl" 7 h, 9 h 20
LA CITE II: — "Just the way you are" 6 h, 7 h 50, 9 h
LA CITE III: — "Jigsaw man" 6 h 10, 8 h, 9 h 50
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "El Norte" 6 h 45 — "Canne amère" 7 h 30 — "Jacques et Novembre" 9 h 15
LAVAL I: (588-7776) — "Indiana Jones: le temple maudit" 7 h 15, 9 h 35
LAVAL II: — "Attention une femme peut en cacher une autre" 7 h 30, 9 h 30
LAVAL III: — "Teachers" 7 h, 9 h
LAVAL IV: — "Palace en délire" 7 h 05, 9 h 10
LAVAL V: — "L'invasion des insectes" 7 h 05, 9 h 10
LAVAL ODEON I: (687-5207) — "Ninja 111" 7 h 30, 9 h 20
LAVAL ODEON II: — "L'histoire sans fin" 9 h 30 — "Jamais plus jamais" 7 h
LOEW'S I: (861-7437) — "American dreamer" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50
LOEW'S II: — "The key" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S III: — "Theft of the hearts" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50
LOEW'S IV: — "Indiana Jones: le temple de doom" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LOEW'S V: — "Teachers" 1 h 40, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
MERCURI: (255-6224) — "Le trésor des 4 couronnes" 7 h 30, 9 h 30
OUIMETOSCOPÉ: (525-860 0) — "Le monde selon Garp" 7 h 15, 9 h 45 — "Tootsie" 7 h, 9 h 15
OUTREMONT: (277-4145) — "Un nid dans le vent" 7 h — "La femme de l'île" 9 h 30
PALACE I: (866-5991) — "Body Double" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE II: — "Hells angels for ever" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
PALACE III: — "Jigsaw man" 12 h 05, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 30
PALACE IV: — "Oh god you devil" 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10
PALACE V: — "Purple rain" 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h
PALACE VI: — "Just the way you are" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PARADIS I: (866-6991) — "Histoire sans fin" 8 h 05 — "Cannon ball 11" 6 h, 9 h 45
PARADIS II: — "Gremlins" 9 h — "Quelle affaire" 7 h 15
PARADIS III: — "Les guerriers du Bronx" 11 h 25, 9 h 40 — "Comment draguer toutes les filles" 8 h
CINÉMA PARALLELE: (843-6001) — "Losey" 7 h 15
PARADIS IV: — "Les guerriers du Bronx" 11 h 25, 9 h 40 — "Comment draguer toutes les filles" 8 h
PARADIS V: — "Gestes et mouvements dansés" 21 h 30 (23 au 29 nov.)
PARISIEN I: (866-3856) — "Indiana Jones et le temple maudit" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 20
PARISIEN II: — "Il était une fois l'Amérique" 2 h, 8 h
PARISIEN III: — "Le futur est femme" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 55
PARISIEN IV: — "Un avocat allemand" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25
PARISIEN V: — "Attention une femme peut en cacher une autre" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "La guerre des tuques" 7 h 30 — "Le bombardier" 9 h 10
PLACE LONGUEUIL II: — "L'histoire sans fin" 7 h 15 — "Jamais plus jamais" 9 h
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — "Brother from another planet" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 9 h 20
PLACE VILLE-MARIE II: — "Metropolis" 1 h 15, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 7 h 55, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Amadeus" 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Ninja 111" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Soldier's story" 7 h, 9 h
PLACE DU CANADA: (861-4959) — "Ghostbuster" 7 h 15, 9 h 15
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "Les guerriers du Bronx" 11 h 25, 9 h 40 — "L'effroyable créature" 19 h 45
SAINT-DENIS II: — "La poursuite du diamant vert" 17 h 30, 21 h 15 — "Deux oiseaux rares" 19 h 30
VERDUN: (768-2092) — "L'histoire sans fin" 7 h 30 — "Jamais plus jamais" 9 h
VERSAILLES I: (253-7880) — "Indiana Jones et le temple maudit" 7 h, 9 h 10
VERSAILLES II: — "L'invasion des insectes" 7 h 10, 7 h 45
VERSAILLES III: — "Attention, une femme peut en cacher une autre" 7 h, 9 h 05
VILLERAY: (388-5577) — "L'histoire sans fin" 7 h 30 — "Jamais plus jamais" 9 h 15
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Little drummer girl" 6 h 50, 9 h 15
YORK: (937-8978) — "Choose me" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

SUR SCÈNE

ATELIER CONTINU: 1200 est Laurier (270-1175) — "Défendu" un intermède musical, texte et m. en s. Claude Poirier, du 22 nov. au 15 déc. 20h 30 du mar au sam.
AU 3906 RUE CLARK: Spectacle Performance. « De la chair sur la vertu » conception de Rodrigue Jean, les 23-24-25 nov. 20h 30.
BAR KM/H: 4171 St-Denis (843-4604) — 587 du vendredi avec Robert Lenche, sax alto, le 23 nov.
BISTROT D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808) — La Boîte à Lily, Céline Faucher, 21h 30 — Jean Gallier, 23h 30, le 23 nov.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Thomé (373-3262) — Les femmes et l'amour de Sacha Guitry, collage s'appuyant sur cinq de ses pièces, m. en s. Philippe Grenier, du 10 oct. au 30 déc. jeu ven. 21h, sam. 19h 30 et 22h 30.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620) — Jean Saulnier au piano, 20h 30, 22h 30.
LE CAFÉ DE LA PÊCHE: PDA (842-2112) — Le lauteuil à bascule de Jean-Claude Brisville, m. en s. Claude Goyette, du 7 nov. au 29 déc. lun au sam. 20h 30.
CAFÉ THÉÂTRE: 3111 est Ontario (845-7932) — Straight Ahead, 23-24 nov. 21h.
LA CAVE À MOUSSE: 121 est rue Duluth (842-5224) — Martine Dumouchel et Mousse, accompagnées au piano de Claude Véziau, du 20 au 26 nov. 21h 30.
CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848) — Spectacle de Gerry Boulet, 22 au 25 nov. 21h.
DINER-THÉÂTRE LES MASQUÉS: Hôtel Regence Hyatt, 777 Université (879-1370) — « Clic » pièce et m. en s. François Jobin, Pierre Lenoir et Pierre Beaudry, du 4 oct. au 31 déc. du mar. au dim.
L'ESKALAP: 1237 rue Sanguin (849-7164) — Les Productions Germaine Larose présentent « Le président » de Thomas Bernhard, m. en s. Jean-Luc Denis, du 3 nov. au 2 déc. mar. au sam. 20h 30, dim. 15h.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum (521-4191) — « Le rail » conception et m. en s. Gilles Maheu, du 25 oct. au 24 nov. du lun. au sam. 21h.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955) — Le Bateau Ivre: Don Alias, percussionniste, 20 au 25 nov., 3 spectacles par soir à compter de 21h 30.
HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg mar. au dim. de 20h à 03h — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h 00 à 00 00 — Diner-dansant avec pianiste Gerry Pucci.
LA CROISSETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — Lambert au piano dim. 16h à 21h, lun. au ven. de 19h 00 à 22h 00.
LAIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Ouvert chaque jour à compter de 16h du lun au sam. — Saviette, 23-24 nov.
LE ROUGE ET LE NOIR: 7151 Côte-des-Neiges (738-2096) — En spectacle Les Frères Lapiere, 23-24 nov. 22h.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166) — Le Théâtre de la Manufacture présente « Variétés » de Gilbert Turp, m. en s. Daniel Simard, jusqu'à 15 déc., du mar. au dim. 20h 30.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Lambert au piano de 17h 00 à 19h 00, Eddie Prophète de 21h 00 à 02h 00 du lun. au ven. — Eddie Prophète de 21h à 02h sam.
MAISON-THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211) — « Le sous-sol des anges » de Louis-Dominique Lavigne, présenté par le Théâtre de Carton, 23 nov. 20h, 24 nov. 20h, 25 nov. 14h.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 avenue Sherbrooke, Mtl (285-1600) — « Profile of an artist: Anna Ticho » documentaire sur la vie et l'oeuvre d'Anna Ticho, jeu ven. et ven. à 12h jusqu'au 7 déc.
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques ouest, (872-4530) — « Les trous noirs » 26 sept. au 2 déc., (français) mar. au ven. 14h 15, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h 15h 30, 16h 30, 20h 30 — anglais, mar. au ven. 13h, 19h 30, sam. 13h, 15h 30, 19h 30, dim. 14h 15, 19h 30.
Puzzles CAFÉ-BAR: 333 Prince-Arthur, Mtl — Pierre Leduc au piano et Ron Séguin, contre-bassiste, de 18h à 21h — Ron Séguin Quartet, de 22h à 02h, le 23 nov.
LES RETROUILLÉS: 1709 St-Denis (849-9275) — John Baudin, guitare (B&B) mer. au sam. de 22h à 01h — Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h à 01h.
SALLE FRED BARRY: 4353 est (492-0165) — La Famille Malenfant présente « Montmorency Direct » textes Pierre Legaré, m. en s. Raymond Cloutier, du 26 oct. au 30 nov. jeu ven. sam. 20h 30.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974) — « Harold et Maude » de Colin Higgins, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 25 oct. au 6 déc.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277) — « Circulations » de et avec Robert Lepage, François Beausoleil, Lise Castonguay et Bernard Bonnier, m. en s. Robert Lepage, musique, Bernard Bonnier, du 13 nov. au 15 déc., mar. au sam. 20h, dim. 15h.

THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112) — La Cie Jean Dupuce présente « Bonne nuit maman » de Marsha Norman, m. en s. Daniel Roussel, du 23 oct. au 30 nov. mar. au ven. 20h, sam. 17h, et 21h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793) — Albertine en cinq temps de Michel Tremblay, m. en s. André Brisard, du 13 nov. au 16 déc.
UNION FRANÇAISE: 429 ave Viger est (845-5195) — Erik Sate buveur d'absence de Michel Forques, avec Pierre Montheil et Luc St-Denis, le 23 nov. à 20h 30.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Don Quichotte » de Miguel de Cervantes, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 6 nov. au 1 déc. mar. au sam. 20h.
THÉÂTRE DE LA BORDEE: 1091 1/2 St-Jean, Québec (694-9631) — « Monogamy » de Claude Meunier et Louis Saia, m. en s. Louis Saia et Claude Binet, du 7 au 24 nov. du mar. au sam. 20h 30.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington Hill (771-6669) — Spectacle « Ou es-tu Johnny Starr, Johnny Starr? » création collective m. en s. Pierre Parisien, du 14 nov. au 15 déc. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Studio Toronto Free Theatre présente « Doc » de Sharon Pollock, 19 au 23 nov. 20h.

ECHOS

Une collection de 42 tableaux sculptés dans l'ivoire de narval et de morse, oeuvre d'un marin gaspésien, Edmond Lecouvie, est présentée jusqu'au 15 décembre à la Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce. Tous fabriqués à l'échelle, ces modèles réduits rappellent les grands moments de l'histoire navale, à partir de 750 ans avant Jésus-Christ jusqu'en 1921, avec le célèbre Blue-noise. Edmond Lecouvie, grand amoureux de la mer, a ainsi occupé ses loisirs pendant quatorze ans et la collection a été acquise par Me Stanislas Déry dont le père était un ami du sculpteur.

TELEVISION

- the national update
 23.27 Good rockin' tonight
 00.57 TBA
- 2 CBFT**
 12.00 Première édition
 12.22 Télé Arts
 12.30 Allô Bou Bou
 13.30 Au jour le jour
 14.30 Télé-Fénelion
 15.30 Maitres et valets
 16.30 Prince Noir
 17.00 Bobino
 18.00 Ulysse 31
 19.00 Télé-5
 19.00 Ce soir
 19.28 Les nouvelles du sport
 19.33 Avis de recherche
 19.00 A plein temps
 19.30 Vivre à trois
 20.00 Hors-Série
 « Sang et honneur » (4e partie)
 21.00 Déjà 20 ans
 22.00 Le Point
 22.27 La météo
 23.00 Les nouvelles du sport
 23.18 Télé Arts
 23.25 Cinéma
 « Faut pas passer » ft. 80 avec Bud Spencer, Cary Guffey et Robert Hundar
- 10 CFTM**
 12.00 Le dix vous informe
 12.15 Cinq Quiz
 « Mon séducteur de père » amér. 61 avec Fred Astaire, Debbie Reynolds, Lili Palmer et Tab Hunter
 14.30 Forum
 15.30 Drôle de monde
 16.00 G. Joe
 16.30 Les satelliopettes
 17.00 Montréal en direct
 18.00 Le 18 heures
 18.30 Odyssée
 19.00 Cinéma du vendredi
 « Le bagarreur » amér. 75 avec Charles Bronson, James Coburn, Strother Martin et Jill Ireland
 21.00 La parole est à vous
 22.00 Vidéo clip
 22.45 Tirages de Loto-Québec
 23.00 Les nouvelles TVA
 23.25 Le dix vous informe
 23.30 Les sports et la couleur du temps
 23.45 Cinéma de fin de soirée
 « Le vengeur aux poings nus » amér. 77 avec Robert Viharo, Sherry Jackson, Michael Heit et Gloria Hendry
 23.00 Newswatch
 01.15 Cinéma de fin de soirée
 « Du silence et des om-»
- bres + amér. 62 avec Gregory Peck, Robert Duvall, Mary Badham et Philippe Alford
- 17 RADIO-QUÉBEC**
 18.00 Passe-Partout
 18.30 Téléservice plus
 19.00 Tirage de la Quotidienne
 19.30 Retraite-action
 20.00 Court de parole
 20.10 « Détournement de mineur » 13 h 35, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 20
 22.30 Dossiers-Matras: « En plein cœur »
 23.00 Téléservice plus
 24.00 Formation médicale continue
- 23 TV F Q (Câble)**
 12.30 Des bateaux sous la mer
 12.45 Rocking chair
 13.30 Au théâtre ce soir: l'azalée
 15.30 Le théâtre de Bouvard
 16.30 Le village dans les nuages
 16.50 L'academie des neuf
 17.30 Le Journal
 18.00 La bouillie à la mer
 18.30 Des chiffres et des lettres
 18.55 Atout pic
 19.00 Aujourd'hui la vie
 20.00 Des bateaux sous la mer
 21.00 Rocking chair
 20.45 Vendredi: veillée d'amour à Tripoli
 22.00 J'ai choisi le silence
 22.30 Casaque et bottes de cuir
 23.00 Le Théâtre de Bouvard
 23.15 Cocorocoboy
 23.29 Le Journal
- 6 CBMT**
 12.00 Midday news
 12.10 Midday
 12.25 Community events
 12.30 Parenting
 12.58 Program highlights
 13.00 All my children
 14.00 Dallas
 15.00 Coronation street
 15.30 All in the family
 16.00 Do it for yourself
 16.30 Kids of Degraassi street
 16.59 Newswatch 6
 17.00 Video hits
 17.29 Newswatch
 17.30 Three's company
 18.00 Newswatch
 19.00 Murder she wrote
 20.00 Tommy Hunter
 21.00 Dallas
 22.00 The National
 22.25 The Journal
 23.00 Newswatch
 23.20 Newswatch headlines and

19.30 Snowjob
 20.00 V
 21.00 CTV Special Movie Presentation
 « Conan the Barbarian » avec Arnold Schwarzenegger, James Earl Jones et Max Von Sydow
 23.00 CTV National news
 23.21 Pulse
 23.30 Nite Life
 01.00 Potpourri
 « Good rockin' tonight »
 02.40 From noon till three
 1976 avec Charles Bronson, Jill Ireland et Douglas Fowley
 04.40 Six million dollar man

un film de BERTRAND TAVERNIER

Prix de la mise en scène CANNES 84

14e SEM.

Un Dimanche à la Campagne

LE DAUPHIN 2
 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

LES BROSSARD 2
 LUN. À VEN.: 8:00 - 9:30
 SAM.-DIM.: 2:00 - 10:00
 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00

René Maro présente

FEMMES DE PERSONNE

6e SEM.

MARTHE KELLER JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
 PHILIPPE LÉOTARD CAROLINE GELLIER
 FANNY COTTENÇON

BERRI 2
 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Tous les jours: 12:40 - 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:05

René Maro présente

« BRAVO! UNE PROUESSE! ...UN SPECTACLE CAPTIVANT, PLEIN D'AMOUR, DE DRÔLERIES ET DE TENDRESSE... »

ETTORE SCOLA

LE BAL

9e SEM.

BERRI 5
 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Tous les jours: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:10 - 9:20

LE PUBLIC ET LA CRITIQUE SONT UNANIMES!
 Tout le monde aime: (MARIO) une porte à ne pas manger

6e SEM.

MARIO

Dauphin et Brossard, Lun. à Ven.: 7:30 - 9:30
 Sam.-Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LE DAUPHIN 1 BROSSARD 2
 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060 MAIL CHAMPLAIN 465-5906

Aussi à Mascouche

8e SEM.

GUERRE DES TUQUES

un film de ANDRÉ MELANÇON

Berri, tous les jours: 12:30 - 2:20 - 4:10 - 6:00 - 7:50 - 9:40
 — 2e film aux Cartier et Longueuil — Le bombardier

BERRI 1
 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

CARTIER-LAVAL & LONGUEUIL 1
 226 BOUL. DES LAURENTIDES 963-5124 PLACE LONGUEUIL 679-7451

14e SEM.

VIVA LA VIE

CLAUDE LÉLOUCH

CREMAZIE
 ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

Lun. à Ven.: 7:15 - 9:25
 Sam., Dim.: 12:45 - 2:10 - 4:00 - 7:15 - 9:25

Schefferville plie bagage.
 Un amour dans la tourmente.

POUR TOUS

«Un film émouvant de vérité... Le film tient dans sa densité d'émotion.»
 — Le Devoir, Richard Gay

«L'oeuvre de Leduc et Frappier vous empoigne, vous dérange, vous émeut.»
 — L'Actualité, Jean-Marie Poupart

«Tout le film baigne dans une sorte de poésie du quotidien que la chanson de Michel Rivard traduit bien.»
 — La Presse, Luc Perreault

Un film de Roger Frappier et Jacques Leduc
 avec Robert Gravel, Louise Laprade, Michel Rivard, Martin Dumont, et avec la participation des gens de Schefferville

Une production de l'Office national du film du Canada

Tous les jours: 1:40 - 3:25 - 5:10 - 7:00 - 8:45

BERRI 4
 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

14 ANS

Une passion dangereuse un destin imprévisible...

LE CHOC

UN FILM DE ROBIN DAVIS

MARSHALL CLAYTON • ROBIN DAVIS • DOMINIQUE ROBERT • CLAUDE AUDELLO • ALAIN OLLON

Tous les jours: 1:30 - 3:35 - 5:30 - 7:30 - 9:30

BERRI 3
 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Rigoureusement construit et impeccablement tournée
 Francine Laurendeau, Le Devoir
 « Il est en train de devenir la surprise de la saison »
 Luc Perreault, La Presse

Touchant, efficace, sensuel et drôle
 Ariane Emond, La Vie en Rose

« Un des meilleurs films québécois à prendre l'affiche cette saison-ci »
 Richard Gay, Radio-Canada.

Jacques et Novembre

un film de François Bouvier et Jean Beaudry.
 À L'AUTRE CINÉMA jusqu'au 29 novembre.

M. Jean Béliveau, Président d'honneur de la Semaine de Sensibilisation à la Maladie d'Alzheimer, remet un chèque de la Société Alzheimer de Montréal au Dr. Denis Gauvreau, Epidémiologiste (à gauche) lors d'une conférence de presse tenue à la Salle Caribou de la Maison Corby, mercredi le 14 novembre dernier. Cette conférence de presse fut l'occasion de lancer l'ouverture officielle de la Semaine de Sensibilisation. La contribution a pour but d'aider le Dr. Gauvreau dans ses recherches sur la maladie d'Alzheimer. (Publicité)

ARTS ET SPECTACLES

Au Spectrum, les 26 et 27 novembre

« Good Morning, Mister Orwell »

ARTS PLASTIQUES

GILLES DAIGNEAULT

Les Montréalais auront la chance de voir, les 26 et 27 novembre à 20 h et 22 h, *Good Morning, Mister Orwell*, la fameuse oeuvre vidéographique de Nam June Paik qui a été diffusée simultanément à New York et à Paris le 1er janvier 1984. Au Spectrum, les versions newyorkaise et parisienne seront montrées simultanément sur deux écrans géants et on nous promet une qualité technique impeccable due aux nouveaux appareils Sony de la maison.

Parmi les figures connues qui apparaissent dans l'oeuvre de Paik, mentionnons Laurie Anderson, John Cage, Merce Cunningham, Allen Ginsberg et Joseph Beuys. Par ailleurs, une sélection de vidéoclips de Laurie Anderson et de Peter Gabriel complètera chaque fois le programme. (Renseignements: Michel Ouellette ou Bernar Hébert au 521-8019)

La gravure ne recevant guère d'encouragements par le temps qui court, il faut souligner l'initiative de Loto-Québec qui invite, pour la septième année consécutive, les graveurs du Québec à lui soumettre des oeuvres inspirées de légendes québécoises ou américaines.

Rappelons que les images primées valent \$6,000 à leur auteur pour l'édition de l'estampe en livre d'artiste à tirage limité en plus de \$3,000 en droits d'auteur. Cette année, le concours se poursuit jusqu'au début mars et on peut obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant au Service des affaires publiques de Loto-Québec (500, rue Sherbrooke ouest, H3A 3G6).

Chaque fin d'année ramène au Centre de céramique Bonsecours (444, rue Saint-Gabriel) l'exposition intitulée *Événement* qui présente

des oeuvres d'une vingtaine d'artistes sélectionnées en vue de l'attribution du Prix Michelle-Leman doté d'une bourse de \$1000 et dont Claude Prairie avait été la lauréate l'année dernière.

L'exposition, qui se termine le 23

décembre, constitue une magnifique occasion de prendre le pouls des arts céramiques québécois puisqu'elle regroupe, entre autres, Yves Louis-Seize, Yvette Mintzberg, Gilbert Poissant, Claude Prairie, Patrick Thomas et Alain-Marie Tremblay.

Au Québec, les catalogues d'exposition paraissent souvent en retard mais ils sont parfois très

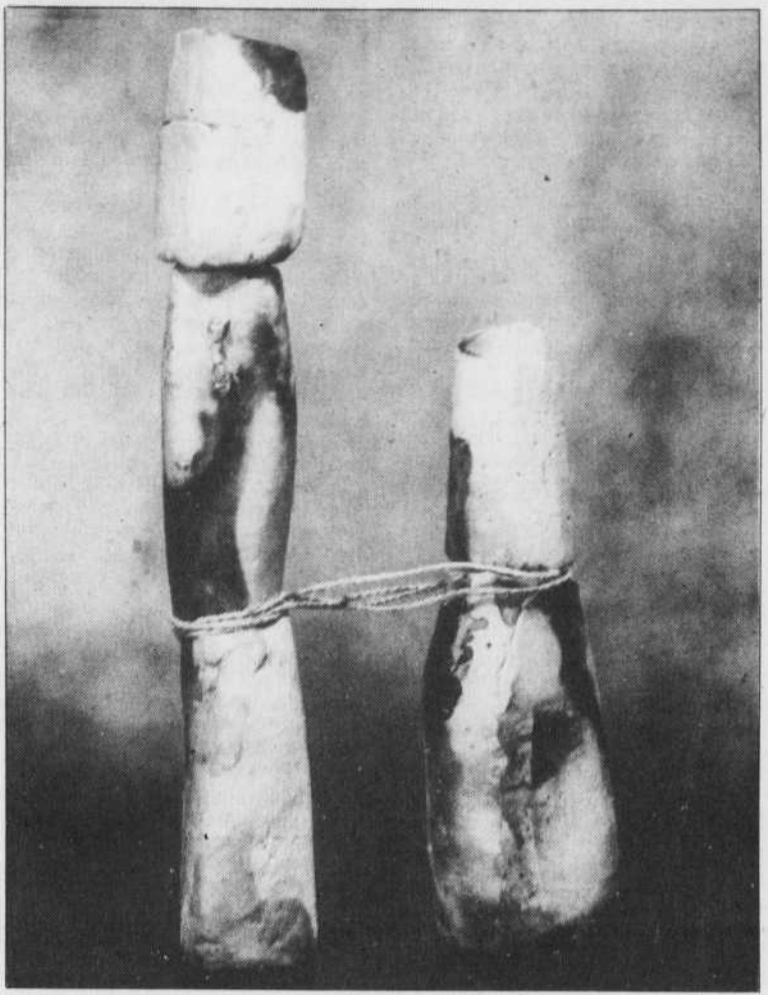
beaux. C'est le cas de l'exposition de Lavalin intitulée *Expron* et consacrée à l'expressionnisme ontarien qui a eu lieu cet été dans l'ancienne Caserne 14 qui est devenue le Centre des arts contemporains du Québec.

Le catalogue de grand format et d'une conception graphique remarquable vient d'être publié et on peut se le procurer gratuitement les lundis, mardis et mercredis chez Lavalin (1130, rue Sherbrooke ouest, au 5e étage). Le nombre d'exemplaires disponibles est relativement limité.

Pour souligner l'ouverture d'une exposition du sculpteur Roland Dinel (né à Montréal en 1916) qui réunit des oeuvres de 1960 à 1984, L'Atelier 4809 (4809, rue Marquette) invite le public, dimanche prochain de 11 h à 17 h, à un déjeuner-rencontre avec l'artiste qui travaille depuis une trentaine d'années, insouciant des modes et des théories de l'art. L'exposition de Dinel sera visible jusqu'au 8 décembre.

Dans le cadre des événements qui soulignent le « centenaire » des Éditions du Noroit, les cinq peintres qui ont fait l'objet d'un ouvrage dans la prestigieuse collection « Le coeur dans l'aile » — Gérard Tremblay, Roland Giguère, Léon Bellefleur, Philip Surrey et Miljenko Horvat — seront présents à la librairie Champigny (4474, rue Saint-Denis), demain de 14 h à 16 h, pour parler de leur travail avec le public.

Enfin, s'il y a quelque rapport entre le communiqué de presse et la manifestation qu'il documente, l'exposition du photographe canadien d'ascendance française Adrien Duey à la galerie Minigal (1110, rue Sherbrooke ouest) intitulée *Pears & Co.* ne devrait pas manquer d'intéresser. On s'étonne seulement qu'elle ne dure que cinq jours, jusqu'au 25 novembre. (Renseignements: 843-5419).



Une oeuvre de Claude Prairie présentée à la Poterie Bonsecours.

Les employés de R.-C. réclament à leur tour un débat public

NATHALIE PETROWSKI

Invoquant à leur tour l'usurpation des pouvoirs parlementaires, moins de 24 heures après les employés de Radio-Québec, les 4,000 employés de Radio-Canada exigent un débat public.

« On refuse d'être mis devant les faits accomplis d'un gouvernement qui s'est fait élire sur une promesse d'ouverture et de consultation et qui fait exactement le contraire », a déclaré Jean-Paul Trépanier, président du Cartel intersyndical des Employés de Radio-Canada.

Les représentants de huit associations réunis autour de la table de conférence ont attaqué violemment les coupures budgétaires de \$ 85 millions du ministre des Communications, Marcel Masse. « Dans ce contexte, les coupures budgétaires semblent un prétexte à la mise en tutelle à peine déguisée de la Société et ouvre voie à une ingérence politique intolérable », a poursuivi le président.

Les employés n'en veulent pas seulement à Marcel Masse « qui applique intégralement les recommandations du rapport Applebaum-Hébert sans faire appel à aucun mécanisme démocratique ». Ils se demandent pourquoi Pierre Juneau, le président de la société, se tient coi et ne prend pas la place qui lui revient en vertu de la loi.

La crise qui sévit présentement dans les couloirs de Radio-Canada, ressemble en bien des points aux turbulences qui secouent Radio-Québec. Dans un cas comme dans l'autre, les employés voient leur société changer brutalement de mandat sans préavis et sans la moindre consultation. A Radio-Québec, on accepte mal de sacrifier le mandat éducatif de « l'autre télévision » au profit de contraintes commerciales, tandis qu'à Radio-Canada on craint que l'institution culturelle tombe sous la coupe de l'entreprise privée et devienne un vulgaire diffuseur, sans poids et sans envergure.

A ce sujet, Michel Parenteau soulignait une contradiction inhérente au rapport Applebaum-Hébert. « D'un côté on veut que Radio-Canada cesse progressivement de faire de la production pour assumer plei-

nement son rôle de programmeur et de diffuseur. De l'autre côté on déclare qu'à cause du cablo-sélecteur, le téléspectateur est devenu son propre programmeur. Quel peut bien être l'utilité de la société dans ce contexte-là? » C'est dire que la peur des mises à pieds est moins grande que celle de voir Radio-Canada tout simplement fermer boutique.

Au chapitre de la lourdeur bureaucratique qui paralyse la société d'état et multiplie les « tablettes », un réalisateur a répondu que le problème de la tablette était peut-être plus politique qu'on ne l'imaginait. « C'est un sacré bon moyen de faire la preuve de l'inefficacité de Radio-Canada et d'ouvrir la porte à l'entreprise privée ». Ce à quoi Jean-Paul Trépanier a ajouté que le Cartel intersyndical est contre la sous-utilisation et demande l'utilisation maximale des ressources humaines de Radio-Canada. « Nous avons au cours des années, développé une infrastructure de services et de compétences que l'on voudrait aujourd'hui complètement liquider au profit de l'entreprise privée dont la production a toujours été de moindre qualité. »

La seule solution possible reste donc le débat public devant le Comité permanent des Communications et de la Culture et devant le public. Le Cartel espère par là outrepasser le comité Gould-Audley-Paquin, chargé par le ministre de superviser et de conseiller la Société sur l'application des coupures. Traitant les trois conseillers de « commis du ministre », le Cartel croit que ceux-ci ne vont protéger que ce qui est électoralement rentable et sabrer sauvagement dans le reste. Les régions seront probablement les plus touchées ainsi que certains secteurs, comme les dramatiques-jeunesse par exemple, qui semblent en voie d'extinction.

A Radio-Canada donc, on se rebiffe amèrement contre le manque de consultation. On tourne en dérision le fait que Marcel Masse ne prévoit consulter que Pierre Juneau tout en comptant ouvertement sur la collaboration des syndicats. Malheureusement les syndicats ne voient pas les choses du même oeil que le ministre.

L'histoire de la chanson à R-C

(PC) — Le filon de la nostalgie semble vraiment inépuisable et la télévision de Radio-Canada en servira un autre exemple, mercredi prochain, avec la première d'une série de six émissions d'une heure retraçant un demi-siècle de chanson au Québec: *Pour une chanson*.

La série est un montage de nombreuses pièces d'archives et d'entrevues d'artistes et témoins de chaque époque. Le comédien Jean Besré fait le lien avec des interventions humoristiques.

Pour une chanson a été réalisée pour la télévision d'Etat par SDA Productions; la maison privée a choisi M. Besré comme animateur à cause de sa voix et aussi parce qu'il ne vient pas du milieu de la chanson, a expliqué mardi la productrice Nicole de Rochemont.

Pour le premier épisode, qui va de la Bolduc aux débuts de Gilles Vigneault, l'émission puise dans les riches archives de Radio-Canada et de l'Office national du film. Ce sont notamment des extraits de la série *Les Brûlés*, avec Félix Leclerc, ou bien un air que le soldat (Roland) Lebrun a chanté aux Couches-Tard.

La grande turluteuse des années 30, la Bolduc (née Mary Travers), vendait chacun de ses 78-tours à au moins 150,000 exemplaires, en pleine crise économique. A Montréal, on faisait la queue devant le magasin Archambault pour acheter ses disques.

Pendant la guerre, la station CHRC, de Québec, recevait jusqu'à 30,000 demandes pour obtenir copie de la photo du soldat Lebrun.

En plus de correspondre en gros à une époque donnée, chaque épisode porte sur des thèmes particuliers: les cabarets de Montréal (années 50), les chansonniers de la décennie suivante, la Superfrancofête de Québec et Beau Domage, la percée des Acadiens et les super-vedettes (Dufresne, Dubois, Ferland) et l'exportation du talent québécois.

Le scénario d'Yves Taschereau et Michel Collet-Trouillet situe l'émission dans le contexte social de l'époque, ce qui amène les interventions de Jean Besré.

Une oeuvre marquante de la danse canadienne

JOE ou la bêtise humaine

SUZANNE ASSELIN

JOE, c'est un peu vous, un peu moi. JOE, c'est la masse. JOE, c'est ni plus ni moins Joseph, Catherine... Joe c'est l'acceptation, la résignation, la révolte réprimée. Mais JOE, c'est aussi la dernière oeuvre chorégraphique de Jean-Pierre Perreault, chorégraphe indépendant. Une oeuvre au programme du théâtre Marie-Gérin Lajoie de l'UQAM jusqu'à samedi. Et qu'il faut voir, parce qu'elle transcende les

ECHOS

Il y aura l'inauguration du nouveau Centre de la culture l'Octogone à Ville de La Salle sous la présidence du maire, le Dr Michel Leduc. À 17 h au 1080 avenue Dollard.

Le Choeur Saint-Laurent accompagné par un rythme combo sous la direction de Iwan Edwards présentera des arrangements choraux de musique populaire dans la tradition de Broadway ce soir à 20 h au théâtre FACE, 3449 rue University.

À la demande générale, Paul Piché donne une supplémenteaire de son spectacle *Nouvelles d'Europe* ce soir à 21 h au Spectrum.

étiquettes. Même si elle n'est pas à proprement parler une oeuvre dansée, JOE a ses racines dans le mouvement et donc le rythme. JOE ne véhicule pas de grande pensée ésotérique, philosophique. JOE n'est pas une oeuvre esthétique. Mais que les vibrations sont fortes, que les images sont dévastatrices, que le rythme vous poigne jusque dans les entrailles!

JOE est pour ainsi dire néo-expressionniste et c'est l'une des oeuvres les plus marquantes de la danse canadienne. Une grappe de 24 danseurs, tous assez connus comme les Manon Levac, Daniel Soulières, Ginette Laurin etc... ont accepté l'anonymat pour interpréter JOE. Ils sont tous des JOE, sans âge, race, religion ou sexe défini. Habillés comme en 1940, habit foncé, cravate blanche, imper trop large et grand chapeau à rebord, couleur marine, brun ou noir, 24 corps poussent à fond de train leurs bottines de travail dans un plancher qui résonne comme un énorme tambour.

La scénographie imaginée par Perreault est simple, mais combien originale et efficace. L'avant-scène est prolongée vers l'avant tandis que l'arrière-scène compose une perspective qui donne beaucoup de relief aux déplacements des acteurs-danseurs. Une pente qui relève à 45 degrés vers une verrière nous situe peut-être à l'intérieur d'une usine. Que font-ils là, ces pauvres héros qui se déplacent en rangs serrés un peu à la manière des travailleurs du film *Metropolis* (un film de science-fiction réalisé en 1926 par Fritz Lang et qui situe cette ville en l'an 2026).

Perreault a délaissé sa phase de lignes esthétiques et d'« abstraction » pour faire une oeuvre qui va droit au coeur. Ils sont 24 à nous tourner le dos. Mais pourtant le martèlement de leurs bottes qui aplatisent le bois provoquent le spectateur. De la première minute jusqu'à la dernière de cette heure, l'oeil et l'oreille sont matraqués.

JOE, c'est une oeuvre à la fois de forme et de contenu. Perreault a exposé le sens de la masse qui se déplace d'un même souffle dans l'espace. L'ensemble l'em-

porte sur le détail. Des corps sautent ensemble, courent les uns après les autres, s'allongent sur le sol comme une masse d'animaux en voie d'extinction, s'empilent les uns sur les autres comme de la vulgaire chair à canon, s'affaissent après un déséquilibre déclinant, sur le sol ou la pente raide.

JOE est une oeuvre qui bouillonne d'une énergie fébrile, sans borne ni frontière. Une oeuvre où la lourdeur des corps et un focus omniprésent dérangeant et surprennent. Des images, il y en a par dizaines: la masse ouvrière complètement subjuguée, ou la complexité galopante de la société moderne, ou bien encore une odeur d'apocalypse. Des milliers d'innocents qui courent à leur propre perte.

Mais JOE, c'est peut-être aussi un cri inconscient. Un cri à tous les Joseph et les Marie qui font la bêtise humaine.

Des enfants parlent de violences insidieuses

JEAN GAGNON

La question de la violence envers les enfants préoccupe divers couches de la population; parents, éducateurs, travailleurs sociaux, et les enfants eux-mêmes. *Enfant: qui ne parle pas*, un documentaire vidéo produit cette année à Montréal, aborde cette question d'une manière complexe. Réalisé par Paul Gauvin et co-produit par le Projet Action Anti-violence de Montréal et le Vidéographe, ce document veut être un instrument de réflexion et un déclencheur pour la discussion au sujet de la violence et des relations entre parents et enfants.

Son titre réfère au sens du mot latin « infans »: qui ne parle pas. Mais le vidéo donne plutôt la parole à quelques enfants, ainsi qu'à des parents et on y aborde des notions comme la liberté, le rêve, « grandir », « se fâcher », la sexualité et l'amour. Caroline, 12 ans, nous dira que les enfants n'ont pas toute leur liberté morale. Tout au

long du vidéo de 30 minutes, nous découvrons la richesse de pensée et de sentiment que recèlent ces enfants.

Comme tout bon document de son genre, il confronte des valeurs, des positions divergentes sur l'éducation des enfants et sur l'autonomie à leur laisser, le confronte des attitudes concrètes dans la vie entre parents et enfants. Surtout, ce vidéo amène à des réflexions sur la violence qui nous en montre des facettes plus subtiles où sont impliqués des comportements anodins en apparence, comme de ne pas écouter l'autre, ou de vouloir qu'il nous écoute toujours, ou les deux à la fois.

Enfant: qui ne parle pas, qui a mérité une mention au festival de l'Association pour le développement de l'audio-visuel et de la technologie en éducation (ADATE), traite d'un problème urgent quand dans l'actualité la plus récente se produisent des meurtres d'enfants plus que macabres.

PAUL PICHIÉ



«La musique est plus actuelle, avec les meilleurs musiciens en ville... Jamais il n'a été aussi à l'aise sur les planches. Jamais il n'a été aussi entraînant...»
Jean Beaujeu — La Presse

«Sur scène, il bouge, danse et tourne avec une aisance qu'on ne lui connaissait pas... On l'aime pour ce qu'il est: pour son naturel un peu rustre... son rire démoniaque et sa conscience sociale...»
Mirella Simard — La Presse

CE SOIR
EN SUPPLÉMENTAIRE
VENDREDI 23 NOV. 21H00

Billets: Au guichet du SPECTRUM tous les jours de 10h à 18h et les jours de spectacles jusqu'à 22h. Et à tous les comptoirs TICKETRON (+ frais de service).
Une présentation de **okay**
318 0, Ste Catherine, Métro Place des Arts, inf. 861-5851
Une production Alain Simard et Spectra-Schne
«NOUVELLES D'EUROPE» sur étiquette AUDIOGRAM

JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
ILS FUIRENT LA TERREUR DE LEUR PAYS ET PRIRENT LA ROUTE PÉRILLEUSE VERS LA TERRE PROMISE: LE NORD

El Norte

GAGNANT 1^{er} PRIX MEILLEUR FILM
FESTIVALS: MONTRÉAL '84, QUÉBEC '84

avec ZAÏDE SILVIA GUTTIÈRREZ et DAVID VILLALPANDO
produit par ANNA THOMAS • réalisé par GREGORY NAVA

ELYSÉE: Sam.-Dim.: 1.30, 4.00, 6.45, 9.20.
Sem.: 6.45, 9.20.

ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

VERSION FRANÇAISE INTÉGRALE
SERGIO LEONE / ROBERT DENIRO 14 ANS

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE
PARISIEN: 2.00, 8.00.

Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3855 MCGILL

«Un long métrage de fiction adoptant la stylisation et le détachement souvent teinté d'humour, de clins d'oeil... et d'un charme doux amer!»

POUR TOUS

SAN FRANCISCO

TREIZE ANS ET DES RÊVES PLEIN LA TÊTE

LAISSE-BEYON OU LAISSE-TOMBER
de Serge Le Peron

Voilà la somme nécessaire à leur départ afin de faire revivre les souvenirs d'ailleurs et d'autrefois! Mais... la réalité crue se charge de casser le projet!

«Nul doute que ce film vous fera penser aux Quatre cent coups de TRUFFAUT!»
—Daniele Parra (Revue Cinéma)

ELYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

Samedi et dimanche: 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25. Semaine: 7.25 et 9.25.

SCHISME À QUÉBEC

LA STRATÉGIE de l'aile radicale du Parti québécois — radicale selon les uns, réactionnaire selon les autres —, de ses représentants au conseil des ministres et au sein du caucus des députés a produit, hier, son premier effet. La crise du parti s'est répercutée sur le gouvernement qui en sera encore victime dans les prochains jours, selon une stratégie calculée pour produire un impact maximum.

Mais il serait abusif de dire d'un gouvernement toujours confortablement majoritaire qu'il a perdu sa légitimité et qu'il est ébranlé dans ses fondements. Certes, on ne peut exclure cette éventualité. Mais, pour l'instant, la coalition des députés libéraux, indépendants et dissidents ne fait pas le poids. Le gouvernement Lévesque survivrait et avec aisance à la question de confiance, si celle-ci était posée à l'Assemblée nationale dans le contexte nouveau créé par les démissions annoncées hier.

Il n'y a pas vingt manières d'analyser un schisme. Dans le cas d'un conseil des ministres, la seule question qui compte est la suivante: l'équipe peut-elle travailler ensemble et dans une direction qui lui soit commune?

De tous côtés, ces dernières semaines, nous parvenaient des échos convergents, confirmés par le ton des prises de position et des déclarations publiques et, finalement, par le départ des ministres démissionnaires. Il n'était plus possible aux ministres du gouvernement Lévesque de se retrouver à la même table, tant les hostilités, les calculs stratégiques, les orientations fondamentales traçaient entre les factions des frontières échantées.

Minoritaires au conseil, au caucus, dans le parti et dans la population, les ministres Lévesque, Bantey, Parizeau, Laurin, Paquette et Léonard ont décidé de planter leur tente ailleurs et de brasser le vieux terroir pour y planter éventuellement leur rêve défraîchi. Ils ont posé un geste courageux et nécessaire, un geste davantage susceptible d'assainir le climat des travaux du conseil des ministres, d'assurer une cohérence indispensable à ces travaux et à l'action de l'État que la poursuite de la guerre civile qui s'y installait comme à demeure.

La poussière retombée, on constatera rapidement qu'aucun des ministres démissionnaires n'est irremplaçable. On constatera même jusqu'à quel point certains départs libéreront le gouvernement et le débat politique au Québec.

On ne dira rien des ministres Lévesque et Bantey, tant ils sont l'un et l'autre remplaçables par n'importe lequel des députés de valeur moyenne qui peuplent le caucus du parti gouvernemental.

M. Gilbert Paquette n'aurait jamais dû accéder au conseil des ministres. Ceux qui ont pu voir, hier, la période des questions à l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale, auront pu vérifier la franchise du ministre, franchise qui, hier, était tombée au niveau de sa compétence.

M. Camille Laurin a rendu d'insignes services à son parti. Mais, ces dernières années, tout ce qu'il touchait se transformait en cendres au même rythme qu'il tant de ses interlocuteurs devenaient ses irréductibles adversaires. Ceux qui devaient hier l'accueillir comme conférencier ont longue-

ment applaudi l'annonce de sa démission, geste certes disgracieux mais combien éloquent.

Le spectacle politique de M. Jacques Parizeau est déjà passé dans la légende. Sa compétence aussi, cette compétence doublée d'une aptitude hors du commun à dominer le débat par le jeu des formules, ces plaisirs de l'intelligence et cette réserve de sophisme qu'il a toujours partagés fraternellement avec M. Trudeau; cette aptitude aussi à dominer l'État, diraient certains de ses collègues, à un point tel que son pouvoir était sans équivalent. Dans ce dernier cas, c'est comme un bris de carrière qui se produit, d'une carrière qui, depuis un quart de siècle, aura été l'une des plus fascinantes et sans doute des plus substantielles mises au service du Québec. On se demandait hier si M. Parizeau fermerait le livre, s'il le ferait définitivement, ou si, comme M. Robert Bourassa en 1976, il le ferait après avoir marqué d'un signet la date ou la circonstance des grandes manœuvres du retour.

Dans la mesure où l'hémorragie ne prendrait pas des proportions mortelles, le premier ministre devrait agir rapidement et obtenir le ralliement définitif de ceux qui sont encore en période de réflexion. La sommation des appuis à sa conception de l'avenir du Québec, conception parfaitement bien articulée aux valeurs démocratiques, à la conjoncture actuelle et aux aspirations des Québécois l'assurant d'une majorité parlementaire, il devrait profiter des vacances créées par les départs que l'on sait pour rajouter son équipe, produire au plus profond de son parti ce renouveau qu'il a défini dans son texte de lundi.

On ne doit pas chercher à dissimuler l'importance des événements qui se sont produits hier à Québec. Le gouvernement Lévesque est atteint par le mal qui risque de ruiner le parti dont il est issu. Mais les démissions pourraient marquer l'épuisement du virus politique qui le rongait, à moins qu'elles ne soient le signal de départ d'un mouvement plus large devant produire sa désintégration.

Cette possibilité ne pouvant être écartée, il incombe au premier ministre d'établir, dans les meilleurs délais, la preuve irréfutable que l'équipe parlementaire dont il est le chef est toujours capable d'assumer la responsabilité des affaires et que son gouvernement peut compter sur l'appui majoritaire des membres de l'Assemblée nationale. Dans le cas contraire, la règle prévue s'imposera d'elle-même et les électeurs trancheront. Nous sommes apparemment encore loin de cette éventualité. Dans la conjoncture présente, la responsabilité du chef du gouvernement est majeure. Il ne doit pas laisser s'éfrayer l'exercice du pouvoir public. Il ne doit pas, non plus, reculer et jouer avec sa prise de position de lundi.

Le sens commun, les intérêts mêmes de leur parti et ceux du Québec devraient convaincre une majorité du caucus péquiste de la nécessité, de la pertinence et de la valeur de la révision amorcée par leur chef, révision qui place toujours le développement du Québec au premier rang de leur engagement, de leur espoir et, en conséquence, du devoir qu'ils ont d'y consentir.

— JEAN-LOUIS ROY

La vérité des tarifs

LE CHEF du RCM se porte à la défense des usagers du transport en commun. Ce n'est pas trop tôt! Depuis un mois que s'éternisait la grève des chauffeurs et opérateurs de métro, on pouvait se demander dans quelle forêt de Sherwood se terrait notre Robin des Bois, tandis qu'à Nottingham de pauvres manants par milliers étaient pris en otages pour la vingtième fois en dix ans.

M. Jean Doré s'oppose à toute nouvelle hausse de tarifs. Il comprendrait mal que la CTCUM réduise les salaires de ses employés ou diminue le niveau de ses services à la population. Ce qu'il faut, dit-il, c'est identifier des sources « alternatives » de financement. Il propose donc que la CUM donne suite à une résolution du conseil et soumette cette question à la commission permanente sur les transports.

En attendant les conclusions de cet hypothétique réexamen, M. Doré y va de ses propres solutions. Plusieurs résistent mal à l'analyse.

Le chef du RCM réclame d'abord une augmentation de la contribution du gouvernement québécois. Il frappe à la mauvaise porte. Le gros de l'effort qu'il y avait à faire de ce côté-là est déjà fait. Depuis 1975, la contribution de Québec au financement du transport en commun dans la région de Montréal a connu une hausse spectaculaire, en chiffres absolus (de \$42 millions en 1975 à \$274 millions en 1982) aussi bien qu'en pourcentage (de 23 pour cent à 42 pour cent). Mais cette politique d'aide, qu'il faut bien qualifier de généreuse, a atteint ses limites. On voit mal pourquoi le contribuable québécois, déjà principal bailleur de fonds, devrait accroître davantage sa participation au financement d'un service à caractère d'abord régional.

En outre, la contribution provinciale comporte un élément de transfert de revenus d'une catégorie sociale à l'autre, notamment par les réductions de tarifs en faveur des personnes âgées et des étudiants. Il s'agit d'une sorte de programme de soutien du revenu dont les prestations sont versées en nature plutôt qu'en argent. Est-ce la meilleure for-

mule pour venir en aide aux moins nantis? Il est permis d'en douter. Le cas des personnes âgées ne fait pas problème, encore que le gouvernement pourrait faire aussi bien en haussant ses prestations en espèces aux plus démunis. Quant aux réductions pour étudiants, elles accentuent le caractère peu redistributif du financement du système scolaire qui n'est rien d'autre qu'un cadeau que la classe moyenne se fait à elle-même.

M. Doré évoque aussi la question du péage sur les autoroutes que le gouvernement abolira, pour des considérations principalement électorales, présume-t-il. C'est mêler les choux et les raves. Certes, il a déjà été envisagé d'utiliser une part des revenus du péage autoroutier pour financer le transport en commun. Mais l'idée n'avait de sens que si l'on installait des postes de péage à la tête de tous les ponts. Mission pratiquement impossible.

Première conclusion donc: le financement de 60 pour cent du coût des transports en commun est une affaire à régler entre les résidents de l'île (sans oublier la quote-part de ceux qui, habitant la périphérie, bénéficient de ce service).

Qui paiera et dans quelle proportion? Le chef du RCM pose la question en termes de « lutte de classes »: le prolétaire contre le bourgeois, l'usager contre le contribuable, le locataire contre le propriétaire, le marchand contre le consommateur. Les arguments qu'il invoque sont peu convaincants.

Prolétaire contre bourgeois? Encore une fois, est-ce la meilleure façon d'envisager le problème de la redistribution des revenus? Quelle part de transfert, en nature, doit comporter un mode de financement des transports en commun?

Usager contre contribuable? Mais ne s'agit-il pas très souvent de la seule et même personne?

Locataire contre propriétaire? Comme si les hausses d'impôt foncier ne se répercutaient pas sur le prix des loyers!

Marchand contre consommateur? Et pourtant, les marchands du cen-

tre-ville et le plus modeste de leurs clients ont le même intérêt à ce que les tarifs restent bas.

Banlieue contre centre-ville? C'est supposer que le banlieusard « profite » de la ville sans y rien laisser de la « plus-value » de son travail et du profit réalisé sur les achats qu'il y fait.

M. Doré insiste pour que la CUM réexamine toutes les possibilités de financement du transport en commun. L'exercice a déjà été fait. Le transport en commun, dans les grandes agglomérations européennes ou nord-américaines, se paie avec n'importe quoi: péages routiers, taxe sur le stationnement, droits d'immatriculation, taxe sur l'essence, taxe sur les hypothèques, taxe foncière, taxe sur la masse salariale des entreprises, taxe de vente, surtaxe d'affaires pour les marchands du centre-ville, impôt sur le revenu. Au bout de la ligne, c'est toujours le même cochon de payant.

Une question mériterait cependant d'être vidée, si possible une fois pour toutes. Il s'agit du fameux « effet Hygrade », les saucisses que tout le monde mange parce qu'elles sont plus fraîches, et qui sont plus fraîches parce que... Dans quelle mesure l'achalandage des transports en commun est-il influencé par le niveau des tarifs? Une hausse de prix décourage-t-elle une partie de la clientèle? À l'inverse, est-il exact qu'une baisse de tarif pourrait provoquer une affluence nouvelle, laquelle accroîtrait les revenus de la CTCUM qui récupérerait ainsi son manque à gagner initial? À l'échelle de tout le pays, cela pourrait aussi bien s'appeler l'effet Mulroney!

La CUM, ou le gouvernement provincial, devrait mobiliser tout le gratin des économistes (si tant est que leur science ou leur art est valable) pour faire la lumière sur ce point. Si la réponse est oui, bravo! risquons le tout. Si c'est non, qu'on cesse de nous en rabattre les oreilles. Et que l'Office de protection des consommateurs pourchasse les charlatans, jusque sur le marché politique!

— JEAN FRANCOEUR

De la cuisine au Salon du livre

BILLET

ALBERT BRIE

Foisonnement du livre

Le livre est le propre de l'homme comme l'os est le propre du chien. Et pour montrer que tout se tient, le livre et l'os finissent un jour par être le propre de la vermine. Par où l'on constate que les voies de la substance et de la subsistance se recoupent.

Que le livre soit le propre de l'homme, nous en avons la preuve dans la multitude des lieux où il niche. Le livre — je ne dis pas la lecture — occupe depuis une vingtaine d'années une place en vue dans la plupart des foyers québécois, au même titre que le bibelot sur le guéridon, la lampe sur la table gigogne, ou la photo de l'être cher sur le manteau de la cheminée. Il s'est élevé à un poste d'élection, soit sur une étagère, soit entre deux appuis sur un bahut, ou encore dans une section d'une unité murale. Il est devenu un élément obligé d'une décoration d'intérieur digne de ce nom. Si bien que l'on peut affirmer qu'une maison où le livre est absent n'est pas une maison complètement habillée.

Hier ou la grande pitié du livre

Si nos grands-parents revivaient, ils se signeraient de voir le livre à ce point répandu. D'autres, moins superstitieux, crieraient au temps dilapidé de des fariboles: « Quoi, lisez! Vous n'avez donc rien de plus intelligent à faire? »

À cette époque, qui ne remonte pas à l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, on achetait, quel événement! un livre pour le lire ou le faire lire. S'il était d'un étranger — à l'ordinaire, français — il devait avoir le *nihil obstat* de l'abbé Bethléem. S'il venait d'ici, il recevait l'absolution sans confession; nos bons auteurs savaient (seconde nature) jusqu'où ne pas aller trop

loin. Ce livre-là alimentait des familles entières. On se le passait comme on faisait d'un manteau ou d'un caleçon, partis de la soeur et du frère aînés, avant d'achever leur cycle reproductif sur le corps des cadets.

Aux autres, le livre

Parce que le livre n'était pas répandu, il ne faudrait pas croire que l'ignorance régnait. On le possédait en chasse gardée. Nos grands esprits avaient lu tous les livres. Ils les lisaient pour délivrer les esprits plus petits du pensum d'avoir à le faire. Ils les mangeaient, les mastiquaient, avant de les leur rendre expurgés de leur jus comme des figues. Et c'est ainsi que le Canadien français catholique a pu conquérir la liberté de dire tout ce qu'il fallait penser.

On sourit jaune de lire sous la plume d'Ernest Renan — il y a de cela un siècle — cette observation: « Le plus simple écolier sait maintenant des vérités pour lesquelles Archimède eût sacrifié sa vie. » Ce n'est sûrement pas notre bon Nérée Beauchemin qui pouvait prendre à son compte ce vers de Mallarmé: « La chair est triste, hélas! et j'ai lu tous les livres. » Au chapitre de la poésie, pour ne nous en tenir qu'à elle, les contemporains de la Vieille et de la Nouvelle-France ne coïncidaient pas alors. Même si, depuis 1960, celle-ci a fait du rattrapage, nous n'avons pas fini de « sprinter ».

Le boom du livre

En 1984, il y a plus de livres que de lecteurs. Infiniment plus. Et aussi plus de regardeurs de livres que de vrais liseurs. Il se voit même des analphabètes qui achètent des livres et se montent une bibliothèque. Seule la ménagère est autorisée à toucher de son plumeau ce trésor livresque inentamé. Ces originaux font penser à ce curieux homme qui achète LE DEVOIR, le porte à bout de bras ostensiblement, l'étale sur le sous-main de son pupitre. Mais dès qu'il se voit à l'abri des regards, qui pourtant s'en moquent, il sort de sa manche

le *Journal de Montréal* et s'abreuve.

La fréquentation du livre

Le livre a été chez nous, « dans le bon vieux temps », une mauvaise fréquentation. J'exagère un peu. Disons plutôt une fréquentation équivoque. Nous aurons été longtemps sans savoir comment nous comporter avec lui. Je le sais pour avoir succombé à ses charmes.

Les hauts lieux de ce commerce inquiétant étaient la librairie et la bibliothèque publique. À 18 ans, un imprudent bibliothécaire — un entremetteur, quoi! — me permit de sortir avec Balzac et Dostoïevski. Cette lune de miel dura deux ans. À la librairie, j'entraîs avec un titre en tête. Interdiction de vagabonder. Je ne voulais surtout pas indisposer le vendeur-chef, qui ne tolérerait pas qu'un gamin de moins de 21 ans fût en tête de chez Swann, de Jules Romains, de Martin du Gard, de Gide. Ce n'est qu'après un héroïque combat avec l'ange qu'il me laissa un jour partir avec *Thérèse Desqueyroux*.

Le Salon du livre

Je ne me rends jamais seul à cette foire annuelle. Ce monde de livres me jette dans la mélancolie. J'y vais accompagné. Et nous nous amusons. Le livre n'a pas le meilleur quand on se met à plusieurs pour le regarder.

Je comprends les écrivains — sauf ceux qui sont pris à donner des séances d'autographes — de fuir cet endroit où les stands se dressent provocants, l'air de dire: « Qui êtes-vous, mon cher, ma chère, pour vous piquer d'écrire un, deux, dix, vingt livres? Regardez ma masse; placez votre petite mise tout contre. Ne voyez-vous pas que vous n'avez rien dit depuis qu'a été dit que "tout a été dit"? »

C'est cela un salon du livre: des mots, rien que des mots. Comme il en faut du courage aux auteurs, éditeurs et marchands de livres pour s'avouer que tout est littérature, et qu'il leur faut, advenue que pourra, essayer d'en vivre!

LETTRES AU DEVOIR

Vive la dictature!

IL Y A des hommes qui ont bien de la chance. Les dictateurs Mengistu, d'Éthiopie, et Ortega, du Nicaragua, se sont vu décerner des certificats de bonne vie et moeurs de la part de Mme Louise Harel, ministre des Communautés culturelles, et de Mme Francine Fournier, présidente de la Commission des droits de la personne. Nous nous faisons les interprètes de l'Association internationale des dictateurs pour dénoncer la discrimination dont sont l'objet les généraux Jaruzelski et Pinochet, de la part de ces deux championnes québécoises des droits de la personne.

— YVON GRENIER
JACQUES ZYLBERBERG
JEAN DAUDELIN
département de science politique,
Université Laval,
Québec, 18 novembre.

S'associer avec qui?

COMME JEN'AI jamais été péquiste, on dira que je n'ai pas à m'occuper de la crise d'orientation du PQ. Il me semble, pourtant, que c'est à un moment comme celui-ci qu'un véritable parti démocratique a le plus besoin d'opinions venant de l'extérieur. Ne serait-ce que pour éviter de ressasser toujours les vieilles idées stériles.

Quand René Lévesque a fondé le MSA, il a suscité un grand enthousiasme. Il parlait d'indépendance, oui, mais accompagnée d'une association. Il rendait ainsi l'aventure beaucoup moins périlleuse.

Là où moi, je décrochais, c'est que cette association, il ne la proposait qu'à un seul et unique pays: le Canada. Il prenait la moitié de son énergie à expliquer que le Canada était une maison de fous d'où il fallait sortir. Puis, il dépensait le reste de ses forces à démontrer qu'il fallait s'associer avec.

Ce mouvement avait aussi un immense défaut stratégique. Lorsqu'on veut s'associer à quelqu'un, on ne commence pas par le déprécier en public. De plus, on doit montrer à ce quelqu'un que nous avons d'autres projets d'association aussi intéressants, sinon plus. Autrement, on risque de s'attirer le genre de réplique à laquelle faisait allusion Pierre Trudeau pendant la campagne du référendum: « Le Canada n'a qu'à dire non à l'association et tout le beau projet de souveraineté association tombe à l'eau. »

Devant sa déconiture actuelle, le PQ a cru bon de cesser de parler d'association. Le grand débat qui s'y mène porte sur la question de savoir si l'on parlera seulement d'indépendance, seulement de fédéralisme, ou un peu des deux.

À mon avis, on devrait se remettre à parler de souveraineté-

association, comme au début, mais, cette fois, en suggérant, en proposant, en étudiant, en sondant les possibilités d'association avec au moins un autre pays, les États-Unis.

Ce nouveau projet d'association serait de nature à attirer au PQ une toute nouvelle clientèle. Les luttes constitutionnelles pourraient reprendre dans un tout autre climat. Il ne serait pas nécessaire de montrer que le fédéralisme canadien est le *goulu* ou presque. Il suffirait de démontrer tout froidement que l'association avec tel ou tel autre pays est plus avantageuse.

Le Québec est une valeur éminemment négociable. Il serait bien étonnant que nous ne trouvions des preneurs fort sérieux et fort compétitifs. Le Canada, cette fois, devrait y mettre le paquet et discuter respectueusement pour tenter de nous garder. Nous aurions alors le bon bout du bâton. Et même si nous devions finalement demeurer dans le Canada, nous y serions vraiment à titre de partenaire particulier sans qu'il soit nécessaire d'inscrire cet état de fait dans la constitution.

Voilà, il me semble, la façon la plus pratique et la plus efficace d'exercer notre autodétermination sans virer le monde à l'envers.

N'importe quel parti, même fédéraliste, pourrait avoir un tel programme. À plus forte raison le Parti québécois pendant la prochaine campagne électorale.

— LOUIS LANDRY

Saint-Jean-de-Matha,
17 novembre.

Une idée fixe

UN GROUPE de ministres du cabinet Lévesque vient de publier une déclaration parue dans les journaux d'hier, où ils exposent leur idée fixe sur la souveraineté du Québec, suivant laquelle la fameuse souveraineté permettrait à l'État du Québec de réaliser le plein-emploi, de relancer les pêches maritimes, de mieux aider les plus démunis, de réaliser des projets avant-gardistes et ses projets de société.

Seule la souveraineté du Québec, suivant les tenants du séparatisme, permettrait à son gouvernement de réaliser le plein-emploi et les projets de société dont on parle sans jamais les définir.

Les États-Unis sont un État souverain; ils le sont même dans beaucoup de pays étrangers à travers le monde et, cependant, ils ne peuvent réaliser le plein-emploi ni chez eux, ni ailleurs. Le Canada, l'Angleterre, la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, tous les États de l'Ouest sont souverains et, cependant, le chômage est élevé dans tous ces pays; il augmente même dans plusieurs.

Quels trucs miraculeux le « Québec libre » pourrait-il inventer pour réaliser le plein-emploi? On ne nous le dit pas. Le PQ parle d'étapisme. Consisterait-il à donner la potion magique à petite dose pour ne pas tuer le patient, ou à l'administrer tout d'un coup?

Et pourquoi ne pas nous décrire ce fameux projet de société, qui semble un secret? Si, au pro-

chain scrutin, on est appelé par le PQ à voter pour lui en même temps que pour son option souverainiste et son projet de société, c'est à-dire surtout pour ce projet, il est essentiel qu'il nous soit clairement exposé.

— DENIS TREMBLAY

Sherbrooke, 13 novembre.

Du tac au tac

ADMIRABLE Pierre Bourgault, ce Léo Ferré, ce Georges Lapassade, ce Guérin-anar québécois des temps modernes (LE DEVOIR du 15 novembre). S'il n'existait pas, il aurait fallu l'inventer, ne fût-ce que pour la saine vigueur avec laquelle il nous bouscule et nous interpelle.

Indispensable au Québec, comme sont indispensables pour la France Jacques Prévert, Marcel Carné, Sartre et quelques autres situationnistes qui firent (aussi) de la France ce qu'elle est. Mais jamais, oh non! au grand jamais, je n'aurais confié mon avenir politique à des poètes, eussé-je été français.

Certes, Prévert est non seulement utile mais il est aussi revigorant et vitriolant: Dieu sait combien nous avons besoin de vitriol par les temps qui courent. Non seulement cela nous remue-t-il, mais cela témoigne avec force de l'état de maturité d'une société.

Mais, cher, très cher Pierre Bourgault, je préfère encore le « petit dictateur » René Lévesque (quelle blague! avez-vous entendu parler de Salazar, Franco, Mussolini et autres Pinochet?) pour gérer avec le PQ un pays comme le nôtre qu'un Bourgault-Angers-Rochon. Je préfère, oui! l'agitation, positive et saine dans toute démocratie, au crachat (c'est le titre d'une des dernières chansons de Ferré) sirupeux et parfois nauséabonds des irresponsables de toutes tendances.

— GILBERT TARRAB
professeur à l'UQAM.

Montréal, 20 novembre.

Haro sur le théâtre!

J'AIMERAIS donner suite ici à la lettre de Maryse Pellerin parue dans l'édition du 12 novembre relativement à votre critique de théâtre, M. Robert Lévesque.

J'ai moi-même été étonné par les dures critiques de ce dernier à l'égard du théâtre d'ici. N'étant pas ce qu'on pourrait appeler un amateur de théâtre, je peux donc difficilement juger de la justesse de ses articles, mais il est peu plausible que tout ce qui se fait ici soit aussi foncièrement mauvais que le prétend M. Lévesque.

Je ne lis qu'un seul quotidien par jour (le vôtre), et ne compte plus le nombre de fois où votre critique nous déconseille de voir telle ou telle représentation. Il s'agirait souvent d'un simple coup de pouce pour nous amener à une soirée de théâtre (et débours les quelques dollars de plus) plutôt qu'en direction du sempiternel cinéma.

— RICHARD THIVIERGE

Montréal, 16 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boi-

vin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement: 75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$, 3 mois 32\$. À l'étranger: 225\$ par année; 6 mois 115\$, 3 mois 60\$. Édition du samedi: 65\$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

■ JACQUES PARIZEAU:

«Je comprend que l'espoir tenace de la dernière chance puisse être tentant.»

Voici le texte intégral de la lettre de démission que le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a remise hier au premier ministre, M. René Lévesque.

« MONSIEUR le premier ministre, Je vous présente ma démission comme ministre de votre gouvernement.

Les raisons qui expliquent cette démission ne vous étonneront pas. Depuis 15 ans, j'ai travaillé sous votre gouverne, à la réalisation d'un objectif que nous partageons. Nous avons souvent été en désaccord sur des questions de stratégie politique, encore qu'invariablement, comme il se doit, après avoir exprimé ma façon de voir, j'acceptais les décisions d'autant plus volontiers que je vous savais d'accord sur l'objectif à atteindre. Sans doute, le débat qui s'est engagé depuis quelque temps a-t-il commencé une fois de plus sur la stratégie à suivre. Il a glissé petit à petit vers une question de fond.

Lundi soir dernier, l'exécutif national du Parti québécois, dont vous êtes le président, s'entendait sur une résolution qui, en revenant sur des modalités arrêtées au dernier congrès de juin, ne remet d'aucune façon en cause les orientations fondamentales du parti. Le même soir, le chef du gouvernement lançait un texte qui, lui, remet en cause un objectif qui me paraît toujours nécessaire, et dont huit ans de travail ministériel n'ont fait que confirmer le caractère essentiel.

Vous vous orientez maintenant différemment. Vos tentatives à l'égard du nouveau parti au pouvoir à Ottawa aboutissent peut-être à quelque chose d'un peu substantiel. Peut-être pas, non plus. Nous avons eu tous les deux, dans diverses fonctions, à fréquenter le régime fédéral depuis maintenant près de 25 ans. Nous en connaissons fort bien les contraintes et les limites.

Je comprends néanmoins que l'espoir tenace de la « dernière chance », parfois illuminé par quelque transfert financier ou de juridiction, puisse être tentant. Nous l'avons tous

subie, cette tentation, à un moment ou à un autre. Je suis convaincu depuis plus de 15 ans, et sur la base de bien des années d'expérience antérieure, que cette voie est à la fois stérile et humiliante. Non pas pour nous, mais pour la société québécoise toute entière.

Elle a beaucoup évolué cette société. Elle a pris du muscle. Sur le plan économique et financier, les progrès des dernières dix années sont foudroyants.

Comme gouvernement, nous avons à cet égard utilisé, à peu près à la limite de nos juridictions, les pouvoirs disponibles. Nous avons, sans doute, fait des erreurs, mis au point telle ou telle mesure dont on peut se demander si elle était appropriée ou justifiée. Dans l'ensemble, cependant, nous avons oeuvré avec une efficacité dont certains milieux d'affaires vous sauront gré rapidement, maintenant que l'orientation politique est changée, à l'ajustement d'une économie québécoise qui a rassemblé une bonne part de ses centres de décision.

On pouvait, à partir de là, chercher à aller plus loin dans la voie de notre prise en main collective, ou bien, en reconnaissant les contraintes du régime fédéral, chercher à s'entendre avec lui. Je continue de préférer la première voie. Vous avez depuis lundi opté pour la seconde. Nos voies, donc, se séparent. Je le regrette, mais je dois en accepter les conséquences.

À tout événement, je me permets de souligner avant de partir trois dossiers qui me paraissent avoir une importance exceptionnelle.

a) Le livre blanc sur la fiscalité est prêt. Le texte est composé et j'en suis à la correction des épreuves. Vous en avez annoncé la parution dans votre dernier discours inaugural et exposé les grandes lignes. Pour que le prochain discours sur le budget puisse commencer à en dérouler les éléments, il faut qu'il puisse être publié avant Noël.

b) Les premiers scénarios budgétaires pour le prochain exercice financier sont disponibles depuis le début de novembre. Comme chaque an-

née, ils révèlent des cartons qu'il faut graduellement réduire d'ici la fin de décembre de façon à dégager les marges de manœuvre nécessaires pour le prochain exercice budgétaire. Ce travail est passablement avancé, mais va demander encore trois semaines d'efforts systématiques pour qu'une situation acceptable apparaisse. À cette fin, le ministre des Finances dispose d'une bonne partie des hypothèses et des pistes nécessaires.

c) La réorganisation du cadre législatif des institutions financières, commencée il y a deux ans, en est rendue à une nouvelle étape importante. Nous abordons un virage majeur et fort intéressant dans nos discussions avec le mouvement Desjardins relativement à ses orientations fondamentales et à la révision de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. Même si tout cela est fort technique, puis-je me permettre de souhaiter que l'on ne sacrifie pas cette opération dans le cadre d'une vaste négociation avec les autorités fédérales qui, elles, savent exactement de quoi il retourne dans ce secteur.

Je me reste à l'égard de ces questions d'intendance à vous souligner que relativement aux opérations du ministère des Finances, il importe que la signature ne reste pas en l'air, fût-ce pendant quelques heures.

Je suis tout à fait disposé à garder la signature jusqu'à demain soir, si cela peut être utile. Ou bien vous la prenez vous-même à partir de maintenant. Ou bien encore vous nommez immédiatement un ministre des Finances par intérim jusqu'à ce que votre idée soit faite quant à mon successeur. Auriez-vous l'obligeance de m'indiquer votre décision ?

Ces questions d'intendance étant réglées, permettez-moi de vous dire à quel point, après que nous ayons si longtemps travaillé, ensemble, je garde le souvenir d'un homme politique qui aura profondément marqué l'évolution de notre vie collective.

Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques Parizeau.

■ JACQUES LÉONARD:

«La souveraineté... seul thème majeur qui, jusqu'à récemment encore, nous a unis...»

Voici le texte de la lettre de démission que M. Jacques Léonard, ministre des Transports, a remise hier matin au premier ministre René Lévesque.

MONSIEUR le premier ministre,

Je pense toujours que la souveraineté est le moyen privilégié d'atteindre nos objectifs socio-économiques en même temps qu'une façon d'être pour les Québécois et les Québécoises. À cet égard, votre déclaration du lundi 19 novembre dernier m'est inacceptable. Je vous mets donc ma démission comme membre du Conseil exécutif.

Vos propos au conseil des députés spécial et au conseil des ministres spécial de mardi le 20 novembre dernier m'ont convaincu, si besoin était, que vous n'étiez hélas plus ouvert à quelque compromis viable que ce soit qui eût pu être marqué, de façon claire et ferme, au fer de la nécessaire perspective de la souveraineté, seul thème majeur qui jusqu'à récemment encore, nous a unis à l'intérieur du Parti québécois et du gouvernement qui en est issu.

Le Québec, les Québécois et les Québécoises méritent mieux comme avenir qu'un horizon à courte vue, axé, pour l'essentiel, sur l'analyse de phénomènes purement conjoncturels, comme la récente arrivée d'un gouvernement conservateur à Ottawa, apparemment plus souple à l'endroit du Québec que ne l'était son prédécesseur, mais, pour autant, par définition, comme tout gouvernement fédéral, fondamentalement centralisateur.

L'avortement du projet de loi 38 qui avait pour objectif essentiel d'inciter les municipalités — créatures juridiques — du gouvernement du Québec — à ne pas accepter de subventions fédérales hors ententes Ottawa-Québec, s'avère, avec le recul, avoir été l'un des éléments annonciateurs d'une absence de volonté politique de votre part de faire assumer par le gouvernement ses pouvoirs et son mandat, trop replié que vous étiez déjà devenu sur l'analyse des événements du moment présent.

Monsieur le premier ministre, j'aurai, néanmoins, vécu des moments heureux et productifs à vos côtés et aux côtés de plusieurs de mes collègues, ministres et députés,

notamment au moment de nos réformes en matière d'aménagement du territoire, de fiscalité et de démocratie municipales.

Plus récemment, c'est avec fierté que j'ai amorcé des opérations de rationalisation de la mission hautement économique des transports au Québec, dont, je suis sûr, mes successeurs éventuels voudront assurer la continuité. C'est donc avec le sentiment du devoir accompli quant aux responsabilités que j'ai exercées depuis le 26 novembre 1976, que je quitte votre gouvernement.

Désormais, j'oeuvrerai, à nouveau à la base, comme militant et au sein de l'association du Parti québécois de Labelle, comté et milieu de vie à qui je dois, dans sa confiance constamment renouvelée à mon endroit, le privilège d'avoir pu servir durant huit ans, et au plus haut niveau de ses instances décisionnelles, la cause du Québec.

Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jacques Léonard, c.a., député de Labelle.

Le Parti québécois va-t-il et doit-il devenir fédéraliste ?

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

M. Charbonneau est député péquiste de Verchères à l'Assemblée nationale.

EN DÉMISSIONNANT à la suite de la prise de position du premier ministre Lévesque de ne pas faire de la souveraineté du Québec l'enjeu électoral du prochain scrutin général, mon collègue Pierre de Bellefeuille a fait un constat sévère et dérangeant : le Parti québécois a abandonné son option première et est donc devenu un parti fédéraliste.

Est-ce bien le cas ? D'abord, ni M. Lévesque ni ceux de la tendance qu'il a joint n'ont dit que le Parti québécois devrait renoncer au projet de faire du Québec un pays. Personne d'entre nous n'a, non plus, déclaré qu'il fallait dorénavant cesser de dire que le statut de pays serait toujours préférable à nos yeux au statut de province.

Tout ce que nous avons voulu et voulons, c'est que l'on n'oblige pas les Québécois, lors des prochaines élections générales, à se prononcer une seconde fois en cinq ans sur ce changement fondamental de statut politique. Notre conviction profonde est que la réponse serait encore NON et qu'un deuxième NON n'aiderait en rien la cause de la souveraineté, tout en provoquant un affaiblissement politique encore plus grand de notre peuple. Pierre de Bellefeuille et nos camarades souverainistes, qui partagent son point de vue, ne croient pas aux conséquences dramatiques d'un second NON. Très bien, mais ils n'ont pas réussi à faire valoir clairement les avantages d'un deuxième NON. Et s'il n'y en avait pas d'avantages ? Pourquoi alors vouloir persister dans cette démarche ?

Le Parti québécois n'est pas appelé à renoncer à son option. Il est invité à renoncer à la proposer au choix populaire à un moment inapproprié pour la faire avancer. Il est

invité à faire cela par respect du peuple qu'il aime, lequel ne trouve pas pertinent de refaire ce choix maintenant, d'autant plus qu'il n'a pas vraiment changé d'idée depuis mai 1980 et qu'il a, en fait, l'esprit ailleurs.

Contrairement à Pierre de Bellefeuille et à d'autres, je ne crois pas qu'à ce moment-ci de notre évolution nationale, la cause de la souveraineté pourra être relancée et progresser par plus de paroles et de discours. Après le NON historique de mai 1980, il faudra d'abord et avant tout plus de temps et d'événements significatifs pour que le discours souverainiste puisse à nouveau être perçu comme pertinent et qu'il puisse amener un plus grand nombre à envisager d'adhérer à la cause de la souveraineté.

Entre-temps, nous pouvons, bien sûr, choisir de prêcher dans le désert tout en abandonnant la défense des intérêts de notre peuple à des gens qui les subordonnent constamment à la survie d'une structure politique, le fédéralisme, et au maintien de l'intégrité d'un pays qui est surtout celui des autres. Nous pouvons aussi vaincre nous-mêmes ce combat, convaincus que nos convictions sont garantes de notre loyauté indéfectible à l'endroit de notre peuple et de notre seule vraie patrie, le Québec. Convaincus aussi que mieux que Robert Bourassa et ses troupes, nous pouvons aider les nôtres à relever les défis de l'heure et acquérir une foi inébranlable en leurs potentiels.

Je ne crois pas que nos compatriotes nous demandent de renoncer à nos convictions et de devenir des chantres du fédéralisme et du beau et grand Canada. Comme en 1976 et en 1981, et comme cela sera le cas en 1985 (ou 1986), ils respecteront nos convictions et nous feront confiance, à condition toutefois que nous sachions être respectueux de ce qu'ils sont et de leur façon bien particulière de cheminer politiquement. À condition aussi que nous leur offrons une équipe politique solidaire et profondément connectée à leur vécu

quotidien et à leurs préoccupations majeures du moment.

La nouvelle conjoncture politique au niveau du pouvoir central amène plusieurs à penser encore que le fédéralisme canadien peut se renouveler pour nous permettre d'assurer notre survie et notre épanouissement national ainsi que notre bien-être et (notre) sécurité matérielle, mais également pour nous permettre d'assouvir en grande partie notre aspiration profonde d'autonomie et de liberté politique. On n'est pas obligé de croire à ces nouvelles promesses de changement mais on ne peut ni les ignorer ni les saboter. Ceux qui y croient et qu'il nous reste à convaincre ne nous le pardonnerait pas.

Il est évident que, d'un point de vue souverainiste, il y a un risque : celui de voir les nouveaux détenteurs du pouvoir central agir de telle sorte que les Québécois continueront à considérer non opportun d'envisager la souveraineté, c'est-à-dire l'autonomie politique complète. Le risque est réel mais aussi inévitable. On ne peut pas passer à côté ; et, personnellement, je l'accepte d'autant plus facilement que le risque n'est jamais définitif. Les fédéralistes devront toujours prouver aux Québécois qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients à renoncer à la maîtrise complète de leurs affaires collectives pour en confier une bonne partie entre les mains d'un pouvoir où ils sont et seront de plus en plus minoritaires et donc moins influents. À cet égard, on peut dire sans se tromper que le risque est autant de l'autre côté que du nôtre. Et c'est un risque qui va durer encore longtemps, en fait aussi longtemps que nous existerons comme peuple distinct.

Compris comme cela, il m'apparaît que les péquistes doivent non seulement conserver leur idéal mais qu'ils doivent faire en sorte que le Parti québécois demeure une puissante force politique afin de continuer à garder ouverte et crédible l'option de la souveraineté.

Je suis sortie de l'Église catholique trois fois

TÉMOIGNAGE

DENISE VEILLETTE

L'auteur est professeure au département de sociologie de l'Université Laval. Le texte qui suit est une lettre ouverte à sœur Gisèle Turcot, exsecrétaire générale de l'Assemblée des évêques du Québec, et à Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne.

1962, abbaye de Saint-Benoît-du-Lac

La messe terminée, une trentaine de personnes se dispersent. Dix autres environ demeurent, dont moi, devenue la seule femme. Invité par un père bénédictin à visiter les rénovations et la construction d'une aile adjacente à l'abbaye, un groupe se forme derrière ce guide. Je m'apprête à suivre jusqu'au moment où l'on me fait signe de me retirer. Sans plus. Sans commentaires. Sans justification réelle. Comme en un mépris, un rejet. Je compris que je n'étais pas du sexe de l'Église. Révolte. Je restai hors de l'Église quelque temps. Pas très longtemps. Ma foi m'y ramena.

1967, clinique du Belvédère, Boulogne (Paris)

Maternité sacrilège. Un enfant sur le ventre dispense de la religion. Il devient le sens du corps. L'humain élargi à une autre altérité remplace le divin. La maternité charnelle participe du sacré. Sans le besoin de la maternité spirituelle. Sans le besoin du modèle de la Vierge-Mère. Je compris alors que le célibat des prêtres et le refus des femmes au sacerdoce ne sont qu'une seule et même chose : la peur de la puissance du corps de la mère. Corps nu, fécond, nourricier. Je restai hors de l'Église quelques temps. Très longtemps. Puis « la vie » m'y ramena. À la mort, je voulais une réponse. À la souffrance, je voulais une signification. Aux réalités humaines, je voulais l'envers sacralisé. À la semaine, je voulais un dimanche.

1980, faculté de théologie, Québec

Sociologue des religions à la faculté de théologie depuis 1968, j'orientai en 1978 mes réflexions sur la question de la place de la femme dans l'Église et sur le rapport femme-religion. J'entrevois de poursuivre une carrière de recherche centrée sur ce champ d'étude qui m'était privilégié. J'avais enfin, malgré le fait d'être une femme, une place et un statut auprès de la religion. Pour des raisons administratives, je dus, en 1980, quitter cette faculté pour une au-

tre. La complaisance avec laquelle certains ecclésiastiques masculins appuyèrent une telle décision, se libérant ainsi facilement d'une femme un peu gênante parfois pour certaines de ses idées, laïques et féministes, me fit, en même temps que je devais quitter la faculté de théologie, fermer aussi la porte de l'Église. Cette fois, je ne m'en suis pas remise. À cause surtout de l'attitude, la même en 1980 qu'en 1962 : les gestes, le ton, le rejet, l'indifférence, le fossé entre les hommes ecclésiastiques et les femmes, la distance que l'on s'acharne à maintenir entre l'existence des femmes et celle des élus.

Ce témoignage appelle quelques commentaires sur la place de la femme dans l'Église.

Doublement infériorisées

Si ce témoignage était unique, il serait de peu d'importance. Ce qui, en revanche, est significatif, c'est le fait que plusieurs femmes connaissent, à quelques variantes près, un scénario similaire. On ne dira jamais assez le tragique du vécu des femmes québécoises croyantes de ma génération, doublement infériorisées par l'Église : en tant que laïques et en tant que femmes. Étrangères à l'institution de par notre spécificité. Éloignées des paliers hiérarchiques. Niées dans nos aspirations religieuses. Exclues des rites de consécration. Absentes des débats de l'Église sur des questions qui trament nos vies : contraception, avortement, divorce. On décide pour nous. Sans nous. « Hors de l'Église, tout le Salut », disent certaines femmes. Nous devons bien, tout au moins, le chercher au dehors, s'il ne peut s'y trouver pour nous à l'intérieur.

La croyance en la foi

Le passage du Souverain Pontife, Jean-Paul II, est dérangeant. Il dérange nous en réanimant des cendres et en faisant revivre la croyance en la foi. Croyance nostalgique sans lendemain à moins que ne ressuscite une Église renouvelée, plus complète. La personnalité exceptionnelle, attachante, de Jean-Paul II ne laisse sans doute personne indifférent. Et pour quiconque, de toute évidence, il transmet et traduit quelque chose. Mais puisqu'il est à l'écoute, il devrait entendre les voix des femmes jamais entendues, jamais reçues. Si elles s'exprimaient, elles diraient, certes, autrefois les choses. Elles apporteraient, c'est bien évident, momentanément de la confusion dans l'Église : l'organisation ecclésiastique catholique repose, en effet, sur une appartenance et sur une filiation religieuses strictement masculines et réfère aussi à des représenta-

tions axées sur la symbolique du père. Comment changer tout cela ? Ce n'est pas parce que la réponse n'est ni claire ni facile pour qui que ce soit qu'il faille se dérober au questionnement.

L'actuelle parole des femmes remette (et remettra sans doute encore davantage) en question cette organisation et cette filiation ecclésiastiques masculines et cette symbolique du père. Mais si, de peur de ne pouvoir aller au-delà de ce dérangeant, c'est-à-dire au-delà de ces modifications, organisationnelle et symbolique, on refuse ce dérangeant, les autres espoirs de vitalité spirituelle à l'intérieur de l'Église sont, à mon avis, inutiles. Car les femmes n'accepteront pas très longtemps leur lieu inconfortable et inefficace du seul de la porte.

L'Église ne pourra pas, je pense, survivre encore longtemps sans des femmes à des instances décisionnelles et sans des femmes engagées dans le sacerdoce. Elle serait alors la seule institution à opérer encore une discrimination selon le sexe. Et comme l'Église est plus qu'une institution, la distance à laquelle elle tentera de maintenir les femmes serait lourde de conséquences. Ignorer les femmes serait continuer de piétiner les démarches que font certaines d'entre elles pour vivre l'incarnation des valeurs de foi et vivre ces valeurs spécifiquement religieuses. Faire place aux femmes dans l'Église, c'est faire place à leurs expériences de vie, à leurs réalités, à leur quotidien et à leurs problèmes. Et c'est tout cela que l'on refuse et rejette lorsqu'on maintient les femmes à distance ou, ce qui revient au même, lorsqu'on les confine à des fonctions subalternes ou qu'on les range sur un piédestal virginal.

Un changement radical s'imposera

À mon avis, tôt ou tard, un changement radical s'effectuera dans l'Église catholique, concernant le statut des femmes. Si l'Église s'y refusait, elle annihilerait elle-même sa propre dimension ecclésiastique, non seulement en isolant les femmes mais aussi, et surtout, en méconnaissant les valeurs vécues par les femmes. Certains leaders religieux québécois sont conscients que le message de l'Église serait plus authentique si des femmes, en accédant à des postes de direction dans l'Église, contribuait à la définition et à la présentation de ce message. Mais cette ouverture risque d'être trop peu, trop tard. D'ici à ce qu'un changement réel ne s'opère, des expériences de femmes qui auraient pu enrichir l'Église l'auront en fait, faute de place, appauvrie. Sans parler des souffrances individuelles.

L'indispensable livre d'information

LU

JOCELYN COULON

★ L'État du monde 1984, éditions La Découverte/Boréal-Express, 1984, 640 pages.

CETTE ANNÉE encore, L'État du monde consacre de nombreuses pages aux guerres et problèmes militaires qui affligent la planète. Comment en serait-il autrement, alors que la course aux armements a repris un souffle nouveau et qu'on dénombre « 31 conflits d'ampleur et de durée variables » aux quatre coins du monde. Des guerres civiles du Liban ou du Tchad aux guerrilles inconnues du Lesotho ou de Birmanie, la fureur des armes n'épargne que les peuples occidentaux (à l'exception de l'Irlande du Nord), soumettant le tiers monde, exsangue et endetté, à une tragédie supplémentaire.

L'édition de 1984 de L'État du monde, publié conjointement par les maisons d'éditions La Découverte (Paris) et Boréal-Express (Montréal), est particulièrement intéressante à cause de sa cartographie entièrement repensée. En effet, « dans chaque État sont indiqués les noms et la localisation des différentes eth-

nies et minorités culturelles ». Cette nouvelle présentation, même si elle rend plus ardue la lecture des 42 cartes de l'ouvrage, attire notre attention, dans de nombreux cas, sur la perméabilité des frontières et surtout sur l'anachronisme des divisions territoriales que les puissances coloniales ont léguées aux États du tiers monde.

Comme par les années précédentes, l'ouvrage est divisé en neuf sections dont la plus importante est consacrée aux pays et régions du monde. Les auteurs ont divisé les 171 États de la planète en deux groupes : les 34 grands États choisis et classés par ordre d'importance géopolitique et les 33 ensembles géopolitiques qui regroupent les autres pays. Chacune des descriptions est accompagnée d'une bibliographie accessible et de tableaux statistiques mis à jour.

L'article destiné au Canada est signé par Daniel Latouche, qui constate une légère amélioration des indices économiques. Au plan politique, il retient que les problèmes linguistiques refont surface au Manitoba alors qu'au Québec, le gouvernement péquiste est en chute libre. Une ombre au tableau : la bibliographie aurait pu être plus étoffée.

Dans les autres sections, on retrouve un article sur la naissance possible « d'une culture homo

sexuelle spécifique », ainsi que des portraits frappants de Hafez el-Assad, de Michael Jackson (eh oui, encore lui !) et d'Yves Montand. Bénédicte Laferté nous fait prendre conscience « d'un nouvel esclavage encouragé » : le travail des enfants dans le tiers monde. C'est à vous faire dresser les cheveux sur la tête. Les articles sur le FMI et l'endettement mondial croient eux sur le sida, le nouveau droit canonique et l'Europe des immigrés.

Pour clore le volume, plusieurs pages de statistiques mondiales et des adresses utiles en France, en Belgique, au Canada et en Suisse. L'État du monde 1984, c'est l'indispensable livre d'information de l'année.



SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Cinq ministres

tre mis en minorité, au moins techniquement, à l'Assemblée.

Dès hier soir, le chef du gouvernement a colmaté les brèches les plus béantes, nommant le président du conseil du Trésor, M. Michel Clair, aux Finances, et le ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, aux Transports. Tous deux cumulent les postes, mais de façon brièvement temporaire.

M. Lévesque devra procéder dès le début de la semaine, à moins que les événements empirent et ne provoquent la chute du gouvernement ou sa propre démission, à un remaniement ministériel majeur. La nomination la plus névralgique sera certes celle du successeur de M. Parizeau. Les noms les plus souvent mentionnés et plausibles sont ceux de MM. Jean Garon (Agriculture), qui a ses entrées dans les deux clans ministériels, Bernard Landry (Relations internationales et Commerce extérieur), qui a pris fait et cause pour les 12 des Laurentides tout en tentant de jouer un rôle de conciliateur, et Yves Bérubé (Éducation), qui s'est rangé dans le camp des révisionnistes. Le premier était absent hier, en raison de la mort de son père; les deux autres étaient en voyage, le premier en Afrique du nord, le second en France.

Quant au premier ministre, qui s'attendait à quelques départs, il a bien tenté de retenir son ministre des Finances, mais en vain. Quoique désarçonné et ébranlé un moment, il semble déterminé à tenir ferme et à faire face à la musique, fort de l'appui solide de 15 à 18 ministres actuels et de la grande majorité de la députation. Aujourd'hui même, il fait campagne dans Saint-Jacques, où des élections partielles ont lieu lundi. Durant tout le week-end, il poursuivra les consultations et les conciliabules pour limiter les dégâts à leur état actuel et remodeler un cabinet fort décimé, qu'il a remanié il y a moins de neuf mois.

Même dans le groupe des Laurentides, il y a des tractations pour ne pas aller plus loin, quitte à fourbir les armes en vue du congrès extraordinaire du 19 janvier. Chez les modérés, on ne sent nulle panique et l'on tente également de convaincre les députés rebelles de ne pas gonfler les rangs des indépendants, déjà au nombre de 4.

Dans la lettre qu'il a rendue publique en après-midi, M. Parizeau écrit à M. Lévesque que son texte de lundi dernier « remet en cause un objectif qui me paraît toujours nécessaire, et dont huit ans de travail ministériel n'ont fait que confirmer le caractère essentiel ». Il est convaincu, contrairement au président du PQ, que la voie de la « dernière chance » avec Ottawa est stérile et humiliante. Il fait état des progrès accomplis par le Québec, qui a utilisé ses compétences à la limite.

« On pouvait, à partir de là, chercher à aller plus loin dans la voie de notre prise en main collective, ou bien, en reconnaissant les contraintes du régime fédéral, chercher à s'entendre avec lui. Je continue de préférer la première voie. Vous avez depuis lundi opté pour la seconde. Nos vies, donc, se séparent. Je le regrette, mais je dois en accepter les conséquences ».

M. Parizeau fait état de trois dossiers fort importants: le livre blanc sur la fiscalité, qui est prêt et doit être publié avant Noël; les scénarios budgétaires pour l'année 1985-86, la réorganisation du cadre législatif des institutions financières. Pour qu'il n'y ait pas de vacance dans la signature du ministre des Finances (chèques, emprunts, etc.) le ministre était disposé à rester en poste jusqu'à ce soir. M. Lévesque l'a remplacé dès hier soir, sans faire tenir à la presse sa réponse, s'il en est, à la lettre de M. Parizeau, qui s'est attardé au Café du Parlement mais n'a pas daigné rencontrer la presse.

Dans son entourage, l'on prévoit que M. Parizeau quittera aussi son siège de député de l'Assomption, ne voulant pas être perçu comme le chef officieux de l'aile des irréductibles à l'Assemblée et voulant garder toute sa marge de manoeuvre pour l'avenir. Ce serait de sa part un recul pour mieux sauter, advenant par exemple une course au leadership.

Les quatre autres démissionnaires font état du même motif fondamental. « Je pense toujours que la souveraineté est le moyen privilégié d'atteindre nos objectifs socio-économiques en même temps qu'une fa-

çon d'être pour les Québécois et les Québécoises, écrit par exemple M. Jacques Léonard, titulaire des Transports. A cet égard, votre déclaration du lundi 19 novembre dernier m'est inacceptable. Je vous remets donc ma démission comme membre du conseil exécutif. »

Le député de Labelle, dans les Laurentides (où le groupe des 12 s'est réuni en octobre), estime que M. Lévesque n'était plus ouvert à quelque compromis viable que ce soit sur la nécessaire perspective de la souveraineté comme thème majeur du PQ et du gouvernement. Lui non plus n'est pas d'accord avec une perspective conjoncturelle basée sur l'arrivée d'un nouveau gouvernement conservateur.

M. Lévesque écrit que l'avortement de son projet de loi sur le financement des municipalités a été « l'un des éléments annonciateurs d'une absence de volonté politique de votre part de faire assumer par le gouvernement ses pouvoirs et son mandat, trop réplié que vous étiez déjà sur l'analyse des événements du moment présent ». L'ancien ministre reste militant péquiste. Quant à savoir s'il restera député du PQ ou si, comme indépendant, il veut d'abord consulter ses militants au cours du week-end. Rencontrant la presse, il dit vouloir continuer de l'intérieur à oeuvrer pour l'objectif de la souveraineté.

Calme et apparemment serein, M. Lévesque se sent à la fois soulagé et déçu d'avoir enfin pris une décision qui correspond à ses convictions profondes. Il reconnaît qu'il y aurait une contradiction avec son geste d'hier si, pour retrouver sa marge de manoeuvre, le reste néanmoins député du PQ, il estime que la déclaration des 12 ministres était un compromis valable pour éviter le glissement du PQ et lui garder un contenu essentiel. Il dit avoir pris sa décision seul, même s'il y a eu plusieurs réunions des rebelles, et il ne l'inscrit pas dans une démarche visant à faire tomber le gouvernement à brève échéance.

Quant à M. Paquette, il a publié une brève déclaration confirmant qu'il a remis sa démission comme ministre. « Les raisons de cette démission seront rendues publiques lorsque celle-ci sera devenue effective et donc acceptée par le premier ministre. » Il n'a pas l'intention de démissionner comme député, ni comme membre du PQ.

M. Laurin et Mme LeBlanc-Bantey n'ont pas publié leur lettre à M. Lévesque, tout en la confirmant verbalement à la presse au cours du chassé-croisé et de la cohue d'une journée fébrile et trépidante au Parlement.

En outre de la défection de M. Proulx, un autre député a tenu à enregistrer sa dissidence envers la prise de position de M. Lévesque. Il s'agit de M. David Payne (Vachon), qui veut toutefois demeurer membre du caucus et du PQ pour défendre ses propres points de vue.

D'autre part, le ministre délégué au Tourisme, qui fait partie des 12 des Laurentides, a pressé M. Lévesque de tenir d'urgence une réunion du conseil des ministres, pour trouver un compromis acceptable à tous. Marcel Léger estime cela possible, tous les députés péquistes étant en faveur de la souveraineté, tout en reconnaissant que la prochaine élection ne saurait porter principalement sur la souveraineté, comme le stipule le programme adopté en juin dernier et contesté par M. Lévesque et les révisionnistes ou modérés. M. Léger, qui ne semble pas vouloir suivre les cinq irréductibles, estime que si tout le monde est d'accord sur l'objectif fondamental, il y a moyen de s'entendre sur les modalités et la tactique électorale.

On a appris par ailleurs qu'au caucus d'urgence, M. Lévesque a dit à ses députés que sa position avait été mal interprétée et ne signifiait pas l'abandon de l'objectif essentiel du PQ. Le premier ministre n'a nulle intention d'empêcher quiconque de parler de souveraineté, y compris en campagne électorale. « On est quand même pas des Trappistes », a-t-il lancé, ébranlant quelques députés, qui ont par la suite ajourné leur intention de traverser le parquet de l'Assemblée.

Le conseil exécutif du PQ a été convoqué pour une réunion conjointe avec le caucus et le conseil des ministres, mercredi prochain. M. Lévesque, croit-on, veut expliciter sa position, sinon l'adoucir, pour éviter la débandade. C'est ce qui a fait dire à certains que les départs sont prématurés, même si, à l'heure actuelle, ils sont logiques.

Parmi les défections appréhendées la semaine prochaine, il y a celles des députés Jules Boucher (Rivière-du-Loup), Hubert Desbiens (Dubuc), Denis Vaugeois (Trois-Rivières), Jacques Baril (Arthabaska), Michel Gauthier (Roberval), Jean-Paul Bordeleau (Abitibi-est), Denis Perron (Duplessis). Mais on pense

que la plupart, sinon tous, resteront à l'intérieur pour faire valoir leurs idées et préparer l'épique bataille du congrès spécial de la mi-janvier.

Les autres membres du groupe des 12 restent ministres pour l'instant, probablement pour la même raison: faire échec à M. Lévesque, mais de l'intérieur plutôt qu'au-dehors dans l'état actuel des choses, le pire qu'ait connu le PQ en seize ans.

Parmi les futurs ministres, pour combler les vides, l'on cite les noms de MM. Jacques Brassard (Lac-Saint-Jean), Michel Leduc (Fabre), Raymond Brouillet (Chauveau), Jean-Guy Rodrigue (Vimont).

◆ Lévesque

M. Lévesque espère s'en tirer aussi bien que M. Jean Lesage s'est sorti, il y a plus de 20 ans, des débats internes concernant la nationalisation de l'électricité. Son homonyme lui rappelle que le problème actuel n'est pas de même nature, le premier ministre reconnaît que les déclarations viennent de la démocratie profonde qui règne au PQ et de la conviction de gens qui se posent des questions presque politiquement existentielles. « Je sais que ceux qui restent, ce sera par conviction. Ceux qui partiront, éventuellement, ce serait également par conviction. »

Par la suite, le ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, a refusé de confirmer sa lettre de démission, invitant plutôt l'opposition à l'interroger sur ses dossiers. Un député lui rappelant ses propos à la presse, M. Paquette finit par répondre: « En Chambre, j'ai à répondre à des questions concernant mon ministère et à l'extérieur, je m'occupe beaucoup du débat qui concerne l'avenir de notre option et l'avenir de notre parti. Je ne pense pas que je doive répondre à des questions sur ce sujet en Chambre, maintenant. »

Réflétant bien le climat chaotique de l'Hôtel du Parlement, la séance de l'Assemblée a commencé avec plusieurs minutes de retard, dans l'attente de la conclusion du caucus ministériel. Le seul à faire part officiellement de sa démission à l'Assemblée fut M. Jérôme Proulx, député de Saint-Jean, qui siège désormais comme indépendant tout en restant membre du Parti, comme M. Pierre de Bellefeuille l'a fait mardi.

Dans une brève déclaration, sur un ton ému, M. Proulx a expliqué qu'il était en désaccord avec la position fondamentale énoncée par le premier ministre au début de la semaine. Il rappelle ensuite qu'en 1969, il avait quitté le caucus de l'UN (dont il était membre depuis trois ans) pour se joindre à l'opposition circonstancielle au fameux bill 63, alors formée également de MM. René Lévesque, Yves Michaud, Antonio Flaminio et Gaston Tremblay. « Il faut quelquefois relire son histoire. C'est avec une profonde tristesse que je quitte mes collègues du caucus », conclut le député péquiste depuis huit ans. D'abord whip en chef de son parti, M. Proulx était depuis cinq ans adjoint parlementaire aux Affaires culturelles. Il quitte aussi ce poste, perdant du coup des émoluments d'environ \$10.000. A l'heure du déjeuner, il conféraît à l'Assemblée avec l'avocat Guy Bertrand, un indépendantiste farouche qui aspire au leadership péquiste.

Les galeries étaient bondées plus qu'en tout autre moment depuis l'arrivée des caméras à l'Assemblée, il y a cinq ans.

Durant toute la matinée, à la suite des réunions et conciliabules de la soirée et de la nuit précédente, des rumeurs persistantes couraient quant à la démission en masse de ministres et de députés. A tour de rôle, pourchassés par les reporters, les ministres démissionnaires se sont rendus faire part de leur décision au premier ministre qui, de toute évidence, n'avait pas prévu l'ampleur de cette dissidence et de cette hémorragie. En fin de journée, les rumeurs continuaient de plus belle.

Au début de l'après-midi, un caucus extraordinaire du PQ était convoqué à la hâte. La plupart des démissionnaires réels ou présumés étaient présents. Mais il y avait une absence notable: celle de M. Jacques Parizeau qui, à la même heure, faisait son entrée au Café du parlement, avec sa femme, Alice. Un silence pesant se fit pour quelques secondes, le temps que Madame et Monsieur soient attablés et se commandent un apéritif. M. Parizeau n'est pas allé en Chambre.

A leur sortie du caucus, députés et ministres cachaient mal leur émotion, même devant les flashes des caméras. Quelques-uns s'essuyaient les yeux, d'autres marchaient la tête basse, la plupart se dirigeant vers l'Assemblée comme en un proces-

L'INTERIM: Clair aux Finances et Marcoux aux Transports

QUEBEC (PC) — Le premier ministre a procédé dès hier soir à la nomination des remplaçants temporaires des deux ministres dont la démission annoncée hier est devenue effective sur le champ.

Des sources dignes de foi au bureau du premier ministre ont indiqué hier que le président du Conseil du Trésor Michel Clair assurera l'interim aux Finances, le temps que le premier ministre René Lévesque choisisse un successeur permanent à M. Jacques Parizeau.

Le ministre des Affaires municipales Alain Marcoux assurera quant à lui l'interim au ministère des Transports jusqu'à ce que le remplaçant du ministre démissionnaire Jacques Léonard soit choisi.

sion funèbre, l'air sombre et lugubre. Même en fin de journée, députés et ministres restaient désarçonnés et ne pouvaient donner des informations précises sur l'ampleur de la dissidence et des défections. « Vous êtes dans la brume? Nous aussi », répond un ministre important à un reporter. Un autre confie qu'il ne sait pourquoi il y a tant de départs, tous ayant finalement le même objectif.

◆ Librairie

leur. Charles-Emile Hamel, rédacteur en chef du *Journal* de Jean-Charles Harvey a maille à partir avec Henri Tranquille, qui écrit toutes ces péripéties à son ami Jean-Jules Richard, disparu quelque part du côté de Toronto. Le roman, annoncé longtemps d'avance par l'Institut Littéraire de Québec de Paul Michaud, qui l'offre en souscription, finit par paraître.

Henri Tranquille veille de près à la publicité et se dit surpris que le journal *La Presse* publie un communiqué publicitaire en y ajoutant les mots « selon l'éditeur », pour bien démarquer la publicité de l'information. Plus Richard devient un personnage littéraire important, plus il est absent de la scène et plus son ami Tranquille, qui ne l'est pas toujours, s'occupe de ses affaires. Un beau jour, dans la revue *La Nouvelle Revue*, paraîtra une critique de Berthelot sur le roman de Richard et un commentaire de Richard sur le dernier livre de Berthelot. On se renvoie l'ascenseur à qui mieux mieux. Les « amitiés littéraires » se font et se défont au gré des événements. Pendant ce temps, Henri Tranquille a vendu à sa librairie 270 des 300 exemplaires du manifeste *Retus global* ainsi que vingt dessins et deux peintures de Gabriel Filion. En même temps, Roger Lemelin, qui vient de publier *Les Plouffe* et fait des scénarios de signature dans les librairies, déclare, dépité de son peu de succès: « Les meilleurs signeurs d'autographes sont un attrait médiocre pour le public ».

C'était en 1948. Nous voici en 1984. Au Salon du livre de Montréal, Henri Tranquille m'a remis son ouvrage publié de façon artisanale (et peut-être à compte d'auteur) chez un petit éditeur, Bergeron. Henri Tranquille est un libraire légendaire. Il aimait la vie littéraire de son époque. Il conseillait ses lecteurs avec ferveur. Il voulait sans doute devenir éditeur. Il devrait les livres et sa passion des idées brûlait les murs de sa petite librairie. Henri Tranquille vivait la littérature en famille. Il a fait faillite. Henri Tranquille est anachronique. Ses souvenirs *Des lettres sur nos lettres* seront vite noyés sous la pile des best-sellers. Il aura beau se présenter dans un stand au Salon du livre, il restera légendaire. Il aura beau offrir son ouvrage en dépôt chez le libraire d'aujourd'hui, son livre disparaîtra dans un mois ou deux ou trois au plus tard. Quelques centaines d'exemplaires dans sa cave ou pilonnées pour recyclage de papier.

Certes, le Salon du livre reste une grande librairie agréable. Les espaces sont mieux aménagés que par le passé. Les éditeurs, plus nombreux. Les quelques libraires présents, affables. Les 800 auteurs (e)s de passage dans les 342 stands durant cinq jours, aimables. Dans ce Salon, tout le monde est poli et heureux. Les professionnels du livre se sentent en fête. Les lecteurs sortent de l'anonymat fréquentent les yeux ronds leur « drogue » préférée. Mais quel éditeur apporte au Salon son fonds littéraire? Ils sont plutôt rares

La crise n'empêche pas René Lévesque de faire campagne dans St-Jacques

MONTREAL (PC) — Malgré la situation précaire dans laquelle se trouve son gouvernement, le premier ministre René Lévesque a toujours l'intention d'aller prêter main forte aujourd'hui au candidat péquiste dans la circonscription montrealaise de St-Jacques, en prévision de l'élection partielle de lundi prochain.

Cette élection revêt un caractère particulier: elle permettra en effet de mesurer la crédibilité du gouvernement à la suite des démissions en série qui l'ont ébranlé cette semaine. En soirée, hier, cinq ministres et trois députés avaient remis leur démission.

On accordait jusqu'ici de bonnes chances au candidat péquiste, André Boulerice, de rompre la longue chaîne de défaites qui a conduit à la perte de chacune des 21 élections partielles tenues dans la province depuis 1976.

Cette fois, le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts dans l'espoir de regagner St-Jacques. Cet ex-château-fort péquiste a longtemps été le fief du populaire ministre Claude Charron, qui a démissionné l'an der-

nier. Selon Yves Sénécal, attaché de presse du candidat Boulerice, M. Lévesque prendra part aujourd'hui, comme prévu, à une série de rencontres dans le comté.

M. Sénécal n'a pas pu confirmer l'information voulant que les militants péquistes de cette circonscription aient entrepris de boycotter l'élection partielle, en guise de protestation contre l'appui accordé par leur candidat à la position de René Lévesque sur l'indépendance.

Certains d'entre eux, mécontents de la décision de M. Lévesque de ne pas faire de l'indépendance un enjeu de la prochaine élection, se seraient, semble-t-il, retirés de la campagne en cours.

Les électeurs de St-Jacques avaient voté massivement en faveur de la souveraineté-association au moment du référendum, en 1980.

Les libéraux ont défait de justesse leur adversaire péquiste lors de l'élection partielle de 1983 mais leur député, M. Serge Champagne, est décedé dans un accident de la route au printemps dernier.

à le faire. Il faut aller au plus urgent: vendre les derniers titres parus. Il faut concurrencer les voisins. Oublier le passé, penser à demain. Pour tenir le coup. Même un éditeur comme *La Presse* dont le nom est associé en quelque sorte à la publicité du Salon du livre, n'épale au premier plan que ses livres de recettes et son *Guide de l'auto*. En arrière, les écrivains! Nous sommes loin du temps où Roger Lemelin, qui a fini par avoir du succès, voulait faire des Éditions La Presse un Gallimard québécois avec Hubert Aquin.

D'ailleurs, au Salon du livre, on ne fait rien de plus qu'en librairie pour intéresser les mordus et fidèles lecteurs. Ce ne sont pas les lecteurs déjà convaincus qu'on veut conquérir. C'est le succès « populaire » qu'on vise. Le grand public à qui on lance le slogan « Plus on est de fous plus on lit! » Y aura-t-il 75.000 visiteurs d'ici dimanche soir dans la plus grande librairie en ville?

Le temps que dure cette fête culturelle « populaire », les petits libraires de la rue Saint-Denis ont le temps de s'inquiéter de leur avenir. Si la FNAC, cette grande surface d'escompte du livre, finit par s'installer au Palais du Commerce tel que le voudrait la rumeur, les petits libraires de Montréal deviendront-ils aussi anachroniques que Henri Tranquille?

En attendant, dans la grande librairie de Place Bonaventure, aujourd'hui vendredi, le clown Grelot initie les enfants à la lecture, les Éditions Vague-à-l'âme de Grenoble invite les jeunes à soumettre des poèmes à la revue du même nom (stand 513b), Lise Payette anime à 15 heures un débat public sur la scène centrale: « Quand la littérature devient thérapie »; Denise Bombardier enregistre à 19h00 son magazine littéraire *Entre les lignes* pour Radio-Canada. Et des dizaines d'auteur(e)s et d'écrivain(e)s voudront rencontrer leur public lecteur: Michel Tremblay, Suzanne Paradis, Louis Gauthier, Colette Tougas, Germaine Veilleux, Henriette Major, Placide Ga-

boury, Gilles Vigneault, Elaine Bédard et Leila Chellabi, sans oublier Claude Jasmin et Marceline Claudais. La librairie est ouverte!

◆ Désarmement

table rase et partiront sur des bases nouvelles ».

La formulation du texte commun et les explications de M. Lomeyko ne permettent toutefois pas de penser, a jugé un spécialiste occidental, que l'URSS a abandonné son exigence d'un retrait des armées soviétiques de l'OTAN dont elle fait jus qu'à présent une condition pour la reprise des entretiens.

Au début du déploiement des euromissiles, fin 1983, l'URSS s'était unilatéralement retirée des deux négociations de Genève, INF sur les armements nucléaires de portées intermédiaires et START sur les vecteurs stratégiques. Elle a depuis fait du retrait des missiles de croisière et des Pershing-II une condition à la reprise du dialogue.

« Qu'il n'en soit question dans le communiqué américano-soviétique ne signifie pas nécessairement qu'Andrei Gromyko ne soulèvera pas ce point ultérieurement », a estimé un spécialiste occidental.

Il en va de même, dans cette analyse, pour le moratoire sur les essais et la mise en place d'armes antisatellite dont le Kremlin a fait une précondition à l'ouverture de négociations sur la non-militarisation de l'espace: ce point pourrait également être soulevé à un stade ultérieur par M. Gromyko.

Dans un premier temps, l'accord sur la rencontre de Genève semble ainsi indiquer que chacune des deux superpuissances entend manifester sa bonne volonté, estiment les analystes. Les deux ministres tenteront de se mettre d'accord sur une procédure pour de futures négociations de désarmement sur les sujets qui sont prioritaires pour chacun d'eux, l'espace pour l'URSS et l'armement nucléaire pour les États-Unis.

AUJOURD'HUI

L'association Spirale invite tous les gens seuls, séparés ou divorcés à une danse qui aura lieu à l'hôtel Holiday Inn-Richelieu, 505, rue Sherbrooke est, angle Berr, 932-4908.

Conférence du professeur Hans-Georg Gadamer, intitulée « Héraclite et la dialectique », à 15 h, au B-2305 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

À 18 h, Salle Nonna-Rossina, 9353, boul. St-Michel, la corporation des Maisons de l'Ancre, foyer d'hébergement pour femmes en difficulté, organise son souper-bénéfice annuel. 389-4842.

Colloque international sur la situation de la femme: contributions de la philosophie et des sciences humaines, à l'U de M. 3200, rue Jean-Brillant. 343-6478.

Respiration et assouplissement avec le «yogaérobique», un programme complet pour se mettre en forme et relaxer. Pour tous les âges. Cours disponibles chaque jour. Au centre-ville: angle Ste-Catherine et Bleury. 879-1516.

Dans le cadre du symposium «Plein-Air 2000», un salon d'information plein-air se

tiendra à compter de 19 h, à l'hôtel Sheraton-Laval, 2440, autoroute des Laurentides.

Des activités variées, dont le ski de fond, la randonnée pédestre, le tennis intérieur, le racket-ball et les quilles, sont offertes aux personnes seules par l'association Allo-Mondial. 287-9719.

«Intégration à la culture dominante ou acceptation des identités culturelles différentes?», tel est le thème d'une discussion qui aura lieu au Centre interculturel Monchannin, 4917, rue St-Urbain, à 20 h. Entrée libre. 288-7229.

Atelier d'échanges sur le thème «Le sens de la vie», avec des lecteurs de l'oeuvre *Dans la lumière de la vérité*, message du Grand Maître du Grand Maître, à 19 h 30 au salon du livre place Bonaventure, salle 7 de la mezzanine. Entrée libre. 663-7025.

Collecte de sang de la Croix-Rouge à St-Hubert, Garnison St-Hubert, chemin de la Savane, de 10 h à 15 h 30; à Brassard, mail Champlain, 2150, boul. Lapinière, de 14 h 30 à 20 h 30; et à Pointe-Claire, Hôpital général du Lakeshore, 150, chemin Stillview, de 9 h 30 à 20 h 30.

24 novembre

par la PC et l'AP

1983: pour la cinquième fois en l'espace de quatre ans, l'Assemblée générale de l'ONU réclame l'évacuation des troupes soviétiques d'Afghanistan.

1982: malgré les objections des pays occidentaux, la commission politique de l'Assemblée générale de l'ONU se prononce pour un gel des armements nucléaires.

1972: l'état de siège est proclamé en Bolivie où le gouvernement de droite dénonce un complot contre le régime.

1971: la Chine devient membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

1891: le premier président du Brésil, Deodoro da Fonseca, est renversé par une révolte de la marine.

1531: la paix de Kappel met un terme à la deuxième guerre civile en Suisse.

Il s'agit des 23 novembre: l'historien anglais Thomas Birch (1705); le compositeur espagnol Manuel De Falla (1876).

ONONDAGA CAMP
(fondé en 1918)
Filles et garçons, de 6 à 16 ans, venez passer l'été avec nous en Ontario.
• Transport aller-retour au camp • Toutes activités incluses • Classes d'anglais
Rencontre d'information: dimanche, le 25 novembre de 2h00 à 4h00 à Montréal — Amenez vos enfants
Montreal Amateur Athletic Association Club
Salle: Centenaire
2070, rue Peel — Montréal

CARTES D'AFFAIRES
ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Téléc: 05-268656, Cable: MARION



LE DEVOIR ESSENTIEL!

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SYLVAIN BLANCHARD

Baisse des profits chez O'Keefe

Le bénéfice consolidé de la compagnie O'Keefe limitée pour le trimestre qui s'est terminé le 30 septembre dernier se chiffre à \$ 11,995,000, ou 53 cents par action ordinaire, après répartition des dividendes sur les actions privilégiées, comparativement à \$ 20,104,000, ou \$ 0.90 par action ordinaire en 1983. La diminution du bénéfice est attribuable surtout au fléchissement du volume des ventes du secteur canadien de la bière. Le chiffre d'affaires consolidé pour le trimestre se monte à \$ 262,741,000, contre \$ 272,175,000 en 1983. Pour le semestre terminé le 30 septembre 1984, le bénéfice consolidé se chiffre à \$ 26,477,000, ou \$ 1.17 par action ordinaire, en baisse de \$ 9 millions par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Le chiffre d'affaires consolidé de la compagnie se chiffre actuellement à \$ 526,650,000, une augmentation de \$ 23 millions sur les résultats de 83.



CARLING O'KEEFE LIMITÉE

Baisse du bénéfice de Petro-sun International

Petro-sun International a enregistré un profit net consolidé de \$ 117,175, ou 2 cents par action, au cours des neuf derniers mois de l'année, en forte baisse par rapport à la période correspondante de l'an dernier où il s'était chiffré à \$ 160,060.



Cette chute s'explique par l'importance des dépenses qui ont été faites pour procéder au démarrage de l'usine Sunstrip International, une filiale à part entière de Petro-Sun. Les ventes enregistrées au cours des neuf derniers mois du présent exercice financier de l'entreprise totalisaient au 30 septembre derniers la somme de \$ 7,650,000\$, un million de dollars de mieux qu'il y a douze mois.

Dome Petroleum retire 4 de ses 10 demandes d'exportations

Dome Petroleum Limited vient de confirmer qu'elle retire quatre des 10 demandes d'exportations de gaz naturel qu'elle a faites auprès de l'Office Nationale de l'Énergie (ONE). Ces demandes prévoyaient l'exportation de 2,170 millions de mètres cubes de gaz dans le Nord-Ouest des États-Unis sur une période de deux ans.

Le retrait fait suite à la récente approbation par l'ONE d'une demande de la Westcoast Transmission Company en vue de prolonger les accords entre Westcoast et Northwest Pipeline Corporation. Ce gaz aurait été acheminé en vertu du programme de stimulants en matière de prix fondés sur les volumes. Ces accords, qui faisaient l'objet des demandes, devaient être validés seulement si les stimulants en matière de prix n'étaient pas prolongés après le 31 octobre 1984.

Le bénéfice net de General Electric grimpe à \$ 9 millions

Le bénéfice trimestriel de General Electric s'est chiffré à \$ 9,132,000, ou \$ 1.12 par action, au 30 septembre dernier, comparativement à \$ 3,442,000, ou 0.42 cents par action, lors de la période correspondante de l'exercice antérieur. Les ventes de l'entreprise totalisent \$ 339 millions, \$ 14 millions de moins que ce que la compagnie avait enregistré à ce poste lors de la période correspondante de l'an dernier. Pour les neuf premiers mois de l'exercice financier de l'entreprise, le bénéfice a atteint la somme de \$ 19,180,000, comparativement à \$ 17,522,000 il y a un an.

Le volume des ventes pour sa part se chiffre à \$ 951 millions, en baisse de \$ 60 millions par rapport à l'an dernier. L'augmentation des profits de General Electric pour les trois derniers mois de l'année découle principalement de l'amélioration du taux d'exploitation de la société, lequel est passé de 1.6 % qu'il était en 83 à 4.5 % cette année.

Le bénéfice de GSW se maintient

Le bénéfice net de GSW pour les neuf premiers mois de l'année atteint présentement la somme de \$ 3.2 millions, ou 78 cents par action, le même montant que ce qui a été recueilli à ce chapitre il y a douze mois. Le bénéfice net d'exploitation de la compagnie a été, lui, de \$ 187,000, ou 4 cents par action ordinaire, contre \$ 782,000, ou 19 cents par action, lors de la période correspondante de 83.

Hyes-Dana et Wix finalisent leur transaction d'achat d'actions

La société Hyes-Dana Inc. a annoncé hier qu'elle venait de compléter la finalisation de sa transaction d'achat d'actions ordinaires de la compagnie Wix Inc. Conformément à l'offre annoncée le 17 octobre 1984, 99.4 % des détenteurs d'actions ordinaires de Wix, autres que des affiliés ou associés de Hyes-Dana Inc., ont soumis leurs actions. Un paiement de \$ 10.50 sera versé contre chaque action soumise.

Hyes-Dana Inc. va donc maintenant tenter de procéder à l'acquisition de la balance des actions en circulation de la compagnie. Wix Inc. ne sera plus inscrite à la Bourse de Toronto et sera gérée dorénavant en tant que filiale de Hyes-Dana.

Fractionnement des actions de classe A et B de UAP inc.

Les actionnaires de UAP inc. viennent d'approuver le règlement spécial A fractionnant chaque action de classe A à vote restreint, en circulation, en deux actions de classe A à vote restreint de même que chaque action de classe B, en circulation, en deux actions de classe B. La compagnie a obtenu un certificat de modification qui prévoit que la subdivision prendra effet le 30 novembre prochain.

Lancement de la « carte en or MasterCard »

La Banque de Montréal lance sur le marché « la carte en or MasterCard », un nouveau concept permettant de mieux gérer ses finances personnelles. Unique en son genre, cette carte est la première à intégrer les privilèges d'une carte de crédit à une gamme complète de services bancaires. Selon M. A.E. Bates, premier vice-président et chef de direction délégué de la Banque de Montréal, le lancement de cette carte vise à satisfaire la clientèle de particuliers qui réclame un mode plus simple d'exécution des transactions bancaires.

La limite de dépenses de la carte a été fixée à \$5,000, mais combiné à une marge crédit personnelle, celle-ci peut atteindre \$50,000 ou plus selon la capacité de crédit du client.

Parmi les autres possibilités qu'offre cette carte, mentionnons les taux d'intérêts moins élevés sur les avances d'espèces et les soldes impayés, l'assurance-accident sans frais jusqu'à concurrence de \$250,000 lors de voyages par transporteurs publics (payés au moyen de la carte), le service d'enregistrement de cartes de crédit sans frais et l'émission d'une carte supplémentaire au conjoint, également sans frais.

Deux banques veulent suivre la Fiducie du Québec sur le terrain du courtage de valeurs mobilières

MIVILLE TREMBLAY

MONTREAL (PC) — Deux banques s'apprêtent à mener une incursion sur le terrain des maisons de courtage, imitant ainsi le geste entrepris l'an dernier par la Fiducie du Québec.

La Banque Toronto Dominion a déposé une requête devant la Commission des valeurs mobilières pour l'exercice restreint du courtage. La dépôt n'a pas encore été rendu public et la banque se refuse à tout commentaire pour l'instant.

On peut néanmoins présumer que celle-ci souhaite étendre au Québec le service Green Line déjà offert en Ontario. Ce service permet aux clients de l'institution d'y commander l'achat et la vente d'actions inscrites en bourse. La banque ne peut toutefois pas donner de conseils boursiers, ni assumer de prise ferme dans l'émission de nouvelles actions, comme le peuvent les courtiers.

Avec la permission de la Commis-

sion, rien ne pourrait empêcher de se tailler une part du marché en pleine croissance du Régime d'épargne-actions (Réa).

La Banque Nationale s'est aventurée il y a quelques semaines dans le champ des abris fiscaux, mais s'est fait rappeler à l'ordre par la Commission.

Au début du mois, la banque annonçait par la voie des journaux et par envoi postal, qu'elle offrirait dans le cadre de ses services, l'administration du Réa, du Régime de placements en titres indexés, appelé familièrement le reptile, et du Régime enregistré d'épargne retraite autogéré (RÉER). Tous ces régimes impliquent des placements dans des valeurs mobilières.

La banque estime toujours qu'elle n'a pas besoin de s'enregistrer auprès de la Commission pour offrir ces services car « la Loi sur les banques et les lois fiscales lui permettent d'exercer ces activités limitées à l'administration de régimes enregistrés », écrit-elle dans un commu-

niqué. De plus, elle affirme ne pas faire de sollicitation et transmettre les ordres d'achat et de vente à un courtier dûment enregistré.

Or la Commission estime que la publicité dans les journaux et les envois postaux constitue une forme de sollicitation, et a donc convoqué la banque à venir s'expliquer lors d'une audience spéciale lundi dernier. Cette rencontre a été remise au début de la semaine prochaine à la demande de la banque.

En attendant, la banque a accepté de suspendre les services controversés plutôt que de risquer un ordre le lui interdisant de façon formelle.

L'accrochage est essentiellement juridique, car à la lumière des décisions antérieures de la Commission, cette dernière serait ouverte à accorder les permis nécessaires si la banque voulait bien en faire la demande.

La banque possède déjà un permis restreint de la Commission pour transiger des options sur l'or et les

devises pour son propre compte et celui de ses clients.

Présentement, le Mouvement Desjardins est la seule institution du système bancaire à offrir les Réa dans 900 caisses populaires, via sa filiale, la Fiducie du Québec.

L'an dernier, après avoir obtenu son permis en octobre, la Fiducie a ouvert 4,000 comptes Réa avec une vente moyenne de \$3,800. Elle espère une très forte progression de ses ventes cette année, pour possiblement atteindre 25,000 comptes.

Seule la Fiducie peut donner des conseils de placement aux épargnants et les employés des caisses doivent se contenter d'enregistrer les ordres de la clientèle et de distribuer la documentation de la Fiducie, qui elle inclut des recommandations spécifiques.

Un porte-parole de la Fiducie explique que la clientèle en est encore à la période du magasinage et que probablement, elle attendra un peu à la dernière minute pour ordonner des transactions.

Avec notamment la mise en marché de 40 cassettes sur la visite du pape

Les entreprises R.-C. se lancent à l'assaut du marché de la vidéo-cassette

JEAN CHARTIER

Les entreprises Radio-Canada se lancent à l'assaut du marché de la vidéo-cassette et comptent obtenir un chiffre d'affaires de \$ 10 millions dès 1985. C'est présentement la deuxième année d'opération de cette filiale de commercialisation qui s'est détachée du service des ventes à l'étranger en 1983.

Le directeur général des Entreprises Radio-Canada, M. Paul Cadieux, précise que le profit de cette entité commerciale s'établira à quelque \$ 600,000 en 84 pour un chiffre d'affaires de \$ 8.5 millions. Toronto a pris charge des ventes internationales et de l'édition; Montréal s'occupe du merchandising, des ventes audio et des disques. Les deux prennent charge de la vidéo.

En 1983, Les entreprises Radio-Canada ont commercialisé huit vidéo-cassettes de l'émission *Le Temps d'une paix* avec un succès relatif. Cette fois-ci, ERC procède à une opération de vaste envergure avec la mise en marché de 40 cassettes sur la visite du pape au Canada. 25,000 cassettes ont déjà été pré-ventues et M. Cadieux envisage la possibilité de vendre 25,000 autres cassettes. Celles-ci sont vendues au prix de \$ 39.95, ce qui est quasiment un cadeau, puisque la rentabilité ne surviendra qu'au-delà de 50,000 cassettes vendues. Ce sera alors une opération procurant \$ 2 millions en recettes brutes.

À titre de comparaison, *Star Wars* s'est vendu à 10,000 copies au Canada et la vidéo-cassette *Thriller* avec Michael Jackson à 9,000 copies. En France, il s'est vendu en tout 12,500 cassettes Jackson en 1983. Certains estiment que la vidéo-cassette *The Empire Strikes Back* est distribuée à un niveau de 25,000 copies au Canada présentement.



La vente de vidéo-cassettes relatant la visite du pape Jean-Paul II au Canada obtient un grand succès.

C'est un succès quasi-comparable à la cassette papale de Radio-Canada. Présentement, on compte 600,000 magnétoscopes au Canada et ce marché connaît une très forte expansion au cours des prochaines années. Les entreprises Radio-Canada ont reçu de nombreuses commandes de cassettes de gens n'étant pas encore équipé

d'un magnétoscope.

Le marché de la vidéo-cassette pour long métrage se distingue nettement du marché de la vidéo-cassette de télévision. Les prix pour longs métrages sur cassettes sont deux fois plus élevés que le prix des cassettes papales. Cependant, c'est plutôt la location qui est d'usage pour le long métrage. Il se vend ra-

vement plus de 1,000 unités d'une cassette de long métrage au Canada.

Aux États-Unis, explique M. Cadieux, Sony et Vidéo LP vendent aussi des vidéocassettes de musique, d'opéra et de spectacle. Le client achète la cassette pour revoir la performance comme il achète un disque pour l'écouter à plusieurs reprises. Les entreprises Radio-Canada comptent commercialiser en 85 plusieurs cassettes de ballet, concert et opéra.

Mlle Sylvie Deschamps, des Entreprises Radio-Canada, précise aussi que les trois quart des retombées des ventes des vidéo-cassettes papales reviennent à l'industrie privée et notamment aux monteurs et aux maisons de production. De forts montants sont aussi remis aux comédiens et aux chanteurs. Pour la cassette papale, il y a notamment des droits à libérer aux chanteurs, et ce sont de forts montants.

ERC prévoit aussi faire une offensive du côté des macarons, cartes postales et autres objets commercialisables propres aux séries télévisées. ERC a notamment obtenu les droits pour commercialiser des collants et des objets au nom de Lucky Lucke. C'est un marché énorme que celui des personnes télévisées rendus disponibles auprès des enfants. Beaucoup d'orchestres n'endissent que rarement; ERC dispose d'ententes de distribution en Allemagne et au Japon qui contribuent à rendre rentables certaines productions musicales.

Les recettes nettes de ce service des entreprises de commercialisation demeurent infimes en regard des recettes provenant de la publicité. Les recettes nettes de \$ 600,000 sont fort peu à côté des recettes de publicité du réseau français qui sont de l'ordre de \$ 55 millions.

Les revenus du fabricant d'ordinateurs scolaires Meridian Tech pourraient doubler cette année

HEATHER D. WHYTE

TORONTO (cdj) — Meridian Technologies Inc s'attend à ce que ses revenus doublent au cours de son exercice qui se terminera le 31 mars prochain. Ceux-ci avaient été de \$ 12.0 millions l'exercice précédent. « Les bénéfices pour les derniers six mois seront toutefois modérés », a déclaré M. Scott Griffin, président.

Au cours d'une entrevue récente, M. Griffin a déclaré que le bénéfice pour le second trimestre terminé le 30 septembre dernier ne seront pas comparables aux \$ 112,756 ou 2 cents l'action affichés au premier trimestre. L'an dernier, l'entreprise junior de haute technologie avait affiché une perte de \$ 29,668 au deuxième trimestre ce qui porta le déficit pour le semestre entier à \$ 42,729.

Par l'entremise de ses filiale, Me-

ridian conçoit, développe et produit pour le marché des satellites de communications et des ordinateurs scolaires. Elle est aussi impliquée dans l'assemblage de panneaux de circuits imprimés.

M. Griffin a ajouté que la compagnie « s'autofinancit presque » avec près de \$ 7 millions de liquidités à son actif et n'avait aucun projet d'appel public à l'épargne pour les prochains 12 mois.

Jusqu'à cette année, Meridian avait plus de capitaux qu'elle n'en générerait. Les revenus tirés de sa participation de 75 % dans Jutras Die Casting Ltd et son intérêt de 28 % dans Computer Assembly Systems Ltd allaient entièrement au financement de ses activités de micro-ordinateurs et de satellites.

Au cours de l'année fiscale 1983, les activités de fabrication de circuits hybrides de Meridian ont apporté

plus de la moitié de ses revenus et environ 79 % des revenus bruts d'exploitation. La division des ordinateurs comptait pour 26 % des revenus et 12 % des revenus d'exploitation. Le secteur des satellites a compté pour 18 % et 9 %, respectivement.

« Autrefois, de déclarer M. Griffin, toute expansion de Meridian dans la haute technologie qui n'était pas couverte par des revenus de production, devait être financée par des fonds levés à l'occasion d'offres d'actions ordinaires ou accréditives ».

M. Griffin a encore déclaré qu'à ce jour, la compagnie avait engagé de \$ 3.5 millions à \$ 4 millions en recherche et développement pour son système d'ordinateurs Icon/Lexicon. C'est d'ailleurs le seul système à rencontrer les critères du ministère de l'Éducation de l'Ontario pour une application dans toutes les écoles de la

province.

Via sa filiale Cemcorp, Meridian détient environ 60 % du marché de l'ordinateur scolaire de l'Ontario. Elle a par ailleurs des commandes en carnet de près de \$ 16 millions et des projets pilotes dans quatre autres provinces dont on croit qu'ils pourraient résulter en des commandes additionnelles prochainement.

Par ailleurs, M. Griffin a dit fonder beaucoup d'espoir sur l'accord récent survenu avec Burroughs Memorex Inc. Selon lui, la société en coparticipation qui en est résultée pourrait doubler les revenus de ventes d'ordinateurs de Meridian au cours des prochaines années. La société Cemcorp International, dont 51 % des actions appartiennent à Meridian, a les droits internationaux pour la mise en marché mondiale pour le système Icon/Lexicon.



desjardins Une ressource naturelle.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Accroissement sensible des exportations des pays en voie de développement

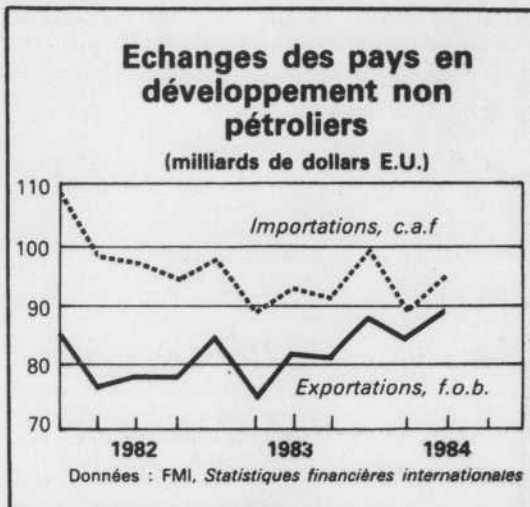
Reproduit du Bulletin du FMI

Selon les données publiées dans le numéro de novembre de *Statistiques financières internationales (SFI)*, le commerce extérieur des pays en développement non pétroliers s'est considérablement développé au deuxième trimestre de 1984, mais la forte augmentation des exportations n'a compensé que partiellement l'accroissement sensible des importations. Les exportations des pays en développement non pétroliers, qui ont poursuivi leur mouvement prononcé et régulier à la hausse, se sont chiffrées au total à 89.1 milliards de dollars au deuxième trimestre, soit 10.1 % de plus qu'au trimestre correspondant de 1983. Les importations de ces pays se sont élevées au total à 94.9 milliards de dollars au deuxième trimestre, soit 4.5 % de plus que pendant la période correspondante de l'année précédente. Le déficit commercial des pays en développement non pétroliers au deuxième trimestre s'est donc établi à 5.8 milliards de dollars, ce qui marque une forte diminution par rapport au déficit de 9.9 milliards de dollars enregistré au deuxième trimestre de 1983. (Les statistiques commerciales sont exprimées en dollars courants des États-Unis et ne sont pas saisonnalisées; il s'agit, pour les exportations, de la valeur fob et pour les importations, de la valeur CAF).

Au premier semestre de 1984, les exportations des pays en développement non pétroliers, qui ont atteint 173.1 milliards de dollars, ont augmenté de 12.1 % par rapport à celles du premier semestre de 1983, tandis que les importations, qui se sont chiffrées à 184.4 milliards de dollars, étaient en hausse de 3.6 % par rap-

	1982	1983	1983	1984
Exportations vers les :				
Pays industrialisés	765,3	780,3	388,8	429,8
Pays exportateurs de pétrole	111,1	93,3	48,0	39,2
Pays en développement non pétroliers	222,0	209,9	103,9	106,3
Importations en provenance des :				
Pays industrialisés	800,7	806,2	404,4	451,3
Pays exportateurs de pétrole	167,0	134,6	66,5	62,9
Pays en développement non pétroliers	196,9	202,7	98,8	111,0

Données : FMI, Direction of Trade Statistics, octobre



port au total de la période correspondante de l'année précédente. Au premier semestre de 1984, le déficit commercial de ces pays s'est donc élevé à 11.4 milliards de dollars, chiffre qui marque une forte baisse par rapport au déficit de la période correspondante de 1983 (23.7 milliards de dollars).

Les données relatives aux pays en développement exportateurs de pétrole font apparaître un recul des importations de ces pays au premier trimestre de 1984 et une forte augmentation des exportations. Les importations se sont établies au total à 33.6 milliards de dollars au premier trimestre, soit 8.1 % de moins qu'au trimestre correspondant de 1983; les importations de ce groupe de pays — à l'exception de l'Algérie

et de l'Irak — ont diminué. Toutefois, les exportations des pays exportateurs de pétrole ont fortement augmenté au premier trimestre, en partie en raison du très faible niveau des exportations au premier trimestre de 1983. Les exportations de ces pays au premier trimestre de 1984, qui se sont chiffrées à 45.8 milliards de dollars, se sont accrues de 13.7 % par rapport au premier trimestre de 1983, en dépit d'une diminution de 8.4 % des valeurs unitaires à l'exportation. Au premier trimestre de 1984, les échanges des pays exportateurs de pétrole ont dégagé un excédent de 12.1 milliards de dollars, soit plus du triple de celui du premier trimestre de 1983 (3.6 milliards de dollars).

Par contre, les statis-

	1982	1983	1983	1984
			1 ^{er} trim.	2 ^e trim.
Pays en développement non pétroliers	311,6	322,1	73,3	80,9
Exportations	384,3	368,5	87,2	90,8
Importations	215,2	175,7	40,2	40,5
Pays exportateurs de pétrole	166,5	141,7	36,6	35,4
Exportations	—	—	—	—
Importations	—	—	—	—

Données : FMI, Statistiques financières internationales, novembre

tiques commerciales relatives aux pays industrialisés en juillet-août 1984 indiquent une forte augmentation des importations au cours de cette période de deux mois par rapport à la période correspondante de 1983. La valeur des importations a atteint au total 214.1 milliards de dollars pour les deux mois, soit 14.1 % de plus qu'en juillet-août 1983. Dans le même temps, les recettes d'exportation, qui se sont élevées à 189.1 milliards de dollars en juillet-août 1984, ont été supérieures de 9.4 % à celles de la période correspondante de 1983. Le déficit commercial pour la période juillet-août 1984 a donc été nettement supérieur à celui de la période correspondante de l'année précédente — 25 milliards de dollars en juillet-août 1984, contre 14.7 milliards de dollars en juillet-août 1983.

Flux commerciaux. Les données publiées dans le numéro d'octobre de *Direction of Trade Statistics (DOTS)* sont révélatrices de la structure des flux commerciaux entre les pays industrialisés et les pays en développement. Elles indiquent que, globalement, les échanges entre les pays industrialisés se sont accrues ces dernières années, tandis que le commerce entre les pays industrialisés et les pays en développement diminuait.

Les exportations entre pays industrialisés se sont accrues de 10.5 % au premier semestre de 1984 par rapport au semestre correspondant de 1983. Ces ex-

portations ont représenté 71.3 % du total des exportations des pays industrialisés au premier semestre de 1984, contre 68.3 % en 1983 et 66.3 % en 1982. Dans le même temps, la part des exportations des pays industrialisés vers les pays en développement non pétroliers a diminué ces dernières années. Elle a représenté 17.6 % des exportations totales des pays industrialisés au premier semestre de 1984, contre 18.2 % en 1983 et 19.2 % en 1982. Au premier semestre de 1984, les exportations des pays industrialisés vers les pays en développement non pétroliers ont enregistré qu'une faible hausse (2.3 %) par rapport au premier semestre de 1983. En revanche, les exportations des pays industrialisés vers les pays exportateurs de pétrole ont baissé de 18.3 % au premier semestre de 1984 par rapport au semestre correspondant de l'année précédente, et la part des exportations totales des pays industrialisés vers les pays exportateurs de pétrole est tombée de 8.2 % pour les 12 mois de 1983 à 6.5 % au premier semestre de 1984.

Les données relatives aux importations des pays industrialisés publiées dans *DOTS* indiquent qu'au premier semestre de 1984, les importations en provenance des pays en développement non pétroliers se sont accrues de 12.3 % par rapport au premier semestre de 1983. Les importations en provenance des pays en développement non pétroliers ont repré-

senté 17 % des importations des pays industrialisés au premier semestre de 1984, contre 16.9 % en 1983 et 16.1 % en 1982. Les importations des pays industrialisés en provenance des pays exportateurs de pétrole au premier semestre de 1984, toutefois, ont été nettement inférieures à leur niveau du semestre correspondant de l'année précédente (-5.5 %) et n'ont représenté que 9.6 % de l'ensemble des importations des pays industrialisés, contre 11.1 % en 1983. En revanche, les importations des pays industrialisés en provenance d'autres pays industrialisés au premier semestre de 1984 se sont accrues de 11.6 % par rapport à celles du premier semestre de 1983 et ont représenté 69 % des importations des pays industrialisés, contre 67.8 % en 1983.

Les données publiées dans *DOTS* font apparaître en outre une amélioration prononcée de la balance commerciale des pays en développement non pétroliers avec les pays industrialisés en 1984. Au cours du premier semestre de 1983, les échanges des pays en développement non pétroliers avec les pays industrialisés avaient accusé un déficit de 5.1 milliards de dollars, mais, en janvier-juin 1984, ce déficit a fait place à un excédent de 4.7 milliards de dollars.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada baisse de 42 centièmes de point

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la banque centrale canadienne a régressé de 11.2 à 10.78 %, jeudi. Il se trouve ainsi à son plus bas depuis sept mois.

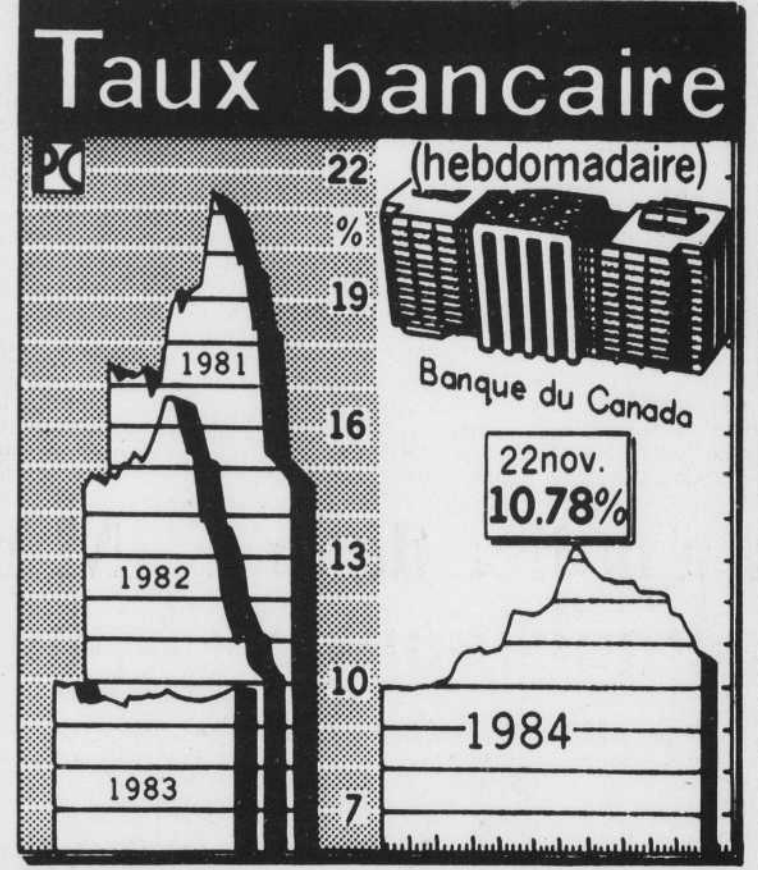
Le taux directeur, qui détermine la tendance du loyer de l'argent, a décliné sans discontinuer depuis son sommet de 13.26 atteint à la mi-juillet. Sa baisse est consécutive au recul des taux d'intérêt aux États-Unis.

L'évolution de la situation devrait conforter le gouvernement qui table sur une baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et, par suite, au Canada, pour favoriser la croissance économique et la création d'emplois.

Dans l'exposé sur la situation

économique qu'il a fait le 8 novembre, le ministre des Finances Michael Wilson avertissait qu'à défaut d'une diminution des taux, le chômage, qui est à 11.3 % actuellement, pourrait demeurer à plus de 10 % durant le reste de la décennie et le déficit, projeté à \$34.5 milliards pour cette année, risquait d'atteindre \$50 milliards en 1990.

Cette semaine, le Federal Reserve Board (la banque centrale américaine) a réduit son taux d'escompte d'un demi-point, à 8.5 %, son plus bas niveau depuis près de deux ans, ce qui indiquait que le loyer de l'argent devrait encore baisser aux États-Unis.



Les profits en hausse au Canada

OTTAWA (PC) — Les profits de l'industrie, le secteur du papier en tête, ont poursuivi leur ascension au cours du

troisième trimestre cette année a révélé jeudi Statistique Canada.

Les chiffres préliminaires indiquent que les profits avant impôt, compte tenu des facteurs saisonniers, ont enregistré une hausse de 32 pour cent par rapport au deuxième trimestre pour atteindre \$9 milliards.

Cette évolution reflète les taux de croissance de 3.6 et 3.4 pour cent enregistrés au cours des deux premiers trimestres de 1984 et constitue le neuvième trimestre consécutif de croissance des profits désaisonnalisés avant impôt, note l'agence fédérale.

«Ce taux élevé de profit n'a été dépassé qu'une seule fois, au cours du premier trimestre de l'année 1980,

alors que les profits avant impôt avaient atteint le niveau record de \$9.3 milliards», ajoute l'organisme.

Pendant selon un analyste attaché à l'agence, M. Bill Potter, n'eût été la vigoureuse augmentation des profits dans l'industrie du papier, passés de \$256 à \$343 millions, de concert avec de solides augmentations dans un certain nombre d'autres industries, la situation des profits aurait été nettement moins brillante.

NOMINATION



Jack Cashman

Jack Cashman, président de Manville Canada Inc., vient d'être nommé président de Manville International and Mining Group et premier vice-président de Manville Corporation de Denver, au Colorado.

Monsieur Cashman, qui restera président et directeur général de Manville Canada, gardera ses bureaux à Toronto.

Manville Corporation est une entreprise internationale diversifiée s'occupant de fabrication et d'exploitation de richesses naturelles et s'intéressant principalement aux domaines de l'isolation, des produits forestiers, de la couverture et de l'exploitation minière.

Manville International and Mining Group est chargé de l'exploitation à l'extérieur des États-Unis, en particulier des opérations très diversifiées de la société en Europe, en Extrême-Orient et en Amérique latine, comme de l'exploitation minière des diatomées en Californie, au Mexique, en Islande, en France et en Espagne.

Manville Canada Inc. s'occupe de la fabrication et de la commercialisation d'une large gamme de produits isolants industriels, commerciaux et résidentiels, ainsi que de tuyaux d'égout et d'adduction d'eau en PVC, de dispositifs d'éclairage extérieur commerciaux et industriels et de différents autres produits industriels.

Manville Canada dispose de bureaux à Toronto et à Montréal, ainsi que d'usines de production à Toronto et à Brampton (Ontario), Montréal et St-Hyacinthe (Québec), Truro (Nouvelle-Écosse) et Innisfail et Fort Saskatchewan (Alberta).



Avis de dividendes

AVIS est donné par les présentes que le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants qui seront payables le 31 décembre 1984 aux détenteurs inscrits le 17 décembre 1984:

1. Un dividende trimestriel régulier de 1,35 \$ l'action sur les actions privilégiées rachetables à dividende cumulé de 5,40%, série 1965;
2. Un dividende trimestriel régulier de 1,375 \$ l'action sur les actions privilégiées rachetables à dividende cumulé de 5,50%, série 1966;
3. Un dividende trimestriel régulier de 0,9375 \$ l'action sur les actions privilégiées de second rang rachetables à dividende cumulé de 15%, série B;
4. Un dividende trimestriel de 0,16 \$ l'action sur les actions ordinaires.

Par ordre du conseil d'administration le 16 novembre 1984

FÉDÉRATION DES CÉGÉPS



LUC-CLAUDE HENRICO GAÉTAN BOUCHER

Monsieur Yvon Robert, directeur général de la Fédération des cégéps, annonce la nomination de monsieur Luc-Claude Henrico à la présidence du Conseil d'administration de la Fédération des cégéps et de monsieur Gaétan Boucher à la vice-présidence.

Ils exercent ces fonctions pour un deuxième mandat consécutif.

M. Henrico est directeur général du cégéps John Abbott depuis le premier novembre 1977, et monsieur Boucher est président du Conseil d'administration du cégéps Ahuntsic depuis 1980.

La Fédération des cégéps est le regroupement des 44 collèges d'enseignement général et professionnel du Québec. Elle a été créée en 1969 pour promouvoir le développement de l'enseignement collégial et celui des cégéps affiliés.

RESTAURANT FRANÇAIS
Déjeuner d'affaires
du lundi au vendredi
de 11 h 30 à 19 h 30

Table d'hôte
tous les soirs
La Saumonière

1230, rue Mackay
Rés.: 933-0246

Rappel

aux détenteurs
d'obligations **13³/₄ %**
du gouvernement du Canada
échéant le 15 mars 1985

Vous avez seulement jusqu'au vendredi le 14 décembre 1984 pour vous prévaloir de l'offre d'échange de ces obligations contre une valeur nominale égale

d'obligations **13³/₄ %** du
gouvernement du Canada
non remboursables par anticipation
échéant le 15 mars 1990.

Ces obligations sont échangeables à toute agence de la Banque du Canada, au plus tard le vendredi 14 décembre 1984.

Si vous avez besoin d'aide ou si vous désirez de plus amples renseignements concernant cet échange, consultez sans tarder votre courtier en valeurs mobilières, votre banque ou votre conseiller financier.



Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada

CENTRAIDE ORCHESTRE VOS DONNS.

Merci

DE NOUS ACCOMPAGNER.

Dans la grande région métropolitaine, 1 personne sur 6 a besoin de Centraide. Au nom de tous ceux qui seront aidés, personnes âgées ou handicapées, familles ou jeunes en difficulté, MERCI!

Centraide
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

SOQUEM porte son bénéfice semestriel à \$ 1.9 million

JEAN CHARTIER

Soquem a sensiblement amélioré sa performance financière au cours des six derniers mois portant son bénéfice net de \$ 1.9 millions pour les six mois terminés en septembre 83 à \$ 4.9 millions pour les six mois terminés en septembre 84.

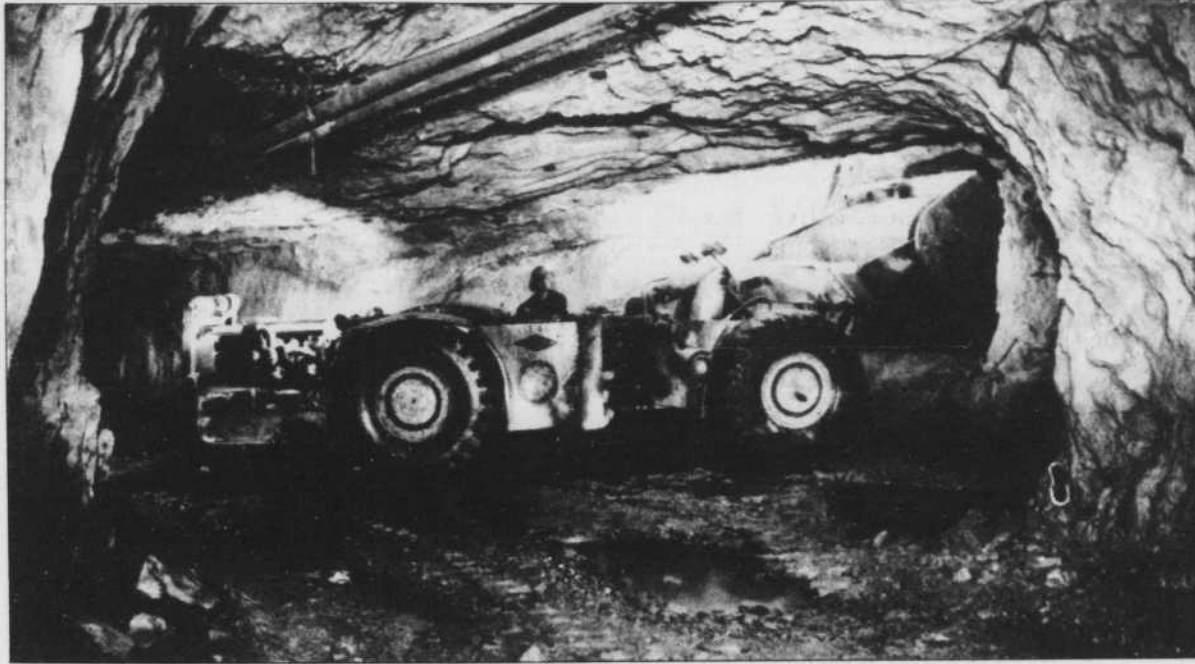
Cette performance assainie est notamment attribuable selon le président directeur général M. Paul Bourassa, « à une amélioration sensible à l'exploitation de Mines Seleine ».

Le rapport semestriel ne donne pas le chiffre des pertes de la mine de sel des Îles de la Madeleine mais il précise qu'un taux d'humidité particulièrement élevé occasionnant une réduction de disponibilité au niveau de l'équipement a eu pour effet de réduire la production à la mine de 64,200 tonnes métriques pour le mois de septembre 84, donnant ainsi un total de 518,570 tonnes pour le semestre ».

Le rapport précise en outre que les travaux d'aménagement étaient suffisamment avancés à l'entrepôt de Montréal-Est pour y entreposer 177,000 tonnes métriques.

Soquem a reçu au dernier trimestre 29,756 onces d'or, soit 50 % du métal précieux produit aux usines de Doyon, Est Malartic et Noranda. Il s'est traité 381,852 tonnes de minerai titrant 0,164 once d'or à la tonne en un seul trimestre. C'est ce qui fait la fortune de Soquem. Les travaux souterrains d'exploration à partir de la rampe inclinée se poursuivent à la mine Doyon concurrentiellement à l'érection du chevalement.

Soquem a obtenu un bénéfice d'exploitation de \$ 12.5 millions pour les derniers six mois en comparaison de \$ 10 millions pour les six mois corres-



pondant de 83. Les frais financiers nets ont cependant atteint \$ 5.2 millions au lieu de \$ 4.1 millions. Le bénéfice avant les droits miniers et avant le bénéfice extraordinaire survenant d'une nouvelle émission d'actions d'une compagnie associée s'est chiffré à \$ 6 millions au lieu de \$ 3.9. L'actif de Soquem est maintenant de \$ 257 millions et ses bénéfices non répartis de \$ 37 millions.

L'exploration n'a pas été très intense lors du trimestre terminé au 30 septembre. Seulement deux sondages à diamant ont été entrepris sur des projets gérés par Soquem. Ils ont débuté en Gaspésie à la fin de septembre. Dans la région de Val

d'Or, le décapage de mort-terrain a révélé dans la partie sud du projet Colombière à New Pascalis « des dykes dioritiques contenant des veines de quartz avec pyrite et tourmaline ». Le rapport n'est guère plus loquace sur les découvertes d'or.

Dans la région de Chibougamau, l'or est visible mais finement disséminé et les teneurs moyennes semblent se situer à 16 grammes à la tonne. Une centaine de claims ont été jalonnés sur cette découverte. Dans la région de Rouyn, des teneurs aurifères encourageantes de 5 à 19 grammes à la tonne ont été retracées dans d'anciennes tranchées situées sur le projet Flavrian.

Les travaux de mise en valeur sont ceux qui donnent le plus d'espoir à Soquem présentement. À Pascalis, la rampe inclinée a été complétée en septembre jusqu'au deuxième niveau pour une longueur de 665 mètres. Un programme de mise en valeur est aussi en cours sur les deux propriétés d'Eldrich et Flavrian, programme visant la mise en production de 500 tonnes par jour de minerai pour ces dépôts. Les dépenses prévues y sont de \$ 7.4 millions en 84. Mines Sullivan, le gestionnaire de ce projet a procédé au dénoyage et à la réhabilitation du puits de la mine Eldrich. Le premier niveau est accessible depuis la fin septembre.

La police de la CUM procède à d'importantes perquisitions chez plusieurs notables Lavallois

MONTREAL (PC) — Quelques 150 transactions immobilières totalisant une fraude présumée de \$10 millions ont nécessité mercredi une douzaine de perquisitions policières à Montréal et à Laval dans les bureaux d'un avocat, d'un ex-avocat, de trois notaires, d'institutions financières et d'une firme d'évaluation d'immeubles.

Les enquêteurs de la CUM ont saisi une centaine de boîtes de documents relatifs à des transactions effectuées au Plateau Mont-Royal, à Ville Emard, à Saint-Henri et à Verdun, entre le premier janvier 1983 et le 14 novembre dernier.

Les policiers croient qu'ils devront consacrer de trois à quatre mois à étudier leurs preuves pour être en mesure de porter des accusations de fraude contre 15 à 20 personnes.

En conférence de presse hier, les policiers Gilbert Côté, André Ménard et John Keays ont expliqué comment

fonctionnait cette affaire. Apparemment les fraudeurs proviennent de sociétés de gestion et d'une société d'évaluation qui trompaient des institutions bancaires et une centaine de prête-noms.

Le scénario s'articule ainsi: une société de gestion achète un duplex ou un triplex qu'elle paie \$20,000.

Désireuse de la revendre, elle demande ensuite une nouvelle évaluation à un évaluateur travaillant pour une société dotée d'une bonne crédibilité.

L'évaluateur complice gonfle la valeur de la maison jusqu'à deux et trois fois la valeur réelle. De \$20,000, elle passe à \$40,000 ou \$60,000.

On s'emploie ensuite à dénicher une personne ayant un bon dossier de crédit. On lui offre \$1,000 pour qu'elle prête son nom dans une transaction immobilière.

Une fois gagnée la confiance de la personne qui croit qu'elle ne sert que

de prête-nom, on fait une demande d'emprunt hypothécaire pour financer l'achat de \$60,000.

La banque ne se fait pas tirer l'oreille puisque la capacité de crédit de l'emprunteur est bonne et qu'une maison sérieuse d'évaluation a établi la valeur de la maison.

Le changement de propriétaire se fait. Un bénéfice de \$40,000 est alors réalisé. La plupart du temps il n'y a souvent aucune mise de fonds grâce à la complicité présumée des notaires.

Au cours des premiers mois, les versements hypothécaires sont bel et bien acquittés au nom de l'homme de paille par la société de gestion ou des intermédiaires.

L'affaire se gâte quand les institutions prêteuses ne reçoivent plus les remboursements hypothécaires envoient un avis de 60 jours au propriétaire dont le nom apparaît sur le titre de propriété.

Du même coup, le prête-nom commence à comprendre qu'il a été berné, qu'il est propriétaire malgré lui, et qu'à défaut de payer les mensualités il risque de voir saisir ses biens.

S'il se révèle incapable d'acquitter sa dette, la banque peut reprendre la propriété mais elle réalise qu'elle ne peut en tirer qu'un montant correspondant à la moitié ou au tiers de la valeur estimée.

Parmi la centaine de prête-noms, on retrouve des chauffeurs d'autobus, une journaliste et une administratrice.

L'enquêteur André Ménard qui travaille à ce dossier considère que les fraudeurs ont fait preuve de beaucoup d'habileté et qu'il faudra énormément de recherches dans les dossiers saisis pour départager la part de fraude de chaque intervenant.

Selon les constructeurs d'habitation L'AECQ défend mal les intérêts des installateurs de déclin

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les constructeurs d'habitation de la province réclament l'intervention de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) pour défendre ses nouveaux membres, spécialisés dans la pose de déclin d'aluminium, contre les « repré-sailles » et les « poursuites » de l'Office de la construction du Québec (OCQ) à leur endroit.

À la suite d'une décision de la Cour d'appel du Québec, en octobre 1983, les installateurs de déclin d'aluminium (un revêtement extérieur très populaire) vont devoir quitter l'industrie du verre plat pour s'intégrer à l'industrie de la construction, une situation qui aura inévitablement des conséquences importantes pour eux-mêmes, leurs employés et les consommateurs.

Les constructeurs d'habitation se surprennent d'ailleurs de ce que la principale association patronale de la construction ne s'oppose pas à l'importante augmentation de salaire qui frappe ces nouveaux employeurs de la construction. Ceux-ci devront en effet ajouter plusieurs dollars au tarif horaire de \$12.95 que leur imposait le décret du verre plat. Ces nouveaux employeurs de la construction devront aussi perdre le bénéfice d'un ratio compagnon-apprenti de 1 pour 1 pour passer au ratio « construction » de 5 pour 1.

Quant aux employés de ces installateurs de déclin, ils perdront dans plusieurs cas le bénéfice des clauses d'ancienneté de leurs anciennes conventions. L'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ), qui est à coté-coté avec l'AECQ depuis les dernières négociations collectives, stigmatise évidemment cette attitude peu patronale des entrepreneurs. L'APCHQ les accuse même d'avoir encouragé l'OCQ à se lancer dans des « repré-sailles » contre les nouveaux venus qui tardaient à s'intégrer.

Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, avait promis en avril d'amener l'OCQ à observer un moratoire sur les poursuites contre les installateurs de déclin pour permettre leur intégration en douceur au milieu de la construction. Cette promesse ne semble pas s'être matérialisée. En effet, le Comité paritaire du verre plat dénonçait récemment le « harcèlement » dont les employeurs et les employés du déclin ont été victimes au cours des derniers mois.

Les constructeurs d'habitation reprochent aussi à l'AECQ de ne pas profiter de cette occasion pour faire un « premier pas vers la reconnaissance de conditions particulières au secteur de l'habitation ». Lors des dernières négociations dans la construction, le secteur de l'habitation a provoqué une scission importante au sein de l'association unique des entrepreneurs parce qu'on y aurait fait peu de cas de la nécessité d'instaurer dans ce secteur un ensemble de conditions de travail distinct du reste de l'industrie. Ce régime distinct aurait eu pour effet de réduire les coûts de la construction résidentielle.

L'imbricatio met aussi en cause le système de qualification des employés, selon l'APCHQ. Cette association souligne que les anciens employés seniors du verre plat vont désormais se retrouver « apprentis » dans des corps de métier (charpentier ou ferblantiers) qui ne sont pas les leurs. Et plus in-

crovable, ces « apprentis », qui vont passer en dernier lieu dans le système de placement de la construction, vont devoir montrer leur métier de poseur de déclin aux « compagnons » de la construction avec qui ils partageront désormais les emplois dans ce secteur.

RENDEZ-VOUS

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence d'un séminaire ou d'un colloque, il faut annoncer dans cette rubrique « rendez-vous » Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez avec:

Francine Gingras
844-3361

**Déjeuner
Causerie**
Mardi, le 27 novembre
1984 - midi

**Hôtel
Reine Elizabeth**
(Grand salon)



L'hon. Howard R. Pawley
Premier ministre
du Manitoba

Billet à l'entrée: 27\$
Renseignements et
réservations:
Danielle Lalonde,
288-9090

À VENIR: 4 décembre
M. Philip Auerbach
Président, Systèmes
électroniques Paramax Inc.

La Chambre de Commerce
de Montréal
772, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1 • 288-9090



SÉMINAIRE

PROBLÉMATIQUE DU FINANCEMENT DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Tel est le thème d'un nouveau séminaire sur le développement qu'offre l'Institut de développement international et de coopération (IDIC) de l'Université d'Ottawa les 6 et 7 décembre 1984.

Ce séminaire sera animé par M. André Levasseur de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Il comprendra une présentation théorique et un exercice pratique en équipes avec simulation micro-informatique.

Frais d'inscription: \$175.00. Le nombre de participants est limité. Renseignements: (613) 231-5457.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA



Nouveau: Plan de vacances sans limite à l'échelle mondiale à partir de 2,500\$ semaine (réseau RC)

Hébergement pour jusqu'à 625 personnes
• Chambres d'hôtel et salles de bain entièrement renouvelées en 1984.
• Villas spacieuses de 2, 3 et 4 c. a. c. avec chacune sa salle de bain.
Cuisine équipée, certaines avec foyer et patio en bordure du plan d'eau.
Aussi studios & 2 1/2 avec cuisinette. À la journée, à la semaine ou au mois.

Piscines intérieure, bains sauna et tourbillon, glissade aquatique.
Tennis à volonte et gratuit (4 courts).
Gymnase, 20 salles et salons de travail et de détente, pour des groupes de 10 à 350 personnes.
Badminton, pétanque, croquet, fers, balle-molle, pratique du golf (driving range).
Equitation: Randonnée et clinique, excursions et randonnées pédestres.
Chasse au faisaneau • tir-à-l'arc • chasse au sanglier • pêche à la truite • Vélos 12 vitesses en location.

Haute cuisine, diners dansants, piano bar, brunch musical tous les dimanches.

FORAITS:
(Exemples)
ESCAPADE DE FIN DE SEMAINE: Vendredi souper dansant, samedi 3 repas, dimanche brunch, chambre, taxe et service 132,00 \$*
Journées supplémentaires, tout compris 665 \$*
Plan européen à compter de 30 \$*
*Par personne occupation double.
Visite gratuite du parc historique national Louis S. St-Laurent.

URGENT: DEMANDEZ LE DÉPLIANT DES FORAITS "PARTIE DE NOËL"

NOTEL ***
**Domaine
Saint-Laurent
de Compton (Estrie)**
C.P. 180
JOB 110
Entre le mont Orford et le Vermont 20 km au sud de Sherbrooke
RENSEIGNEMENTS:
EN DIRECT DE MONTRÉAL 397-9667
AUTRES RÉGIONS (819) 835-5464
Bureau d'affaires à Montréal: (514) 465-6564

LE DEVOIR

Tendance à la hausse

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse et les affaires calmes, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a clôturé sur un gain de 17,53 points, à 2403,40.

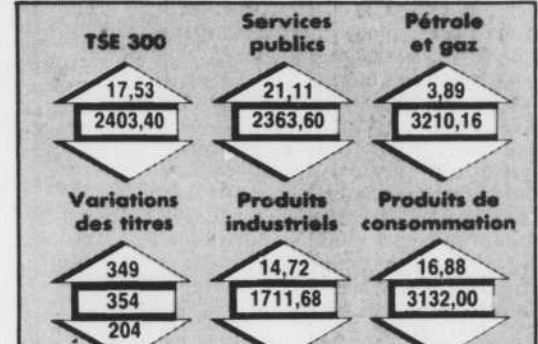
Quelque 6,5 millions d'actions ont été traitées, au lieu de 8,3 millions le jour précédent.

Dans les valeurs industrielles, Doan Development gagne 11 cents à \$1,45; Bell Enterprises 3-8 à \$34 1/2; Royal Bank 3-8; Northern Telecom 5-8 à \$47 3/4; et Imperial Oil 1-4 à \$45 1/4. Cineplex perd 10 cents à \$3,40.

Dans les mines, Nova Beaucage gagne deux cents à 31 cents; Gowanda Resources cinq cents à \$1,75 et Placer Development 3-4 à \$24 7/8. Vestgreen Mines cède 1-4 à \$10 1/2 et Lake Shore Mines 3-8 à \$4 5/8.

Dans les pétroles, Commercial Oil & Gas gagne cinq cents à \$1,85 et Can. North-West 1-2 à \$25 1/2. Numac Oil et Gas abandonne 1-8 à \$16 1/4 et Ranger Oil 1-8 à \$7 1/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE



INDICE GÉNÉRAL

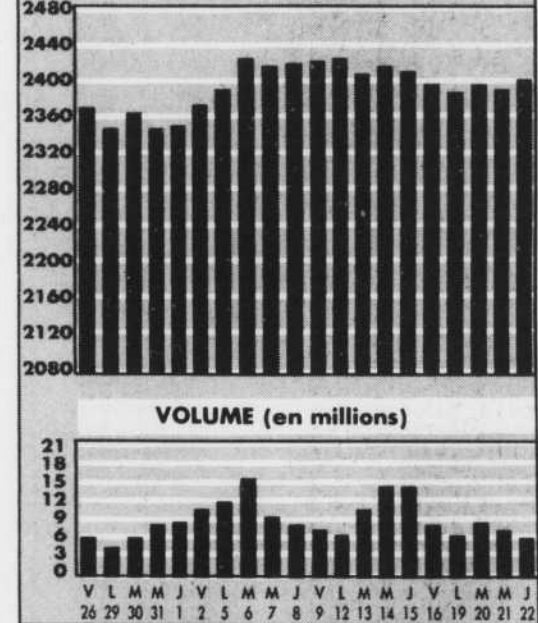


Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Includes various stocks like A.G.M.C., A.M.C.A., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Includes various stocks like BCE, B.C.P., and others.

FONDS MUTUELS

Table with 3 columns: Fund Name, Type, and Price. Lists various mutual funds like AGF, Amer. Group, and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like CIBC, Cdn. Jap., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like K.L., K.M., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like M.N., M.P., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like E.F., E.H., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like G.H., G.I., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like O.K., O.P., and others.

VANCOUVER

Affaires légères hier

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière et les affaires légères, hier, à la Bourse de Vancouver. En tout 6,880,315 actions ont été traitées.

On a négocié 157 titres en hausse, 180 en baisse et 436 stables.

L'indice global du marché a terminé la séance à 916,42, en baisse de 4,30 points.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like Alcan, Alcan, and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like B.C. Tel, B.C. Tel, and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like C.P., C.P., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like U.V., U.V., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like W.X., W.X., and others.

ST

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like S.A., S.A., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like E.F., E.F., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like G.H., G.H., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like O.P., O.P., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like Q.R., Q.R., and others.

Table with 3 columns: Symbol, Name, and Price. Lists various stocks like W.X., W.X., and others.

TRANS-CANADA TRANSIGÉES advertisement with logo and contact information.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MONTREAL

Le marché a progressé

MONTREAL (PC) — Le marché a progressé sur tous les fronts, hier, à la Bourse de Montréal et l'indice composé a fini la séance en hausse de 1.14 point, à 119.69. Le volume des échanges comprenait 1.155.082 actions, comparativement à 1.385.600 le jour précédent. Les produits forestiers ont réalisé un gain de 1.90 à 139.81, les mines de 1.89 à 119.05, les banques de 1.18 à 111.25, les biens d'équipement de 0.86 à 109.62, les services publics de 0.37 à 116.71 et les hydrocarbures de 0.02 à 127.48.

Toronto-Dominion Bank a gagné 1-8 à \$17 1/2 et 104,223 actions ont changé de main. D'autre part, Alcan gagne 5-8 à \$37 1/4, Placer 5-8 à \$27-8, Bell Canada Enterprises 1-2 à \$34-5-8, Rio Algom 3-8 à \$23-3/4, Dominion Mines 1-4 à \$14, Dofosec 1-4 à \$24-1/2, Long Lac Minerals 1-8 à \$32-1/4 et Trilon Fin. A-1-8 à \$20-1/4. National Bank est stationnaire à \$38. Seagram a \$50-3/8 et Texaco Canada à \$13-3/4. Sur un total de 292 titres mis en jeu, 118 finissent avec un gain, 72 avec une perte et 102 inchangés.

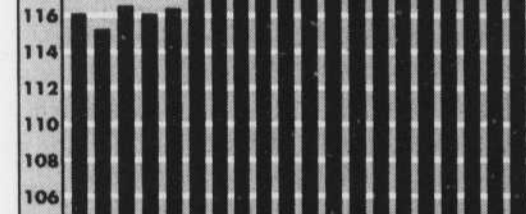
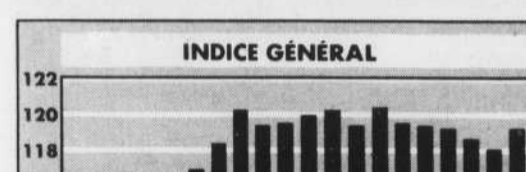
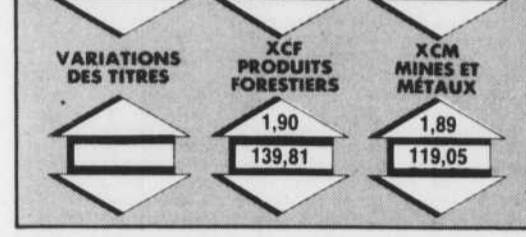


Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes LUMBER (MEAS) and various market indicators.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

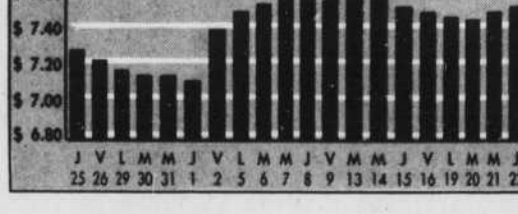
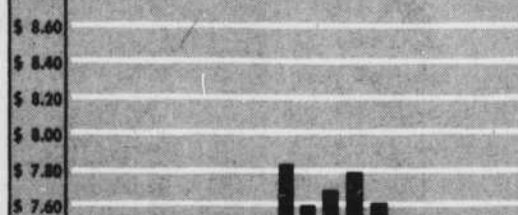
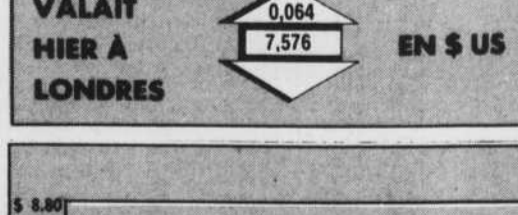
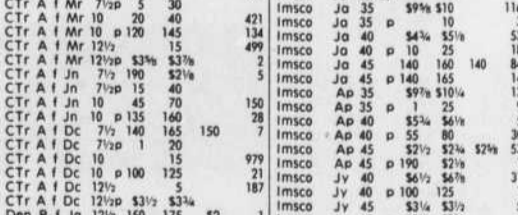
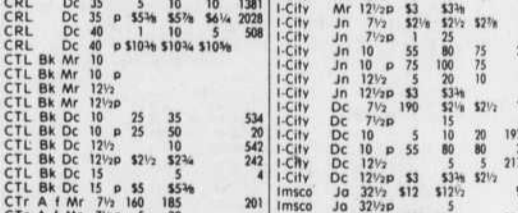
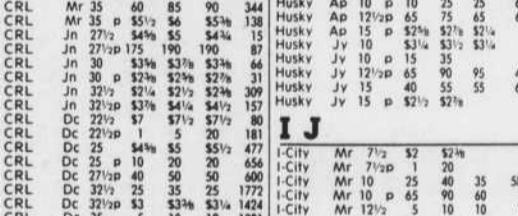
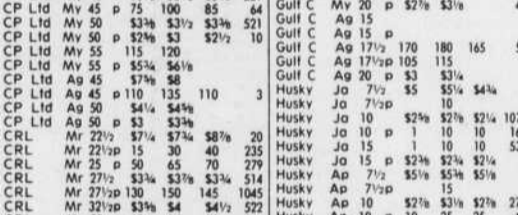
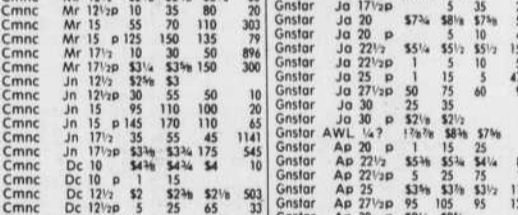
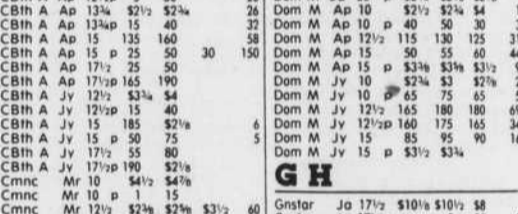
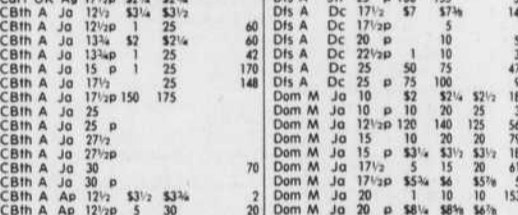
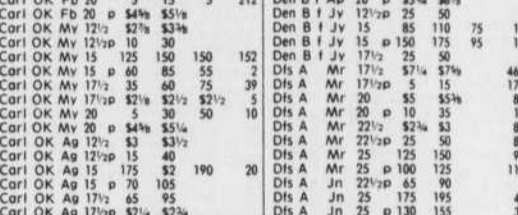
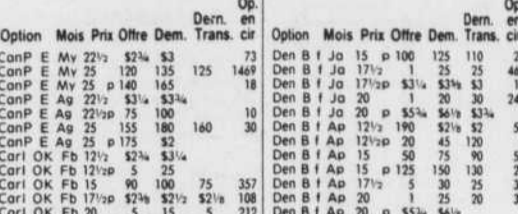
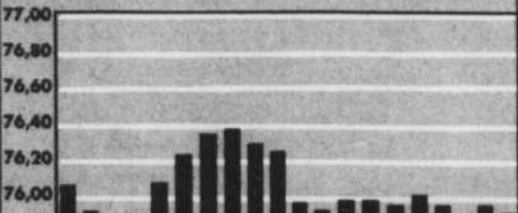
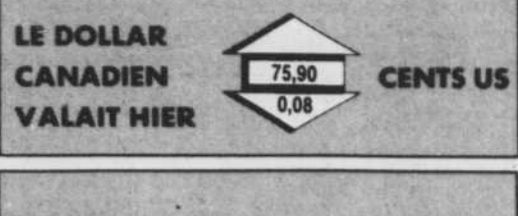
Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

LE DOLLAR CANADIEN



TAUX D'INTERET

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes LUMBER (MEAS) and various market indicators.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Options

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Options sur l'or

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Table with 5 columns: High, Low, Settlement, Change, Open. Includes various market indicators and interest rates.

Devises

Table showing exchange rates for various currencies (Afric du Sud, Afrique franco, etc.).

L'Argent

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

Bénéfices

Table showing interest rates for various institutions and deposit terms (30-59, 1 an, 3 ans, 5 ans, etc.).

LE DEVOIR ECONOMIQUE

À l'intention des hauts salariés Mulroney s'engage à fixer un impôt minimum

PIERRE APRIL
(de la Presse Canadienne)

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney s'est engagé, hier aux Communes, à respecter un engagement électoral et à présenter, dès le prochain budget, prévu pour le mois de février, des mesures fiscales établissant un impôt minimum pour les citoyens qui touchent des revenus supérieurs à \$50,000.

La veille (mercredi), le ministre des Finances, M. Michael Wilson, avait laissé entendre que son gouvernement était presque convaincu de la nécessité de poser ce geste et de faire payer les plus favorisés davantage.

Toutefois, cet engagement plus ou moins ferme du titulaire des Finances n'a pas suffi au chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui a exigé du premier ministre des éclaircissements.

« L'engagement que mon parti a pris, a indiqué M. Mulroney, d'établir un impôt minimum sera respecté. »

A la question suivante, dans laquelle le leader du NPD demandait que le gouvernement dépose un projet de loi dès maintenant pour qu'il soit adopté avant Noël, le premier ministre a répondu que ce problème serait réglé dans le premier budget conservateur.

« Je ne crois pas, a dit M. Mulroney, que le chef du NPD sera déçu d'apprendre que des provisions sur cette question de justice dans les lois fiscales seront présentées dans le budget. »

Durant la dernière campagne électorale, les trois partis politiques étaient tous d'accord pour qu'une telle mesure soit adoptée. Les libéraux parlaient de l'imposition d'une taxe minimale de 13 pour cent pour

les salariés dont les revenus sont supérieurs à \$60,000, le NPD promettait une taxe de 20 pour cent pour les salaires de \$50,000 et plus, pendant que les conservateurs, d'accord avec le principe, refusaient de fixer un pourcentage.

Au cours des débats télévisés du mois de juillet dernier, le leader conservateur avait clairement annoncé son intention d'agir dans les plus brefs délais dans ce dossier. « Ces citoyens, avait-il déclaré, devraient payer un montant de taxes plus important et nous retrouverons une telle provision dans le premier budget d'un gouvernement conservateur. »

Mercredi, toutefois, dans une entrevue, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, tenait un langage moins précis sur cette question et soulignait que le Cabinet n'avait pas encore de politique définie. « Si nous prenons la décision d'appliquer cet impôt minimum, je pense qu'il y aurait moins de notre économie qui se retrouverait dans la clandestinité. »

Selon le Cabinet conservateur, la situation actuelle coûte au bas mot \$50 milliards à l'économie canadienne annuellement. M. Wilson a ajouté qu'il croyait que les salariés touchant \$50,000 et plus étaient les cibles les plus probables d'une révision fiscale, il a quand même refusé d'indiquer dans quelle mesure ils seraient touchés.

Par contre, le nouveau gouvernement conservateur, grandement intéressé à favoriser les investissements et à rétablir un climat de confiance des entrepreneurs et milieu d'affaires, pourrait hésiter avant de frapper trop durement les salariés les plus favorisés qui se retrouvent en grand nombre dans le secteur privé.

Des options sur IBM et Chrysler seront négociées à la Bourse de Montréal

PAUL DURIVAGE

Dans une première canadienne, la Bourse de Montréal inscrira très bientôt à sa cote des options sur deux sociétés américaines. Ce développement est survenu à l'occasion de la loterie pour le choix de nouvelles classes d'options qui a lieu chaque année entre les Bourses canadiennes membres de Options Trans-Canada.

Ces sociétés ne les moins, sont International Business Machines (IBM) et Chrysler. Les options sur IBM comptent déjà pour près de la moitié des opérations d'options américaines transmises par des canadiens aux États-Unis. L'inscription d'options sur Chrysler constituent d'autre part une première mondiale puisque ces options n'existent pas aux États-Unis.

« Cette intégration au marché canadien des options de deux sociétés américaines de premier rang, facilitera la négociation aux investisseurs individuels et institutionnels canadiens. Elle favorisera également la participation des institutions financières canadiennes qui préfèrent détenir leur certificat d'action au Canada », a commenté M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal. M. Lortie a aussi dit croire que l'inscription d'options sur Chrysler devrait par attirer à la Bourse de Montréal un important volume d'affaires tant américain que canadien.

Les cours de fermeture des options Chrysler et IBM inscrites à la Bourse de Montréal se retrouveront dans la table Options Trans-Canada publiée par la plupart des grands quotidiens, dont le DEVOIR.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

**LES ANNONCES CLASSÉES
DU DEVOIR**

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE
286-1200

Antiquités

VENTE avant Noël. Choix de salle à manger 3 pièces causeuse/chaises, lampes, cristal, porcelaine VISA et Master Card acceptées. Ouvert dimanche 12h à 16h. Marc Laro. 1638 Notre-Dame ouest. 26-11-84

MOBILIER de salon style victorien avec tête et pattes de lion. 1200\$ à discuter. 464-7283. 26-11-84

MOBILIER salle à manger, 10 morceaux, superbement ouragé, en merisier et noyer, impeccable. 6000\$. 484-6212 après 18h. 26-11-84

Decapage de boiserie, finition et traitement du bois. 642-8278. 15-12-84

App. à vendre

CENTRE vous cherchez un "LOFT", celui-ci est magnifique, spacieux, éclairé, 2000 p.c. Mme J. Pilon. 739-1598. Trust General, courtier. 24-11-84

App./Logements

AHUNTSIC, 2e de triplex, 7 pièces, disponible 1er décembre, près métro et parc. 336-4781. 26-11-84

Outremont, 7 pièces, spacieux, éclairé, bien situé, disponible février. Après 6h. 739-6697. 26-11-84

3125 Edouard-Montpetit, sous-location. Libre 1er janvier, grand 3 1/2, chauffe, 358 \$/mois. Après 19h. 738-6383. 26-11-84

COURT TERME, meublé, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 26-11-84

STYLE LOFT, grand app. avec 1 c.c. fermée et s.b. en suite, entièrement rénové, quartier Pin/St-Urbain. 475 \$/mois. 481-3302. 26-11-84

OUTREMONT, Haut duplex, grand 9 1/2, face parc, Mont-Royal, 2 s.b., garage, tout compris 800 \$. 273-9615. 26-11-84

N.D.G., 6 1/2 chauffe, foyer, boiserie, chêne, 575 \$. 488-4986 après 17h30. 26-11-84

App./Logements

OUTREMONT, rue Dollard, r.d.c., grand 5 1/2 s.b., foyer, libre immédiatement. 650 \$. 270-5369. 5-12-84

C.D.N., Linton, sous-loyer, 4 1/2, propre, équipe, 3e étage, libre 1er décembre. 239 \$. 731-6236. 26-11-84

OUTREMONT, avenue Wiseman, 5 1/2, propre, réfrigérateur, cuisinière, beaux parquets, chêne, boiserie, 500 \$. 495-3892. 26-11-84

OUTREMONT, 6 1/2 haut duplex, ensemble, près parc Pratt, poêle, 550 \$ chauffe, eau chaude, 735-3203. 26-11-84

LONGUEUIL, nouveau bureau de location pour immeubles du 605 et 625 rue Burges. À louer grand 3 1/2 et 4 1/2 incluant poêle et réfrigérateur, tapis mur à mur, éclairé, chauffe et taxes payées, insonorisé, stationnement extérieur, piscine extérieure, buanderie, meublé si désiré. Informations 374-8740 ou 677-7662. 8-12-84

NOUVEAU-ROSEMONT, grand 5 1/2, chauffe électrique, très propre. Libre 1er février, 425 \$. 756-2014. 26-11-84

VIEUX-QUÉBEC, vue exceptionnelle, stationnement, 4 1/2, 1100 p.c., rénové. (418) 521-8421 après 18h. 26-11-84

ST-DENIS/Sherbrooke, 5 pièces, lumineux, neuf, 2 niveaux, 2 s.b., 650\$/mois. 521-9427. 26-11-84

C.D.N. rue Ridgewood, superbe 5 1/2, 2 c.c., 2 s.b., salle à manger, libre immédiatement. À voir 575 \$/mois. 735-9100. 731-7071. 26-11-84

Sous-location, 1er décembre-30 avril, 3 1/2, meublé, chauffe, garage, près U de M. 500\$/mois. Après 18h. 670-5974. 26-11-84

Autos à vendre

PONTIAC PHEONIX 1980, 44,600 km, 4 cylindres, cerveau direction, excellent état, 4300 \$ vente rapide. 733-1139. 26-11-84

CADILLAC Sedan de Ville, 1976, impeccable, bleu marine, tout équipé, jantes, utilisation l'hiver, 63,000 miles. Après 6h. 351-5921. 26-11-84

Chalets à vendre

STATION MONT-TREMBLANT
Au pied des pentes

Luxeux appartements, 2 1/2 pièces meublées, avec foyer et cuisinette. Foyer de 3 500\$ à 4 000\$ pour la saison d'hiver 1984-85. En plus, passes de saison pour 2 personnes offertes gratuitement.

(819) 425-8711
entre 9h et 17 heures

App./Logements

V.M.R. près d'Outremont, intéressant cottage semi-détaché, 1 c.c., 3 autres pièces, garage, 550\$ chauffe. 733-1984. 26-11-84

AHUNTSIC, haut duplex, 5 1/2 chauffe, 500\$ Libre 1er décembre. 332-9025. 26-11-84

METRO SHERBROOKE, 1 1/2, panorama, équipé, piscine, sauna, garage, 40 ans et plus, tranquille, 300\$. 845-4829. 642-9408. 26-11-84

OUTREMONT, bas triplex rénové, 2 c.c., mur de briques au salon, cuisine moderne avec salle de lavage. Faut voir 650\$. 272-8486. 26-11-84

Bureaux à louer

276 ST-JACQUES, 2525 p.c., suite de bureaux pour professionnels, bonne finition, sous-location jusqu'en février 1987. Renseignements Doris Bouchard. 649-7037. 02-12-84

MEDICAL OU PROFESSIONNEL, 700 p.c., 325 \$/mois, Jarry près Pie IX, libre 1er janvier. 684-9947. 26-11-84

BUREAU OU LOCAL commercial (ex-club-bar-restaurant) r. de c. murs de briques, 800 p.c., St-Hubert près Ontario. 4005. 527-7663. 26-11-84

CENTRE-VILLE Bureau à partager avec personne de confiance 669-7904. (Laissez noms et numéros de téléphone) 26-11-84

Chalets à louer

STE-ANNE-DES-LACS, bord lac, meublé, 1 c.c., foyer, 5 mois, 1250 \$ Montréal. 728-4785. Lac. 224-2737. 26-11-84

Chambres et pensions

Chambres pour couple ou personne seule, résidence luxueuse pour les couples âgés, atmosphère familiale. 254-7035. 24-11-84

Condominiums à louer

MIAMI BEACH, quartier résidentiel, luxueux condo, tout équipé. Couple, saison. 737-5515 — (819)-327-2551. 01-12-84

Condominiums à vendre

Centre près carré St-Louis, 1100 p.c., magnifique séjour avec foyer, bain roman, 79 500\$. Ouvert aux offres, très belle valeur. J. Pilon. 739-1598. Trust General, courtier. 26-11-84

LE SANCTUAIRE DU MT-ROYAL, 5955 Wilderton, condominium neu sur terrasse gazonnée 2 c.c., 2 s.b., moquette, 168 000\$. 738-4368. 739-8186. 26-11-84

Copropriétés à vendre

Avez-vous 1 000\$ comptant? 5 1/2 pièces, plateau, chauffage électrique, tout neuf, garage, 10 ans, tout foyer 4005\$. 521-2624. 24-11-84

Cours

Cours de piano ou peinture, tous les médiums. Professeur qualifié. Sor. 482-1687. 26-11-84

Déménagement

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur, Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance compte. 253-3275. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

Chalets à vendre

ST-DONAT, maison québécoise sur lac Quareau, 3 c.c., foyer, laveuse-épongeuse, lave-vaisselle, location au mois ou 2500\$/saison - chauffage. Après 5h. 489-7062 ou 282-0223. 26-11-84

St-Gabriel de Brandon, maison de campagne style victorien, tout équipé, à louer pour l'hiver ou plus long terme, 4 c.c., foyer, lave-vaisselle, ski de fond, tennis, plage. 488-3896 ou 1-835-3146. 26-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

App./Logements

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

VAL DAVID Chalet de ski, près des pentes à 5 min de Ste-Adèle, moins que 25 000\$. Chrystiane Collette, 651

LE DEVOIR ECONOMIQUE

La part de marché des aliments naturels dans l'industrie de l'alimentation augmente

du New York Times

M. Herbert Baum ajoute que dernièrement c'est devenu sa hantise. « Où que j'aille, lorsque la conversation s'oriente vers l'alimentation, les questions sont toujours les mêmes : « Combien de calories y a-t-il là-dedans ? » ou bien : « Cela contient combien de sel ? » Le vice-président marketing de la compagnie Campbell Soup ajoute : « C'est devenu un mode de vie et de pensée chez les consommateurs. »

Pas seulement chez les consommateurs, nous aussi chez les hommes d'affaires. Autrefois, mouvement souterrain, localisé le long des côtes du pays et lié en majeure partie aux fanatiques de la diététique et aux personnes du troisième âge, le phénomène du conditionnement physique a littéralement explosé au travers du continent — se changeant en un secteur d'affaires florissant.

Et cette tendance continue, voulant qu'on recherche en permanence à maigrir et à être en forme, ne bénéficie pas seulement aux fabricants de produits alimentaires mais aussi à de nombreuses autres industries. Les nouveaux hôtels ou édifices d'appartements doivent offrir toutes les commodités voulues, telles salles de conditionnement physique, bains-tourbillons, ou autres, afin d'intéresser les adeptes de la bonne forme physique.

Les compagnies de produits de beauté aussi sont sur la même longueur d'ondes avec leur approche « révolutionnaire » visant à donner ou rendre « une peau plus saine » et « un teint naturel ». Les nouveaux produits de l'industrie alimentaire ont contribué à la multiplication des articles de sport et la liste sans fin des activités physiques préconisées a donné aux clubs de conditionnement physique un cachet des plus chics.

C'est toutefois dans le secteur de la vente que les enjeux sont les plus élevés. Dans les \$290 milliards de cette industrie, la portion la plus en expansion est celle occupée par les aliments plus légers et plus naturels apparus au cours des 20 dernières années. Ils occupent en fait un remarquable 9% du chiffre total des ventes. Dans chaque compagnie de l'industrie alimentaire, le département des recherches s'est vu entraîné dans la course au produit le plus naturel, au goût le plus raffiné : les fruits de ces recherches inondent aujourd'hui le marché. Certains dirigeants d'entreprise y voient le plus important changement survenu dans l'industrie alimentaire, au cours des cinquante dernières années.

Jusqu'à présent, ce sont de petites entreprises très innovatrices qui ont affiché les meilleures performances. Parmi les plus prospères, on peut noter Valley Foods, Tofu Time et d'autres qui sont spécialisées dans l'élaboration de produits de substitution pour la viande, de pizzas au blé entier et de confitures à faible teneur en sucre.

Quant à elles, les plus grosses compagnies ont adopté une stratégie plus prudente et rentrent très lentement sur le marché. Le coût élevé de l'élaboration et du lancement des nouveaux produits, le souvenir douloureux de désastres financiers passés et un changement de la signification de contenu des « produits naturels » ont contribué à cette lenteur de rentrée sur le marché. Ces compagnies ont généralement préféré intensifier leurs campagnes publicitaires des produits existants, en mettant l'accent sur le côté nutritif, parallèlement, elles continuent à effectuer des recherches.

« Les plus importantes compagnies de l'alimentaire concentrent leurs efforts sur le courant suivi par un public qui, de plus en plus, attache une importance certaine à sa forme physique, » explique M. Hercules Segalas, premier vice-président de Drexel Burnham Lambert. « Mais en raison du coût très élevé de l'introduction de ces nouveaux produits sur le marché et du fait qu'elles ne connaissent pas précisément la taille de ce dernier, elles adoptent généralement une attitude quelque peu attentive. »

M. Hal Hanley, directeur du marketing chez Beatrice Compagnies ajoute : « Vous vous devez d'être extrêmement prudent et de ne pas vous lancer sur le marché avec ces produits seulement pour vous apercevoir au bout du compte qu'il n'y a pas de véritable marché. » Les compagnies ont encore en mémoire l'expérience de Sara Lee's Light & Luscious Line. Il y a une dizaine d'années, cette compagnie avait lancé un produit de substitution aux desserts traditionnellement trop riches, produit sur lequel les consommateurs n'avaient même pas daigné poser les yeux. Dernièrement la compagnie déclarait que ce produit « était beaucoup en avance sur son temps ».

Malgré tout, les compagnies ne peuvent ignorer totalement ce secteur du marché. En soi, il ne représente pas une part énorme mais peut être vaguement défini comme allant des sodas-diètes aux entrées basse-calories, en passant par les fruits ou les substituts de la viande. Au cours de l'année dernière, les nouveaux consommateurs, adeptes d'une fête saine dans un corps sain ont, d'après une étude faite par la firme new-yorkaise Frost & Sullivan, dépensé plus de \$26 milliards.

Le taux de croissance annuel de vente de ces produits « naturels » est d'environ 6% et aux dires de Frost & Sullivan ce rythme sera probablement le même jusqu'à la fin de la décennie. En réalité, cela en fait le secteur le plus en expansion, bien au-delà du taux de croissance pratiquement stagnant de l'industrie, qui est autour de 1%.

Ce facteur revêt le plus grand intérêt pour l'industrie de l'emballage des produits alimentaires, où l'on enregistre les plus gros profits mais qui, en raison de taux de croissance nul de la population américaine, fait face à des perspectives de croissance très lentes. En raison de cela, les compagnies se concentrent sur la recherche avant tout, dans le but de trouver le produit-miracle qui ne contiendrait pas ces ingrédients tabous qui rebutent les consommateurs et qui ne demanderait pas d'investissements astronomiques. Les fabricants de produits alimentaires dépendent pour l'instant d'éléments difficilement remplaçables. Pour donner un goût quelconque à leurs produits ils ont grand besoin de sel, et pour leur assurer une meilleure conservation et une durée de vie plus longue en rayons ils ont recours à de nombreux produits chimiques. Si ces éléments sont difficilement remplaçables, ils ne sont toutefois pas absolument uniques et la meilleure preuve en est le succès remporté récemment par l'industrie des boissons gazeuses qui a réussi à produire des liqueurs douces sans caféine et sans sucre.

« De rares exceptions près, on peut toutefois dire que, jusqu'à présent, les grandes compagnies s'en sont tenues à une espèce de bricolage des taux de sucre et de sel de leurs produits déjà sur le marché. Elles n'ont, en fait, proposé que des « dérivés » — des prolongements « naturels » de produits déjà existants — et n'ont pas tellement innové.

Peut-être en raison de cela, le succès de ces pseudo-innovations est très limité tant auprès des groupes de défense du consommateur que des nutritionnistes. Ces derniers n'ont pas manqué d'émettre des réserves quant aux qualités nutritives du produit le plus chaleureusement accueilli par les consommateurs, la ligne Cuisine Minceur de chez Stouffer. Ils y voient plutôt un résultat de concepts en marketing qu'une véritable source nutritive.

Les critiques s'accordent à dire que les compa-

gnies sont généralement plus enclines à faire du bruit autour du concept de santé qu'à mettre en marché des produits liés à cette bonne santé. Ils ajoutent que ce que certaines compagnies présentent comme des produits naturels sont tout sauf naturels mais correspondent plutôt à ce que le Centre de la Science au Service du Public (Center for Science in the Public Interest) appelle « nouveau junk food » (sic).

Mme Bonnie Liebman, une nutritionniste du Centre dont les bureaux centraux se trouvent à Washington expliquait que « Naturel » et « Nutritif » étaient devenus les nouveaux mots-magiques employés à bon ou mauvais escient par les compagnies. « En réalité, si vous voulez trouver quelque chose de nutritif sur les rayons des magasins d'alimentation, vous êtes aussi bien d'être un fin limier. »

Le Centre, qui représente un groupe de pression important, clame que bien souvent ces produits « diététiques » baignent dans la graisse, les agents de conservation et le sel. Malgré cela, des fabricants plus ou moins honnêtes leur accordent une image correspondant à la mode actuelle en collant sur la boîte une belle photo de champs de blé et l'étiquette magique « produit naturel ». Les spécialistes du centre ont particulièrement mentionné les barres granolas ou autres « coupe-faims naturels » qui font un usage plus que généreux du miel, idole des inconditionnels de « la nature » mais qui, d'après de très nombreux nutritionnistes contient autant de calories que le sucre et peut être relié plus précisément au développement de la carie dentaire.

D'autres gardiens des intérêts du consommateur ont exprimé leur désaccord — allant, dans certains cas, jusqu'à intenter des procès à certaines compagnies, par exemple, la compagnie Campbell Soup a certains problèmes à l'heure actuelle avec le bureau de l'attorney général de New-York, au sujet de sa dernière campagne publicitaire visant à la présenter comme une compagnie alimentaire aux produits « naturels ». Elle présentait ses soupes comme « une assurance-santé ». De son côté, l'attorney général fait remarquer qu'une seule boîte de 10 onces de cette soupe contient plus de sel que ce que recommandent les autorités médicales pour une journée tous les repas compris. Il a donc obligé Campbell à modifier sa campagne de promotion et à prendre à son compte la totalité des \$25,000 des frais d'enquête.

Coca-Cola et d'autres distributeurs de boissons gazeuses font face aux mêmes problèmes. Leur nouvel ingrédient le Nutrasuc, un édulcorant artificiel qu'ils ont tant vanté, n'est pas le seul édulcorant utilisé dans leurs boissons. Ils ont toutefois omis de mentionner la présence de saccharine, cet édulcorant synthétique qui donne aux aliments un arrière-goût tout à fait unique, mais qui apparaît aussi dans de nombreuses études gouvernementales comme un possible agent cancérogène.

Comme argument de défense, les grosses compagnies de produits alimentaires disent qu'elles ne font que répondre aux goûts du public. Elles expliquent que, bien que les consommateurs s'accordent à demander des aliments plus sains qui auraient bon goût, ils n'arrivent pas à définir exactement ce que serait des aliments. « Il semble y avoir une grande différence entre ce que les consommateurs veulent et ce qu'ils font », explique M. John White, vice-président du département de la recherche de la compagnie Kraft. « Les gens ne changent pas leurs habitudes alimentaires du jour au lendemain. »

Les compagnies insistent aussi sur le fait que leurs produits sont parfaitement adaptés aux exigences nutritives sous réserve que le consommateur n'en abuse pas. Elles font remarquer que c'est la responsabilité de ce dernier de veiller à s'assurer une variété d'aliments, et non aux compagnies à lui procurer un régime équilibré. Comme le faisait remarquer M. Arthur Schulze de General Mills, la compagnie qui a lancé la barre granola, « dans certains cas, les gens sont prêts à sacrifier le côté nutritif en retour d'un meilleur goût. S'ils veulent du miel — et ils semblent en vouloir — nous sommes heureux de pouvoir leur en donner. »

D'après une étude menée par New Product News, au premier semestre 1982, 21 nouveaux produits de type « aliments naturels » étaient lancés par les grosses compagnies. Au cours du premier semestre 1983, elles en lançaient 45. Dans la même période de 1984, 58 ont fait leur apparition. À elle seule la compagnie Pillsbury en a testés ou présentés une douzaine et chez Beatrice, on a mis en place, à l'échelle de la compagnie, un groupe de développement des nouveaux produits qui sera responsable de l'élaboration de ces produits plus « naturels ». Le but à atteindre est, pour toutes ces compagnies, de copier et de faire se répéter l'excellente performance de la ligne Cuisine Minceur de Stouffer.

Cette dernière, est loin de raun l'ensemble des nutritionnistes bien que les plats cuisinés la composant ne contiennent chacun que 350 calories. Pourtant du côté des concurrents on s'accorde à reconnaître qu'il s'agit du plus grand succès commercial du genre, jamais observé. La compagnie Stouffer a effectué des tests et des recherches pendant cinq ans afin d'arriver à obtenir un produit comparable à ceux servis dans un restaurant et qui satisfait les consommateurs.

En combinant les deux courants — la prise de conscience du public pour sa santé et le désir de ce même public d'avoir des produits faciles à préparer — Cuisine Minceur est en train d'enregistrer des ventes annuelles de \$300 millions et ce, dans sa quatrième année d'existence. De plus le marché, qui empiète sur le domaine autrefois occupé par la ligne Weight Watchers de la compagnie Heinz connaît un taux de croissance annuelle de 15% à 20%.

Toutefois, il n'y a pas eu que des applaudissements. Mme Liebman rétorque : « Cette Cuisine Minceur est peut-être moins grasse mais elle est dangereusement chargée en sel. » D'autres font remarquer que les produits de cette ligne contiennent des agents de conservation qui sont l'anathème des fervents de l'alimentation naturelle.

M. James Biggar, président des Nestlé Enterprises, qui s'occupe de la mise en marché de ces produits de chez Stouffer s'empresse de préciser : « Nous ne sommes absolument pas des puristes. Quels que soient les éléments que nous ajoutons, ils sont destinés, et y parviennent presque toujours, à améliorer l'aspect et le goût de nos aliments. Nous sommes persuadés qu'il n'est pas nécessaire que la nourriture ait un goût de médicaments pour qu'elle soit bonne. Si elle n'a pas bon goût, elle ne se vendra pas. » De plus, il ajoute que les produits Cuisine Minceur contiennent 30% de sel en moins que les autres produits de chez Stouffer.

De tels changements radicaux apparaissent également dans l'industrie de l'emballage des produits alimentaires. À la fin des années 40 et 50, les aliments congelés ou surgelés ont connu un énorme succès. Au cours des années 70, on a assisté à un soudain engouement du public pour les plats cuisinés plus recherchés mais produits à grande échelle. Toutefois, les responsables de l'industrie alimentaire considèrent le phénomène actuel comme le plus significatif des 40 dernières années.

M. Biggar explique : « Il s'agit du phénomène de changement, le plus important depuis la deuxième

guerre mondiale. À la fin des années 40, les gens ont généralement abandonné leur type d'alimentation à base de ragoûts, hérités de la crise économique, pour s'orienter vers les gros steaks. À présent, avec cette nouvelle vague de prise de conscience de son corps, de nouvelles habitudes sont en train de se créer. »

D'autres responsables de compagnies concurrentes pensent qu'il est exagéré de considérer ainsi ce mouvement. M. John White de chez Kraft avoue que « s'il est vrai qu'il y a bien un mouvement, il ne s'agit toutefois pas d'un phénomène à grande échelle. »

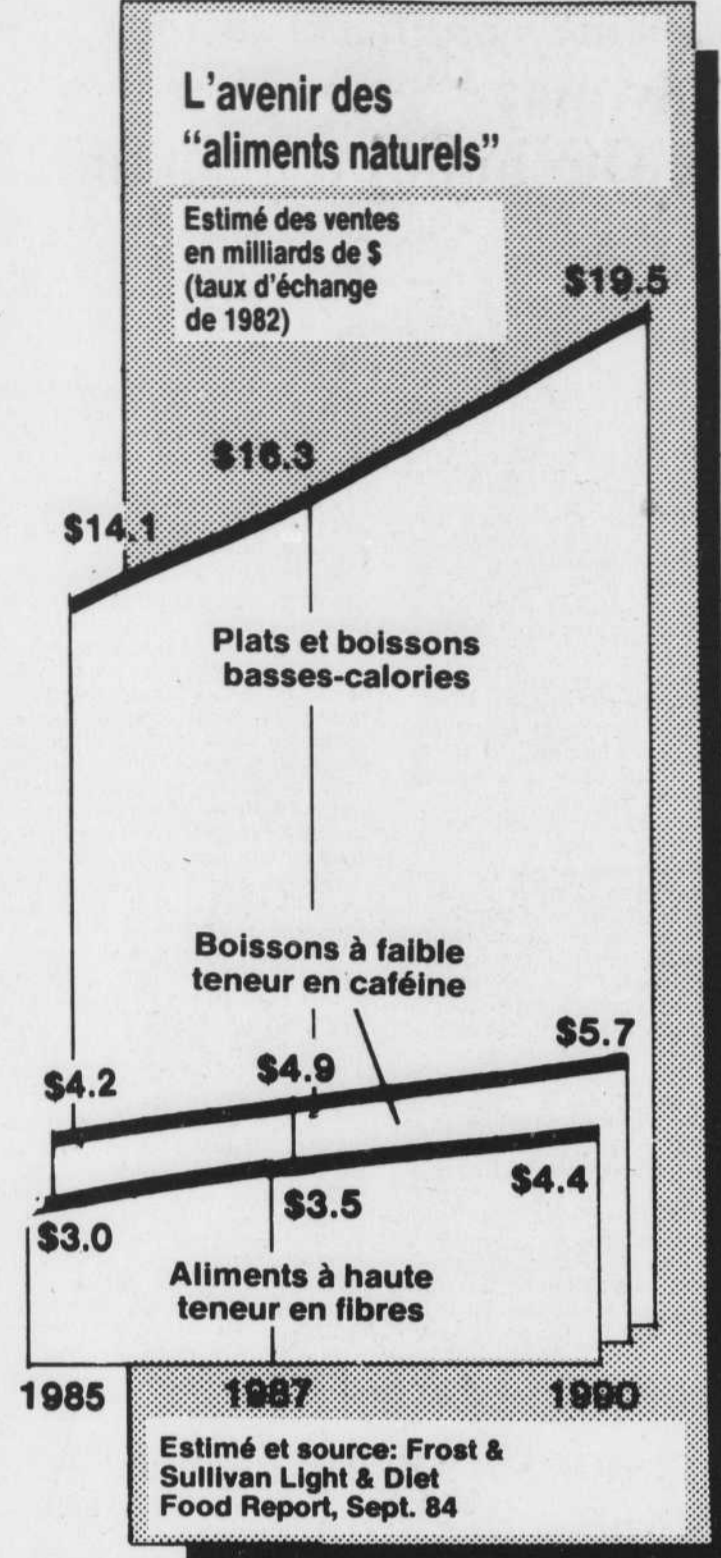
L'évolution vers ce type d'alimentation a été déclenchée dans les années 60 par les groupes de consommateurs désireux de voir figurer sur les emballages, la composition de ce qu'ils mangeaient. De nos jours, cette lecture d'étiquette est devenue un passe-temps national.

Mais bien d'autres facteurs ont aussi joué un rôle important. Entre autres, le vieillissement de la population qui a atteint un niveau tel que les adultes et les personnes âgées, amateurs d'aliments naturels, forment un groupe supérieur à celui des adolescents, ce qui a été pour beaucoup dans ce changement d'attitudes.

Par ailleurs, le département de l'agriculture des États-Unis a aussi joué son rôle. En 1980, il recommandait en effet une plus grande consommation de poisson, de volaille, de fruits et de légumes frais ainsi que des graines fibreuses. Dans son livret de recommandations en nutrition, il suggérait que le public réduise sa consommation de viande, de graisse, et prête plus d'attention à des éléments comme le cholestérol, le sel et le sucre. De leur côté l'association américaine contre les maladies cardiaques et l'institut américain contre le cancer ont adopté des positions similaires. Le public a répondu de belle manière à toutes ces recommandations.

M. Katherine Smith, vice-présidente des relations avec les consommateurs de la compagnie Quaker Oats ajoute : « la demande la plus fréquente qui nous est adressée de nos jours concerne les diverses possibilités d'utilisation de l'orge. » Celle-ci, longtemps l'apanage de la cuisine paysanne est en effet très bon marché et bourrée de fibres. Ces dernières faisant partie du nec-plus-ultra des aliments naturels, on voit tout de suite la relation de cause à effet.

Mais on ne transforme pas aussi aisément que cela le contenu nutritif de produits alimentaires. Ce pourrait être une explication à la lenteur avec laquelle les compagnies entrent sur le marché. En dépit des recommandations du gouvernement, le concept d'alimentation naturelle est encore obscur et en mutation permanente. Le département de l'agriculture quant à lui remet constamment à jour les recommandations faites en 1980.



Répondez à notre appel...

sortez de votre isolement

et rejoignez-vous au Publicité-Club de Montréal, la plus importante association francophone des professionnels de la publicité.

Une association qui offre des bénéfices tant sur le plan professionnel que sur le plan des services, tels que:

- Répertoire des membres
- Déjeuners-causeries
- Déjeuner de Noël
- Rencontres «5 à 7» exclusives
- Séminaires spécialisés
- Cours de gestion publicitaire — HEC
- Contacts influents dans le milieu de la publicité, des communications et du marketing
- Journal «Le Publicitaire»
- En primeur — le Festival international du film publicitaire
- Activités sportives: «Publiciades»
- Taux avantageux en assurance-vie et en assurance générale
- Concours de la publicité française
- Gala annuel de la publicité

Pour tous renseignements, communiquer avec l'un des membres du Comité de recrutement, qui vous parrainera, ou faites-nous parvenir le bon ci-contre dûment rempli

Nom: _____ Tél.: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Retourner au: Publicité-Club de Montréal
1010, rue Ste-Catherine Ouest, Bureau 639
Montréal (Québec) H3B 1G3
Tél.: 875-2565

Fernand Lacourse 285-6991 Jacques Paradis 870-2002 Jean Bergeron 282-2780
Jean-Pierre Galardo 327-5345 Claire G. Lemieux 845-5141 Martine Clairoux 861-8421
Suzanne David 845-4153 Lise Pinard 866-4751

MEMBRES DU COMITÉ DE RECRUTEMENT

Creation et réalisation: Imagaphis

La retransmission des J.O. de Séoul au centre des discussions à Lausanne

PARIS (AFP) — Le problème de la retransmission télévisée des Jeux de 1988 à Séoul sera dans tous les esprits des participants au Symposium international sport, médias, olympisme (SISMO), qui s'ouvrira opportunément aujourd'hui à Lausanne (Suisse) et prendra fin lundi.

Officiellement, l'examen de cette question ne figure pas au programme. Néanmoins, chacun aura en tête les problèmes posés par la demande de trois chaînes américaines, ABC, CBS et NBC, souhaitant avoir l'assurance que les finales de trois grands sports (athlétisme, natation et gymnastique) auront lieu le matin avant de faire monter les enchères pour obtenir les droits d'exploitation.

En raison du décalage horaire, ces finales seraient, en effet, retransmises aux meilleures heures d'écoute (19 h à 23 h) aux Etats-Unis, avec les hausses de tarif que cela impliquerait pour les contrats publicitaires.

En revanche, l'Europe serait plutôt mal servie (émissions entre minuit et 04 h du matin en Europe de l'Ouest). Surtout, cela constituerait une rupture totale avec les habitudes des champions.

Financièrement, des sommes considérables sont en jeu. Les droits de retransmission qu'une seule chaîne américaine pourrait payer passeraient de \$225 millions pour les Jeux d'été de Los Angeles, en 1984, et déjà de \$309 millions pour les Jeux d'hiver de Calgary, en 1988, à au moins \$500 millions pour Séoul.

Encore faudrait-il que l'élite sportive mondiale n'apparaisse pas sur le petit écran alors que la majorité des téléspectateurs américains dorment d'un profond sommeil. Sinon, la chaîne américaine qui emporterait le marché n'accepterait de payer guère plus de \$300 millions. Perte sèche: 200 millions.

Les trois fédérations internationales concernées devraient faire

connaître leur position officielle incessamment. Déjà, celle de natation a exprimé son hostilité par la voix de son président... l'Américain Robert Helmick. Quant à celle de gymnastique, elle a pour président... le Soviétique Youri Titov. L'URSS n'a en effet pas tardé à s'emparer de l'occasion ainsi offerte pour fustiger, selon Sovietski Sport, l'emprise du grand business américain sur les prochaines olympiades.

Pour sa part, Mme Monique Berlioux, directeur du Comité international olympique (CIO), a affirmé qu'il n'était pas question de ruiner la santé des athlètes pour satisfaire les demandes de la télévision américaine. Cela ne fait guère de doute.

Néanmoins, cela mérite réflexion car la négociation que le CIO mène désormais conjointement avec les comités d'organisation (tel fut le cas, pour la première fois, pour Calgary), rapportera un peu plus de 25 pour cent des droits aux fédérations inter-

nationales. La part revenant et propre au CIO, qui s'élèvera environ à 8 pour cent, ne sera pas négligeable non plus.

S'agissant des champions, il n'est certainement pas souhaitable de bouleverser leurs programmes habituels. Il faut cependant distinguer en athlétisme entre les épreuves de détente et de sprint, d'une part, et celles d'endurance, d'autre part, pour lesquelles le fait d'entrer en action tôt le matin n'offre guère d'inconvénients.

De leur côté, les organisateurs sud-coréens font valoir que les conditions climatiques seraient meilleures dans la matinée et qu'il est de tradition, chez eux, de prévoir des grandes compétitions avant midi. Et puis, il y a le précédent de Mexico, où les athlètes avaient bien été obligés de s'adapter à l'altitude en 1968. Et les droits de télévision n'y étaient alors strictement pour rien.



David Lewis manifeste à sa façon après avoir inscrit le premier touché des Lions de Detroit, hier, jour de l'Action de Grâce aux Etats-Unis. Les Lions l'ont emporté 31-28 contre les Packers de Green Bay, qui sont désormais virtuellement éliminés des séries éliminatoires.

Luc Dufour et Dave Shaw ont satisfait les Nordiques

ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Au même moment où le défenseur suédois Roger Haeggglund était avisé qu'il devait retourner à Fredericton, hier, la direction des Nordiques invitait Luc Dufour et Dave Shaw à dénicher un appartement à Québec.

En termes clairs, Dufour et Shaw ont gagné leurs galons auprès des dirigeants depuis qu'ils se sont joints à l'équipe.

L'ailier gauche Luc Dufour, obtenu il y a quelques semaines des Bruins de Boston en retour de Louis Sleigher, jubilait dans le vestiaire après l'exercice hier matin.

« Je suis content en m... de cette marque de confiance des dirigeants des Nordiques, a-t-il confié. J'étais

fatigué de demeurer dans une chambre d'hôtel et le plus difficile à supporter était ce climat d'incertitude dans lequel je vivais. Que tu le veuilles ou non, tu te poses des questions et tu y penses (à un renvoi dans les ligues mineures).

« En tout cas c'est rassurant et je suis plus optimiste que jamais de pouvoir aider les Nordiques », a ajouté l'athlète de 21 ans qui ne tenait pas en place.

En 12 matches avec les Nordiques, Dufour a marqué un but et récolté deux mentions d'assistance. Mais c'est un rôle défensif qu'il est appelé à jouer. Depuis quelques rencontres, Dufour complète un trio de jeunes en compagnie de Paul Gillis et Jean-Marc Gaulin. Cette ligne a procuré de bons moments à l'entraîneur Michel Bergeron et c'est l'une des rai-

sons qui ont milité en faveur de Dufour.

« On sait un peu dans quelles circonstances Luc est arrivé à Québec, a commenté Bergeron. Il lui a fallu un certain temps avant de s'adapter mais tout est maintenant rentré dans l'ordre et je suis certain qu'il saura nous donner un bon coup de main. »

Plus timide, moins exhubérant, l'arrière recrue David Shaw affichait bien sûr lui aussi un air de grand soulagement.

Le solide gaillard de six pieds deux pouces et 190 livres avait constitué le premier choix des Nordiques lors de la séance de repêchage des joueurs amateurs en 1982. Il venait à peine d'avoir 18 ans. Au cours des deux dernières saisons, il a fait quelques séjours à Québec et, encore cette année, il a commencé la saison à Fredericton avant d'être rappelé au début du mois.

Les Nordiques ont toujours vu en lui un hockeyeur de talent et le moment est arrivé de lui accorder une véritable occasion de démontrer ses talents.

« Il s'agit de ne rien précipiter dans son cas; David n'a que 20 ans et, un peu comme Randy Moller, nous voulons le 'partir' lentement, a expliqué Bergeron. David est costaud, solide, et il s'améliore de jour en jour. Viendra un temps où les Nordiques tireront profit de ses talents offensifs et défensifs. »

Dans l'esprit de la direction de l'équipe, Shaw fait partie de la relève à la ligne bleue aux côtés de Moller. Il ne possède pas un style flamboyant mais, quand il aura atteint une plus grande maturité et plus d'assurance, il deviendra un des rouages importants de l'équipe, estime-t-on.

Quant à Haeggglund, il n'a pas eu de veine à son premier essai. Le Suédois de 23 ans a subi une blessure à la main droite à son troisième match. Le retour en plus de Pat Price, remis d'une blessure à une épaule, ne laissait plus de place à Haeggglund qui ira rejoindre son compatriote Peter Loob dans les Maritimes.

Danielson relance les Lions

PONTIAC, Michigan (AP) — Detroit a permis à Green Bay de prendre une avance de deux touchés, mais Gary Danielson a complété des passes pour des gains de 30 verges et trois touchés, et il a permis aux Lions de revenir de l'arrière et disposer des Packers 31-28, hier, dans la Ligue nationale de football.

Cette défaite met fin à une série de quatre victoires d'affilée des Packers et les élimine très certainement des séries d'après-saison.

Green Bay, qui a une fiche de 5-8, se retrouve donc à trois matches et demi des Bears de Chicago, installés au sommet de la section centrale de la Conférence américaine. Les Lions ont pour leur part haussé leur fiche à 4-8-1.

Danielson, qui a complété 24 passes en 33 tentatives, a permis aux siens de gagner 81 verges en 16 jeux et le centre-arrière James Jones a complété cette poussée de troisième quart en plongeant de la ligne d'une verge pour marquer le touché qui donnait le devants aux Lions.

Danielson a ensuite atteint Jeff Chadwick avec une passe de 21 verges pour un autre touché à 8:45 du quatrième quart.

Gerry Ellis a marqué le premier touché des Packers sur une course de 40 verges au premier quart et Lynn Dickey a lancé une passe de touché de 44 verges à Paul Coffman pour permettre à Green Bay de prendre une avance de 14-0.

Au deuxième quart, Danielson a lancé une passe de 10 verges à David Lewis pour le premier majeur des Lions, mais Dickey a riposté avec une autre passe de touché, celle-là de sept verges à Eddie Lee Ivory.

A la toute fin du deuxième quart, Danielson a lancé une autre passe de touché à Lewis et sur le dernier jeu de la demie, Eddie Murray a réussi un placement de 32 verges pour réduire l'écart à 21-17.

La recrue Randy Wright a complété une passe de touché à Phil Epps pour le dernier majeur des Packers après que Dickey eut été atteint à l'oeil.

Wilander et Lendl victorieux

CANBERRA, Australie (AP) — Le Suédois Mats Wilander a vaincu l'Américain Kevin Curren 6-4, 6-7, 7-6, hier, au tournoi de Canberra, en Australie.

Le Tchèque Ivan Lendl s'est également qualifié pour le tour suivant grâce à un gain de 6-4, 6-2 sur le Suédois Joachim Nystrom.

D'autre part, Tim Mayotte, deuxième tête de série, le troisième favori Scott Davis et deux autres Américains ont enregistré des victoires, hier, lors de la deuxième ronde du tournoi de Perth, en Australie.

Mayotte a défait l'Allemand de l'ouest Damir Keretic 6-3, 6-2, tandis que Davis a eu besoin de trois manches (4-6, 6-3, 6-4) pour venir à bout de l'opposition de l'Australien Laurie Warder.

Hank Pfister, sixième favori, a défait l'Australien Peter McNamara 6-3, 6-4, et Denton, septième tête de série, a triomphé de Keith Begley en deux manches identiques de 6-4.

Enfin, le Britannique Colin Dowdeswell a surpris Johan Kriek, première tête de série, hier, se qualifiant pour la troisième ronde du tournoi de tennis d'Afrique du Sud. Dowdeswell a défait Kriek en trois manches 4-6, 7-6, 6-4.

Dowdeswell, qui a ainsi vengé sa défaite subie en finale l'an dernier devant Kriek, a brisé le service du joueur originaire d'Afrique du Sud au neuvième jeu de la dernière manche et il a conservé le sien pour triompher.



Le numéro 9 de Gordie Howe a été hissé mercredi soir au Joe Louis Arena au cours d'une cérémonie tenue en l'honneur de l'ancien ailier droit des Red Wings de Detroit.

Les Blue Bombers se sont appauvris en gagnant la Coupe Grey

WINNIPEG (PC) — La victoire des Blue Bombers de Winnipeg, une formation déjà criblée de dettes, en finale de la Coupe Grey, est devenue une source de problèmes supplémentaires pour le dirigeant de cette formation.

Malheureusement pour les Bombers, le coût des célébrations qui ont suivi le triomphe de 47-17 sur les Tiger-Cats de Hamilton, dimanche, a placé l'équipe dans une situation précaire.

« Nous ne connaissons pas exactement le montant exact de la facture avant un certain moment », a précisé le vice-président Richard Bracken en entrevue.

La ligue Canadienne de football a payé les frais de transport et de séjour des Blue Bombers de Winnipeg durant la semaine de la Coupe Grey à Edmonton, mais l'équipe doit maintenant payer les factures relatives aux célébrations après leur victoire.

Il y a aussi une note de \$118,800 pour 66 bagues de la Coupe Grey. La part des Bombers — \$99,000 — s'ajoutera au déficit de 1983 qui s'élève à \$536,000.

Les coûts des bagues et des célébrations qui ont entouré la victoire des Blue Bombers — leur première en finale de la Coupe Grey depuis 1962 — a incité plusieurs à se poser cette question: « Peut-on se permettre de gagner la Coupe Grey? »

« La fête à l'hôtel d'Edmonton après le match, le ralliement et les bagues sont autant de choses qui font partie d'une conquête de la Coupe Grey », a souligné Bracken.

« Toutes ces choses doivent être faites pour que les joueurs montrent que les Blue Bombers forment vraiment l'équipe championne, a-t-il ajouté. Les joueurs doivent sentir qu'ils sont traités comme des champions. »

Ken Derrett, le directeur de l'administration de la LCF, a précisé que la Ligue accordera un montant de \$300 aux Bombers réduisant ainsi le coût de chaque bague, d'une valeur de \$1,800.

L'équipe a annoncé qu'elle commandera 66 bagues, d'un montant total de \$118,000. Si la Ligue canadienne débourse \$300 pour chaque bague, la facture des Blue Bombers s'élèvera à \$99,000.

McEnroe devrait être rétabli pour affronter la Suède en Coupe Davis

LOS ANGELES (AFP) — L'Américain John McEnroe, contraint de déclarer forfait pour les Internationaux d'Australie de tennis, en raison d'une blessure au poignet gauche, devrait être rétabli pour la finale de la Coupe Davis Suède - Etats-Unis, disputée à Goeteborg, en Suède, du 16 au 18 décembre. C'est son médecin qui a fait cette affirmation hier.

Interrogé à son domicile de Los Angeles, le Dr. Omar Fareed, membre de la commission médicale de la Fédération Américaine de tennis, a précisé que John McEnroe s'était blessé mardi à l'entraînement en Californie, juste avant son départ pour l'Australie. « J'ai examiné son poignet et je lui ai prescrit deux médicaments. Je lui ai également conseillé de ne pas jouer pendant deux semaines. Actuellement, il n'est pas prêt à jouer », a-t-il indiqué.

En revanche, si l'on en croit le Dr. Fareed, le numéro mondial de

vrait être complètement rétabli pour la finale de la Coupe Davis contre la Suède. « J'attends avec impatience de le voir en Coupe Davis. En ce qui me concerne, je pense qu'il devrait être prêt à 100 pour cent pour cela », affirme le médecin.

Une bonne nouvelle pour John McEnroe, actuellement en Californie avec sa famille pour passer le long week-end de l'action de grâce, la traditionnelle fête américaine, qui espérait bien gagner son troisième tournoi d'affilée du Grand Chelem à Melbourne, après avoir déjà triomphé cette saison à Wimbledon et Flushing Meadow.

C'est également une source de soulagement pour Arthur Ashe, le capitaine non-joueur de la sélection américaine, moins d'un mois avant le difficile déplacement sur la terre battue du Scandinavium de Goeteborg contre Mats Wilander et ses coéquipiers suédois.

Sutcliffe à San Diego ?

SAN DIEGO (AP) — Le directeur général des Padres, Jack McKeon, est confiant plus que jamais de convaincre le joueur autonome Rick Sutcliffe, vainqueur du trophée Cy Young, de poursuivre sa carrière à San Diego.

« Rick désire jouer ici, a dit McKeon à l'issue d'une rencontre de deux jours entre les deux parties cette semaine. Je pense que c'est l'affaire de deux équipes seulement — nous et les Cubs de Chicago. »

Sutcliffe a été courtisé par les dirigeants des Padres, y compris la propriétaire Joan Kroc, au cours de

sa visite à San Diego en compagnie de son agent Barry Axelrod.

« J'ai été favorablement impressionné par la région et les dirigeants de l'équipe, a mentionné Sutcliffe. Les Padres ont une excellente équipe et ils ne pourront que s'améliorer. »

Les Padres ont vaincu les Cubs, la dernière équipe de Sutcliffe, 3-2 dans la série de championnat de la Ligue nationale le mois dernier. « Les Padres ont un très bon système de filiale et ils ont plusieurs jeunes joueurs dans leur formation », a encore révélé Sutcliffe.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

En dépit du boycottage des factions pro-syriennes de l'OLP

Le « parlement » palestinien se réunit en Jordanie



Yasser Arafat

AMMAN (Reuter, AFP) — Le Conseil national palestinien (CNP), le parlement en exil du peuple palestinien, s'est réuni, hier, après plusieurs ajournements et malgré un boycottage des factions hostiles au président de l'OLP, Yasser Arafat.

Le roi Hussein de Jordanie a assisté à la séance inaugurale, qui a commencé par une minute de silence à la mémoire des « martyrs » de la cause palestinienne.

Le vice-président du CNP, Salim Zaanoun, a ensuite pris la parole à la place du président, Khaled al-Fahoum, qui réside à Damas (Syrie) et était hostile à la réunion du CNP dans les circonstances actuelles.

M. Zaanoun a affirmé que plus des deux-tiers des membres du CNP étaient présents, sans donner de chiffre, ce qui signifie que le quorum requis pour légitimer la session a été atteint.

M. Zaanoun a violemment attaqué la Libye et la Syrie, les accusant d'avoir voulu empêcher la tenue du Conseil.

Le secrétaire général de la Ligue

arabe, Chedli Klibi, est ensuite monté à la tribune pour demander à tous les groupes palestiniens de préserver leur unité et leur solidarité avec la Syrie « qui est une force très importante pour la libération de la Palestine ».

M. Klibi a affirmé qu'Israël voulait isoler l'Égypte, briser l'unité du peuple palestinien et dominer la nation arabe. Il a plaidé pour un retour de l'Égypte dans le giron arabe.

La plupart des pays arabes ont boycotté l'Égypte depuis le traité de Camp David avec Israël en 1979. Cependant, en septembre dernier, Amman a repris ses relations diplomatiques avec Le Caire.

Cette session du CNP s'est ouverte en l'absence des groupes et personnalités opposés, à des degrés divers, à M. Arafat.

Leur boycottage affecte également le comité exécutif de l'OLP (CEOLP), présidé par M. Arafat, puisque sur les 14 membres qui le composent, les représentants de l'opposition à M. Arafat n'ont pas répondu à la convocation.

(Il s'agit de factions pro-syriennes, dont le Front populaire pour la libération de la Palestine, le Front démocratique pour la libération de la Palestine, Saïka (Foudre) — l'aile militaire du parti baas palestinien — et le Front patriotique pour la libération de la Palestine-Commandement général.)

Le président en exercice du CNP depuis 13 ans, Khaled al-Fahoum, résidant à Damas et qui s'est solidarisé avec les opposants à M. Arafat, est également absent et le CNP pourrait décider de l'exclure, avec les autres absents, des structures de la centrale palestinienne.

Le CEOLP, pour sa part, a décidé de demander aux parlementaires la destitution de M. al-Fahoum. Les dirigeants de l'OLP ont adopté cette attitude ferme car ils sont désormais persuadés, quelles que soient les décisions prises à Amman par le CNP, que les dissidents ont des intentions séparatistes et veulent créer une « OLP parallèle ».

Peu avant l'ouverture du CNP, M. Arafat a affirmé que le Conseil

« mettra fin à la soumission de certaines factions palestiniennes aux services secrets d'Arabes », faisant clairement allusion aux organisations regroupées depuis mai dernier dans « l'Alliance nationaliste » (dont le FPLP-CG, des dissidents du Fatah — la faction de M. Arafat — et Saïka) avec lesquels il souhaite une rupture totale.

En revanche, le leader de l'OLP ne veut pas couper les ponts avec « l'Alliance démocratique » (dont le Front démocratique pour la libération de la Palestine, le Front populaire pour la libération de la Palestine et le Parti communiste palestinien.)

« Le CNP », a-t-il précisé, « gardera la porte ouverte à tous les Palestiniens qui n'ont pas brandi leurs armes contre la révolution palestinienne. »

Alors que s'affrontaient, dans de sanglants combats au Nord-Liban, partisans et adversaires de M. Arafat, ces organisations, rappelle-t-on, avaient adopté une attitude de neutralité.



Le roi Hussein

700 Polonais ont fait défection l'an dernier en RFA

Varsovie est complice de la filière des croisières

HAMBURG (AFP) — La « filière des croisières » qui a permis, en cinq jours, à 300 Polonais de gagner la RFA à la faveur d'escapes, a bénéficié de la complicité du gouvernement polonais et de la discrétion des autorités ouest-allemandes, estiment certains hauts fonctionnaires de Hambourg.

Depuis plusieurs années, les paquebots polonais laissent derrière eux des dizaines de leurs passagers à chaque escale qu'ils font en Allemagne. « Il n'est pas possible que les autorités polonaises ne ferment pas les yeux », a affirmé un de ces fonctionnaires citant, par contraste, les difficultés qu'ont les Allemands de l'Est pour sortir de leur pays.

De source informée de Hambourg, on a appris hier que 700 Polonais environ ont fait défection en RFA en 1983, par l'intermédiaire du seul ferry Rogalin. Ce navire fait généralement escale cinq à six fois par an à Travemünde, sur la Baltique, près de Luebeck.

De plus, en décembre dernier, 34 Polonais avaient renoncé à une croisière aux Canaries et n'étaient pas remontés, à Hambourg, à bord du Stefan-Batory qui a perdu lundi, dans la même ville, le tiers de ses 600 passagers.

C'est cette défection record de 190 personnes, suivie de celle de 93 voyageurs, vendredi dernier, et de 17 autres, mercredi soir, qui a attiré l'attention sur une immigration au sujet de laquelle la RFA restait très discrète. La police fédérale des frontières de Flensburg (nord de la RFA) s'est refusée, hier, à donner des statistiques précises sur le nombre de

Polonais entrés par cette filière en RFA en 1984 et au cours des années précédentes.

Cette administration tient des dossiers frappés de la mention : « Ne pas communiquer à la presse ». Elle se borne à confirmer les défections sur demande et au coup par coup.

De même, la télévision d'État ouest-allemande est restée remarquablement discrète, alors que le moindre développement dans les affaires de réfugiés est-allemands dans les ambassades de RFA dans les pays de l'Est est largement couvert.

La filière des croisières est surtout utilisée par les non-privilegiés du régime : ouvriers, mineurs, agriculteurs. Ces hommes de 30 à 40 ans venus seuls en majorité ne parlent que polonais. Ils ont économisé plusieurs années et ont souvent vendu leurs meubles pour payer un billet équivalent, selon les voyages, à trois à huit mois de salaire par personne.

Les plus riches ne prennent pas le bateau, ils viennent en voiture, explique un responsable du service des étrangers de Hambourg.

Pour ceux qui n'avaient ni famille ni amis en RFA, c'est-à-dire l'immense majorité, les premiers jours tant attendus à l'Ouest ont été durs. Dans la grande ville de Hambourg, noyée sous la pluie, ils ont souvent erré avec seulement une poignée de marks en poche et un petit sac de voyage. « Un scandale », titrait hier matin un quotidien local de Hambourg, décrivant la nuit que de nombreux réfugiés avaient dû passer dans l'immense gare centrale de la ville.

Une fête religieuse a empêché, mercredi, les services sociaux de fonctionner normalement. La mission catholique, qui s'est chargée de répartir les réfugiés dans la ville, ne leur a pas procuré d'hébergement gratuit. Les réfugiés démunis ont dû payer 40 marks (\$15) par personne

pour une nuit et un petit-déjeuner.

Hier, l'administration avait repris tous ses droits et envoyé les réfugiés dans des foyers de transit où ils resteront, nourris et logés gratuitement, tant qu'ils n'auront pas obtenu l'autorisation définitive de s'installer en RFA.

Tchad : le fossé s'élargit entre Paris et Tripoli

PARIS (AFP) — Le fossé ne cesse de se creuser entre Paris, d'une part, Athènes et Tripoli, de l'autre, sur la portée de la rencontre au sommet d'il y a huit jours à Elounda, en Crète, entre le président français, François Mitterrand, et le « numéro un » libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, sous les auspices du premier ministre grec, Andreas Papandreu.

Coup sur coup à Paris, hier, le ministère de la Défense et le ministère des Relations extérieures ont été obligés d'infliger un démenti catégorique au porte-parole du gouvernement grec, Dimitris Maroudas, qui avait cru pouvoir annoncer dans la matinée qu'une nouvelle commission mixte franco-libyenne venait d'être mise en place au Tchad pour observer le bon déroulement du retrait des troupes étrangères.

Aussitôt, le ministère de la Défense démentait « formellement la présence d'observateurs militaires français sur le terrain au Tchad », et celui des Relations extérieures affirmait au sujet des déclarations de M. Maroudas : « C'est inexact. Il n'y a rien de tel sur le terrain. »

Déjà jeudi dernier, après la rencontre d'Elounda, M. Papandreu avait fait état, entre la France et la Libye, d'un « accord », jamais confirmé à Paris, garantissant à Tripoli, en cas d'intervention étrangère au Tchad, le droit de se défendre dans la région à l'intérieur de ses propres frontières.

Hier, au lendemain d'une visite surprise à Athènes du ministre libyen des Affaires étrangères, Ali Abdessalam al-Triki, le porte-parole du gouvernement grec récidivait en annonçant que le ministre libyen avait apporté à M. Papandreu un « message positif » du colonel Kadhafi « concernant la matérialisation des accords d'Elounda ».

Pour Paris, il n'y a jamais été question d'un quelconque « accord » à Elounda. En fait, selon le premier

ministre français, Laurent Fabius, — c'est la seule information qu'il ait donnée mercredi à l'Assemblée nationale — le président Mitterrand s'est rendu à Elounda pour dire au colonel Kadhafi : « Des accords ont été signés (le 16 septembre à Tripoli) qui doivent être respectés. Ils le sont par la France, ils doivent l'être par la Libye. »

La mise au point du Quai d'Orsay, qui qualifie « d'inexactes » et non pas de « fausses » les déclarations grecques, permet toutefois de comprendre qu'à défaut de « commission mixte » des contacts militaires ont lieu actuellement entre la France et la Libye pour parvenir à un retrait libyen effectif du Tchad.

Puisque, toujours selon le Quai d'Orsay, « il n'y a rien de tel sur le terrain », ces contacts n'ont pas lieu au Tchad, mais ailleurs, estiment les observateurs : vraisemblablement à Tripoli, où s'est d'ailleurs rendu, hier, pour servir « d'observateur objectif auprès des autorités libyennes », le ministre suppléant grec aux Affaires étrangères, Carolos Papolous, mais peut-être aussi à Paris ou dans d'autres capitales qui pourraient offrir leur médiation entre la France et la Libye.

Pour le reste, Paris n'a voulu ni confirmer ni démentir l'annonce faite, mercredi, par N'Djamena que des hélicoptères libyens avaient mitraillé la veille une patrouille tchadienne dans la région de Kalait, juste au sud de l'ancienne « ligne rouge » défendue par les Français sur le 16e parallèle jusqu'à l'accord de désengagement du 16 septembre.

Aucune information n'a filtré non plus sur les intentions du gouvernement français, pour autant qu'elles aient été arrêtées, au cas où les troupes libyennes encore présentes au Tchad — 1.000 à 3.000 hommes selon les estimations — ne seraient pas évacuées dans un « délai raisonnable ».

LE MONDE EN BREF

■ Chili : enlèvement d'une dirigeante de gauche

SANTIAGO (AFP) — Une dirigeante du Mouvement démocratique populaire (MDP, opposition), Fanny Pollarolo, a été enlevée mercredi dans une rue de Santiago par un commando non identifié de civils armés, a-t-on appris de sources judiciaires. Plusieurs avocats qui ont présenté à la cour d'appel de Santiago des demandes de habeas corpus ont indiqué que le véhicule à bord duquel voyageait Mme Pollarolo et d'autres dirigeants de la gauche chilienne, avait été intercepté par plusieurs inconnus. Le 18 novembre dernier, huit inconnus en civil avaient perquisitionné le domicile du président du MDP, Manuel Almeyda, alors que celui-ci était en déplacement, ont rappelé certains de ses proches. Le MDP, qui regroupe le Parti communiste (interdit), le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR, clandestin), une fraction du Parti socialiste et divers courants de la gauche radicale, a appelé à la douzième « journée de protestation nationale » contre le régime du général Augusto Pinochet, qui doit se dérouler les 27 et 28 novembre prochains.

■ Espagne : aggravation de l'état de santé du général Roson

MADRID (AFP) — L'état de santé du général Luis Roson Pérez, grièvement blessé mercredi dans un attentat, a empiré hier en milieu de journée, indique le dernier bulletin médical communiqué à l'hôpital militaire Generalísimo Franco, où est soigné l'officier. Ce communiqué médical indique que le général a souffert d'une complication pulmonaire. Toutefois, ajoutent les médecins, « le traitement adéquat permet de maintenir les fonctions vitales. » Le pronostic demeure « très grave ». Le général Roson a été blessé par balles à Madrid dans un attentat revendiqué par l'organisation basque ETA-militaire.

■ Liban : Gemayel est optimiste

BEYROUTH (AFP) — Le président libanais, Amine Gemayel, a affirmé hier que « les circonstances régionales et internationales étaient favorables au rétablissement de la paix au Liban. » Dans un discours prononcé à l'occasion du 41e anniversaire de l'indépendance du Liban, le chef de l'État s'est félicité de ce que « le Liban n'ait pas cédé aux multiples tentatives visant à déchirer son peuple et à diviser son territoire. » Justifiant son optimisme, M. Gemayel a précisé qu'un « consensus international » pour résoudre la crise libanaise s'est dégagé après que « les grandes puissances eurent constaté que la partition du Liban ne pouvait se faire sans que la paix mondiale en pâtisse. » Évoquant les négociations militaires libano-israéliennes qui se déroulent à Nakoura, sous l'égide des Nations unies, le président Gemayel a estimé que « le salut du Liban viendra de la libération du Sud-Liban, car l'épreuve du pays a commencé dans cette région. »

■ Couvre-feu au Sri Lanka

COLOMBO (AFP) — Le couvre-feu a été décrété sur tout le territoire sri-lankais pour prévenir de nouvelles émeutes anti-tamouls, à la suite de l'attentat à la voiture piégée, mardi, contre un poste de police près de Jaffna (nord du Sri-Lanka), par un mouvement séparatiste tamoul. Le ministre sri-lankais de la Sécurité a indiqué hier que le couvre-feu avait été imposé à la suite de la destruction par le feu, à Colombo, de deux magasins qui appartenaient à des Tamouls. Il a ajouté que des soldats et des policiers avaient été placés aux points stratégiques de la capitale et que les bâtiments administratifs et les écoles devaient rester fermés hier et aujourd'hui. Les autorités sri-lankaises craignent une nouvelle vague d'émeutes anti-tamouls, comme celle de 1983, qui ont fait quelque 400 morts et 100.000 sans-abri parmi la population tamoule, en minorité dans l'île.

UNESCO : Londres annonce sa décision d'imiter les États-Unis

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne a emboîté hier le pas des États-Unis, en s'engageant un peu plus dans une procédure de retrait effectif de l'UNESCO.

Le secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, a annoncé devant les Communes que le gouvernement de Londres allait avertir l'organisation, dont le siège est à Paris, que le préavis de 12 mois avant son retrait commencerait fin 1984.

« La décision d'un re-

trait définitif de Londres », a-t-il dit, « ne sera cependant prise qu'après la conférence générale de l'UNESCO qui doit avoir lieu à Sofia en octobre 1985, et devant laquelle son directeur général, M. Amadou M'Bow, doit présenter un programme de réformes. »

La décision britannique était attendue depuis plusieurs semaines. Londres, comme Washington, dont le retrait de l'UNESCO sera lui, effectif à la fin de cette année, reproche à l'or-

ganisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture, d'être dominée par un lobby antioccidental, et d'être devenue impossible à gérer.

Le premier ministre britannique, Margaret Thatcher, avait déclaré mardi devant les Communes que les nombreuses critiques adressées à l'UNESCO sont abondamment justifiées, tant en ce qui concerne la gestion de l'organisation que ses orientations politiques.

5,000 réfugiés centraméricains dans 170 églises et synagogues

Des réfugiés d'Amérique centrale trouvent asile dans des églises des USA

NEW YORK (IPS) — Peu avant la guerre de sécession, des Noirs affranchis et blancs opposés à l'esclavage avaient mis sur pied tout un réseau — un « chemin de fer souterrain », comme on l'appelait alors — qui allait permettre à des centaines d'esclaves de trouver refuge dans le nord des États-Unis, parfois même au Canada.

Aujourd'hui, c'est au tour des Centraméricains de monter à bord d'un « train » en partance pour « El Norte », les États-Unis. Les chaînes qu'ils laissent derrière eux sont la répression politique ou la misère économique. Une fois foulé le sol du plus puissant État de la planète, ils n'ont alors plus qu'un but : éviter la « Migra », les services américains d'immigration et de naturalisation (INS).

Pas moins de 5.000 Salvadoriens et Guatémaltèques ont réussi à trouver refuge au nord du Rio Grande grâce aux Églises protestantes et catholiques qui ont donné naissance à ce que les Américains appellent le « mouvement asile » (Sanctuary Movement).

Ana et Federico (deux pseudonymes) sont deux Guatémaltèques ayant traversé, clandestinement, le Mexique et les États-Unis grâce à ce « chemin de fer souterrain ». Aux États-Unis, leur premier arrêt fut dans une église de Tucson, en Arizona, où le « mouvement asile » les prit en charge.

Le couple guatémaltèque vit à présent dans un sous-sol d'église quelque part à New

York, protégé par le révérend William Sloane Coffin.

Les églises où ont trouvé refuge les « Ana » et « Federico » des États-Unis sont

des frontières impénétrables pour les officiers de l'immigration.

« Je ne crois pas que le public américain

veuille nous voir pénétrer dans les églises et

sortir de force les réfugiés », explique Vern

Jervis, porte-parole de l'INS.

Ceux qui défient la loi américaine en don-

nant asile aux Centraméricains risquent,



Deux réfugiés salvadoriens de passage à Albuquerque, au Nouveau-Mexique : avec leurs trois enfants, ce couple traverse les États-Unis du sud au nord avec l'appui de groupes religieux.

rappelle-t-on, l'emprisonnement.

Jack Elder et Stacy Merck ont ainsi été récemment arrêtés pour avoir aidé des immigrants illégaux à trouver refuge aux États-Unis.

« Le mouvement asile est l'un des plus vibrants témoignages » de la tragédie centraméricaine, souligne Robert White, ancien ambassadeur américain au Salvador et critique notoire de la politique du président Ronald Reagan en Amérique centrale.

À l'heure actuelle, pas moins de 170 églises et synagogues à travers les États-Unis servent d'abri aux Centraméricains ayant rejoint « El Norte ».

Soutenant que la « loi de Dieu a préséance sur celle de l'homme », les ecclésiastiques américains sont prêts à « aller jusqu'au bout » pour protéger leurs « pensionnaires » menacés de déportation.

Le pasteur presbytérien Jim Fife, de Tucson, qui a accueilli une famille salvadorienne il y a deux ans, estime que l'administration Reagan devrait accorder aux quelque 50.000 Centraméricains entrés illégalement aux États-Unis le statut de réfugiés politiques au même titre que les Cubains, Vietnamiens et Polonais qui sont entrés aux États-Unis par la grande porte.

Ils font actuellement campagne pour que le Congrès adopte une loi accordant l'immunité aux Salvadoriens ayant fui la guerre civile qui fait rage dans leur pays depuis 1979.